
Rapport d'information du FIDA relatif à la durabilité, à jour au 31 décembre 2025

Cote du document: EB 2026/147/R.18

Point de l'ordre du jour: 18

Date: 2 avril 2026

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document.

Questions techniques:

Allegra Saitto

Directrice et Contrôleuse
Division du Contrôle financier
courriel: a.saitto@ifad.org

Dony Mazingaizo

Spécialiste principal des finances
Division du Contrôle financier
courriel: d.mazingaizo@ifad.org

Table des matières

Résumé	iii
I. Introduction	1
A. Préambule et structure du rapport	1
B. Mesures prises par le FIDA pour adopter les normes IFRS sur la publication d'informations en matière de durabilité et alignement sur les meilleures pratiques	1
II. Méthode adoptée pour la publication d'informations sur la durabilité	2
A. Évaluation du caractère significatif	3
B. Participation des parties prenantes	3
C. Résultats de l'évaluation du caractère significatif	4
III. Gouvernance	5
A. Vue d'ensemble de la structure de gouvernance du FIDA	5
B. Gouvernance des risques et possibilités liés au climat	8
IV. Stratégie	10
A. Modèle opérationnel et chaîne de valeur du FIDA	10
B. Aperçu des stratégies de gestion des risques et possibilités liés à la durabilité, y compris les questions climatiques	15
C. Effectifs du FIDA	16
D. Aperçu du plan d'action du FIDA pour la durabilité des projets	18
E. Approche suivie pour la planification de la transition et l'alignement sur l'Accord de Paris	20
F. Résilience climatique	20
G. Engagement en faveur de la finance durable	20
H. Gestion des placements au FIDA	21
I. Synthèse des risques et des possibilités liés à la durabilité	22
J. Définition des horizons temporels	23
K. Approche stratégique de la durabilité institutionnelle	23
V. Gestion des risques	26
A. Aperçu de la gestion des risques au FIDA	26
B. Gestion des risques financiers et non financiers liés à la durabilité	28
VI. Indicateurs et cibles	31
A. Indicateurs et cibles liés aux questions environnementales	31
A.1 Opérations du FIDA en aval	32
A.2 Émissions financées	35
A.3 Activités internes	36
B. Indicateurs et cibles liés aux questions sociales	42
B.1 Indicateurs et cibles liés à la diversité, à l'équité ou à l'égalité, et à l'inclusion	42
B.2 Indicateurs relatifs aux conditions de travail – inclusion financière et accès aux marchés	43
B.3 Indicateurs et objectifs relatifs aux conditions de travail – au sein du personnel du FIDA	43

B.4	Indicateurs relatifs aux conditions de travail – au sein de la chaîne de valeur	44
C.	Indicateurs liés aux questions de gouvernance	45
C.1	Indicateurs relatifs à l'éthique des affaires	45
D.	Indicateurs liés aux questions de gouvernance et aux questions sociales	48
D.1	Sécurité des données	48
E.	Indicateurs et cibles liés aux questions environnementales et sociales	49
VII.	Considérations et limites clés en lien avec le présent rapport	50
VIII.	Prochaine étape	51
IX.	Mise en garde	52
X.	Correspondance détaillée entre le présent rapport et les obligations en matière d'informations énoncées dans les normes IFRS S1 et S2	53

Appendices

- I. Detailed table with some of the material sustainability-related topics, risks and opportunities identified
- II. Details on selected indicators
- III. Bibliography

Résumé

1. Le Rapport d'information 2025 du FIDA relatif à la durabilité, axé à la fois sur les impacts sur le développement et sur la viabilité financière, témoigne l'engagement de longue date du Fonds en faveur de la durabilité. Par l'adoption des normes internationales d'information financière (IFRS) sur la durabilité, concernant notamment les obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité (IFRS S1) et les informations à fournir en lien avec les changements climatiques (IFRS S2), le FIDA s'aligne sur les meilleures pratiques internationales et répond aux attentes croissantes des agences de notation, des partenaires de développement et d'autres parties prenantes, qui souhaitent disposer d'informations sur la durabilité transparentes, comparables et utiles à la prise de décisions.
2. Élaboré à partir des premières informations liées à la durabilité exigées par les normes IFRS et rapportées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024¹, où l'allègement transitoire prévu par les normes IFRS a été appliqué, le rapport 2025 couvre la gouvernance, la stratégie et la gestion des risques, ainsi que les indicateurs et les cibles concernant les principaux risques et possibilités liés à la durabilité au FIDA. Le rapport n'est pas couvert par une assurance externe et s'appuie sur les dernières données disponibles; certains indicateurs peuvent donc reposer sur des données pas encore entièrement à jour.
3. Le présent rapport détaillé repose sur une évaluation exhaustive du caractère significatif menée en 2024, complétée par un examen annuel réalisé en 2025 et justifiant l'inclusion de 17 sujets significatifs. Régie par la Politique de gestion globale des risques au FIDA et par l'exposé de l'appétence pour le risque, la supervision de la gestion des risques est assurée par des comités de gestion et des comités techniques², qui veillent à intégrer progressivement les aspects climatiques dans les différents domaines de risque. Le rapport décrit les travaux relatifs aux tests de résistance aux risques climatiques réalisés en 2025, à partir de scénarios élaborés par le Réseau pour le verdissement du système financier. Pour garantir la fiabilité et l'exactitude des données, le FIDA a par ailleurs consigné ses contrôles internes de l'information sur la durabilité en 2025, élaboré plusieurs documents internes et organisé des formations pour le personnel afin de renforcer les processus et capacités liés à l'information sur la durabilité.
4. Le rapport décrit les initiatives stratégiques du FIDA en lien avec les différents sujets significatifs, notamment les principales nouveautés de 2025, qui comprennent la Stratégie 2025-2031 pour le climat, l'environnement et la biodiversité; le Plan d'action du FIDA en faveur des jeunes ruraux 2026-2031; le Plan d'action du FIDA pour la nutrition 2026-2031; le Plan d'action du FIDA pour l'égalité des genres 2026-2031; et la mise à jour du Cadre d'emprunt intégré.
5. Le rapport met en évidence les indicateurs pertinents et, le cas échéant, les cibles connexes envisagées pour chaque sujet significatif. Ces indicateurs ont été sélectionnés pour répondre aux exigences de publication des normes IFRS; ils s'appuient sur des indicateurs déjà suivis par le FIDA et fournissent aux principaux utilisateurs des rapports financiers à usage général des informations utiles à la prise de décisions.
6. Conformément à la taxonomie des risques utilisée au FIDA, ce rapport précise les risques et possibilités associés aux sujets significatifs en matière de durabilité, résumés au tableau 1 ci-après (on trouvera des informations complémentaires dans la section consacrée à la gestion des risques et dans l'appendice I).

¹ [EB 2025/144/R.23/Rev.1](#).

² Le Comité de la gestion globale des risques, le Comité de gestion des risques financiers et le Comité de gestion des risques non financiers.

Tableau 1
Synthèse de certains risques et possibilités liés à la durabilité

<i>Domaines de risque</i>	<i>Description</i>	<i>Sujets</i>
Risques stratégiques	Risques qui ont une incidence sur l'aptitude du Fonds à accomplir sa mission, à mettre en œuvre ses stratégies et à atteindre ses objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Finance durable • Éthique des affaires
Risques financiers	Risques de pertes financières qui se posent si le Fonds n'est pas en mesure de gérer ses ressources financières de façon efficace et économique et d'honorer ses engagements financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Finance durable
Risques opérationnels	Risques qui résultent de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes, à des personnes ou à des systèmes, ou bien d'événements extérieurs qui peuvent entraîner des pertes financières ou entacher la réputation du Fonds	<ul style="list-style-type: none"> • Atténuation climatique • Conditions de travail – au sein du personnel du FIDA • Sécurité des données
Risques liés à l'exécution des programmes	Risques qui influent sur la capacité d'atteindre les résultats escomptés dans le cadre des stratégies, des projets ou des programmes appuyés par le Fonds, et risques de conséquences fortuites.	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation climatique • Atténuation des risques climatiques • Biodiversité • Eau • Réinstallation • Conditions de travail – dans la chaîne de valeur
Possibilités	Pour en savoir plus sur les possibilités relevées, voir l'appendice I.	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation climatique • Atténuation climatique • Biodiversité • Déchets • Pollution • Finance durable • Inclusion financière et accès aux marchés • Diversité, équité ou égalité et inclusion • Conditions de travail – au sein du personnel du FIDA • Conditions de travail – dans la chaîne de valeur • Droits économiques, sociaux et culturels des communautés • Intégration des facteurs liés à l'environnement, à la société et à la gouvernance dans les analyses de crédit et les investissements • Éthique des affaires • Sécurité des données

7. À l'avenir, le FIDA s'attachera à mieux mettre en correspondance les différentes informations du rapport relatif à la durabilité fondé sur les normes IFRS, et s'efforcera d'examiner plus avant les mesures nécessaires pour mettre en place une assurance raisonnable sur certaines informations et certains sujets. Il poursuivra par ailleurs sa collaboration avec d'autres banques multilatérales de développement et institutions financières internationales, afin de suivre les progrès réalisés en matière d'information sur la durabilité et de comparer ses propres avancées dans ce domaine à celles d'autres organisations.

8. Conformément aux normes IFRS en matière d'information sur la durabilité, l'élaboration du rapport implique des choix méthodologiques, des considérations relatives au caractère significatif, des hypothèses, des estimations et certaines limites inhérentes. Pour en savoir plus, on consultera les sections du rapport relatives aux considérations et limites clés et à la mise en garde.
9. Le FIDA adresse ses sincères remerciements aux divisions dont l'expertise, la collaboration et l'engagement ont rendu possible l'élaboration du présent rapport d'information relatif à la durabilité. Les informations présentées reflètent les contributions collectives de collègues de l'ensemble du Fonds qui, par leurs efforts, continuent de renforcer la transparence, la reddition de comptes et les progrès en matière d'information sur la durabilité.

I. Introduction

A. Préambule et structure du rapport

1. Conscients de l'importance, pour les parties prenantes, de disposer d'informations fiables en matière de durabilité, les administrateurs de la Fondation des normes internationales d'information financière (Fondation IFRS) ont créé en 2021 le Conseil international des normes de durabilité (ISSB). Depuis lors, l'ISSB a publié ses premières normes en juin 2023, à savoir l'IFRS S1 (obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et l'IFRS S2 (informations à fournir en lien avec les changements climatiques), qui déterminent les exigences générales en matière d'information sur la durabilité et les exigences spécifiques relatives aux informations climatiques.
2. Le présent rapport, qui va de pair avec les états financiers consolidés pour 2025, est le deuxième rapport d'information du FIDA relatif à la durabilité. Il est aligné sur les normes IFRS applicables à la publication d'informations sur la durabilité et a été établi conformément aux normes IFRS S1 et S2 pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Il fournit des informations sur les risques et possibilités liés à la durabilité au FIDA pour la période de 12 mois qui s'est terminée le 31 décembre 2025. Le rapport présente les éléments d'information pertinents prévus par les normes IFRS S1 et S2³ concernant la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les indicateurs et les cibles. Il n'est pas soumis à l'audit externe.

B. Mesures prises par le FIDA pour adopter les normes IFRS sur la publication d'informations en matière de durabilité et alignement sur les meilleures pratiques

3. Le FIDA inscrit la durabilité au cœur de son mandat, comme en témoignent ses politiques, stratégies et programmes. Au cours de la période couverte par la Onzième reconstitution de ses ressources (FIDA11), il s'est engagé à accroître les investissements tenant compte des questions d'environnement, de climat, de jeunesse, d'égalité femmes-hommes et de nutrition. Il a en outre élaboré une nouvelle Stratégie pour le climat, l'environnement et la biodiversité 2025-2031, approuvée par le Conseil d'administration à sa cent quarante-sixième session en 2025, et a établi une Feuille de route pour l'alignement sur l'Accord de Paris, présentée pour information au Conseil à sa cent quarante-quatrième session en mai 2025.
4. Le présent rapport s'appuie sur des documents déjà publiés par le Fonds, notamment le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE). Conformément aux normes IFRS sur la publication d'informations en matière de durabilité, il intègre des considérations de proportionnalité en tenant compte des différences de calendrier et, lorsque c'est possible, reprend les dernières informations disponibles.

³ Les directives pertinentes publiées par l'ISSB pour l'application des normes IFRS S1 et S2 ont également été prises en compte. Le FIDA a en outre consulté d'autres sources, telles que les directives applicables du Groupe consultatif pour l'information financière en Europe.

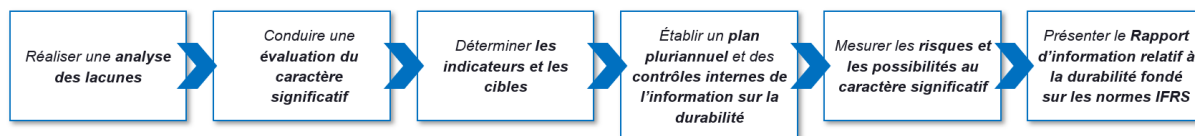
5. Les investisseurs et les agences de notation cherchent des informations fiables, comparables et cohérentes, élaborées en fonction des besoins des investisseurs, au sujet de la durabilité et des risques et possibilités liés au climat. En juillet 2023, l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV)⁴ a annoncé qu'elle adoptait les normes IFRS sur la publication d'informations en matière de durabilité⁵, envoyant ainsi un signal fort aux juridictions du monde entier quant au fait que les normes de l'ISSB peuvent être utilisées sur les marchés financiers, qu'elles permettent d'intégrer les risques et les possibilités liés à la durabilité dans la fixation des prix et qu'elles favorisent une collecte et une analyse des données de meilleure qualité.
6. En outre, le FIDA participe activement au forum des institutions financières internationales (IFI) et des banques multilatérales de développement (BMD) consacré à l'information sur la durabilité et les questions d'environnement, de société et de gouvernance (ESG), contribuant ainsi au partage et à l'harmonisation des pratiques et des approches en matière de communication de l'information. Cette démarche collective vise à améliorer la qualité de l'information sur la durabilité et la cohérence de ces informations entre les institutions.
7. Le FIDA a à cœur de s'aligner sur les meilleures pratiques du secteur en matière de durabilité, l'ambition étant de devenir une référence pour les entreprises et les décideurs. Par exemple, il contribue activement à la réalisation de 16 des 17 objectifs de développement durable. En tant que membre du système des Nations Unies, le FIDA a déjà pris un engagement ferme en faveur de la durabilité, en mettant particulièrement l'accent sur les activités internes liées à la gestion des installations et des opérations, dont il rend compte chaque année dans le rapport « Du bleu au vert » des Nations Unies. Il faut noter que le système des Nations Unies promeut également depuis longtemps d'autres cadres liés à la durabilité, tels que les Principes pour l'investissement responsable et le Pacte mondial des Nations Unies⁶.

II. Méthode adoptée pour la publication d'informations sur la durabilité

8. Le FIDA a adopté une approche structurée pour appliquer les normes IFRS sur la publication d'informations en matière de durabilité. On trouvera une vue d'ensemble de cette approche aux figures 1 et 7.

Figure 1

Méthode pour la publication d'informations en matière de durabilité



⁴ L'OICV est l'organisme international qui regroupe les régulateurs des principales Bourses dans le monde. Elle est reconnue comme le principal producteur de normes destinées aux marchés financiers, lesquelles s'appliquent à plus de 95% des marchés de titres dans le monde.

⁵ L'annonce de l'adoption des normes IFRS en question est disponible à l'adresse <https://www.iosco.org/news/pdf/IOSCONEWS703.pdf> (en anglais uniquement).

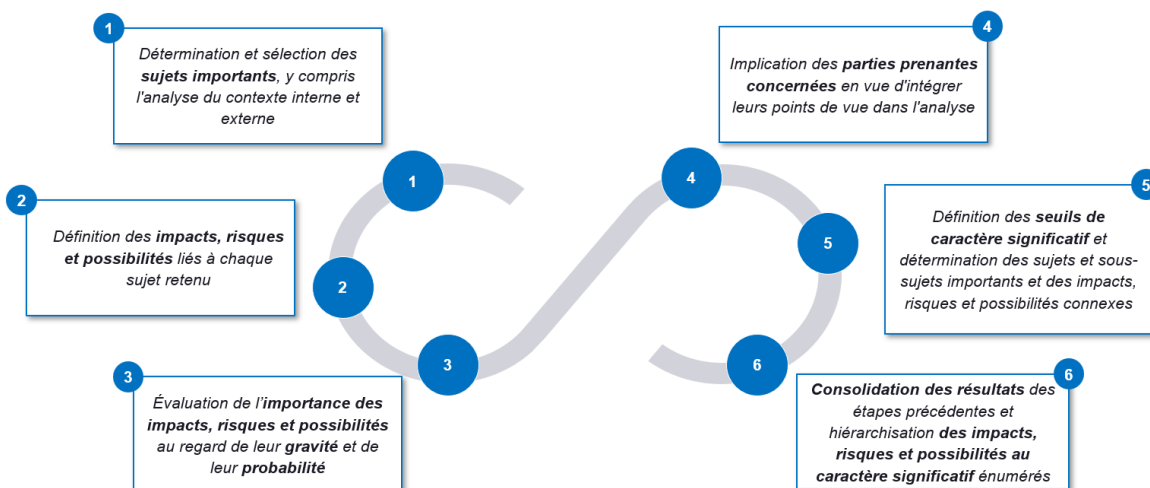
⁶ Pour en savoir plus sur la manière dont le FIDA applique les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies dans le cadre de l'exposé de sa politique de placement, voir la section du rapport consacrée à la gestion des investissements du Fonds.

A. Évaluation du caractère significatif

9. Le FIDA a réalisé une première évaluation du caractère significatif en 2024, puis un examen annuel de haut niveau en 2025, lequel a confirmé que les sujets significatifs recensés en 2024 étaient toujours d'actualité⁷. Les étapes du processus d'évaluation sont décrites à la figure 2.

Figure 2

Processus d'évaluation du caractère significatif



10. On trouvera à la section VII du présent rapport de plus amples informations sur le processus d'évaluation décrit ci-dessus.

B. Participation des parties prenantes

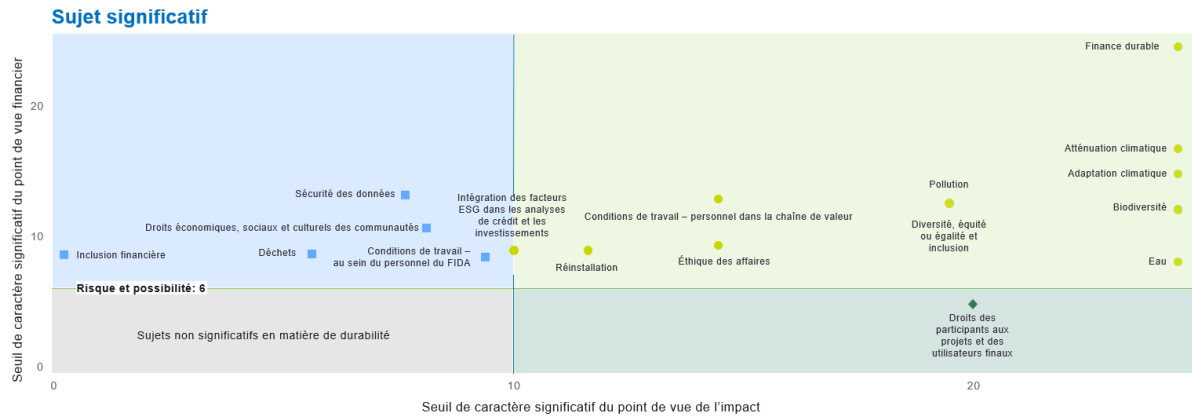
11. Selon les normes IFRS en matière de publication d'informations sur la durabilité, dans le contexte des informations financières à fournir en lien avec la durabilité, une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que prennent les principaux utilisateurs des rapports financiers à usage général en se fondant sur ces derniers, lesquels comprennent les états financiers et les informations financières à fournir en lien avec la durabilité et renseignent au sujet d'une entité comptable donnée. Les principaux utilisateurs désignent les investisseurs, prêteurs et autres créanciers existants ou potentiels.
12. Il est donc essentiel de collaborer avec les parties prenantes internes et externes. Le FIDA a associé les acteurs concernés aux activités visant à cerner et à évaluer les sujets liés à la durabilité et les impacts, risques et possibilités. Il a notamment collaboré avec des parties prenantes internes, en particulier les spécialistes de ces questions, et avec des parties prenantes externes, telles que les membres de son Comité d'audit, impliquant ainsi ses États membres. L'approche adoptée en matière de collaboration avec les parties prenantes est globalement alignée sur celle d'autres IFI et BMD.

⁷ Le FIDA a réalisé une évaluation du double caractère significatif afin de déterminer les impacts, risques et possibilités en jeu, conformément aux directives de 2024 établies par le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe pour ce type d'évaluation, disponibles à l'adresse https://www.efrag.org/sites/default/files/sites/webpublishing/SiteAssets/IG%201%20Materiality%20Assessment_final.pdf (consulté le 3 février 2026, en anglais uniquement).

C. Résultats de l'évaluation du caractère significatif

13. À l'issue du processus annuel d'évaluation du caractère significatif, les 17 sujets présentés au tableau 2 sont tous restés significatifs⁸. Toutefois, le présent rapport ne traite que des sujets jugés significatifs d'un point de vue financier ou jugés doublement significatifs. Le sujet « Droits des participants aux projets et des utilisateurs finaux » a été jugé significatif uniquement du point de vue de l'impact.

Figure 3
Résultats de l'évaluation du caractère significatif



14. Les sujets pertinents ont été regroupés en 17 sujets des informations à fournir relatifs à la durabilité, décrits dans le tableau 2 ci-après.

⁸ Un sujet est jugé significatif si au moins un de ses sous-thèmes est considéré comme tel.

Tableau 2
Sujets relatifs à la durabilité⁹

Numéro	Sujets des informations à fournir relatifs à la durabilité^a	Catégorie ESG^b	Composante de la chaîne de valeur^c
1	Adaptation climatique	E	Activités internes, opérations en aval
2	Atténuation climatique	E	Activités internes, opérations en aval
3	Biodiversité	E	Activités internes, opérations en aval
4	Eau	E, S	Activités internes, opérations en aval
5	Déchets	E	Activités internes, opérations en aval
6	Pollution	E	Activités internes, opérations en aval
7	Finance durable	E, S	Ensemble de la chaîne de valeur ^d
8	Inclusion financière et accès aux marchés	S	Opérations en aval
9	Réinstallation	S	Opérations en aval
10	Diversité, équité ou égalité et inclusion	S	Activités internes, opérations en aval
11	Conditions de travail – au sein du personnel du FIDA	S	Activités internes
12	Conditions de travail – personnel dans la chaîne de valeur	S	Opérations en aval
13	Droits économiques, sociaux et culturels des communautés	S	Opérations en aval
14	Droits des participants aux projets et des utilisateurs finaux	S	Opérations en aval
15	Intégration des facteurs ESG dans l'analyse de crédit et les investissements	G	Activités internes
16	Éthique des affaires	G	Activités internes, opérations en aval
17	Sécurité des données	S, G	Ensemble de la chaîne de valeur

^a Dans les normes IFRS S1 et S2, le « sujet des informations à fournir » renvoie à une « possibilité ou [à un] risque particulier lié à la durabilité qui découle des activités menées par les entités d'un secteur d'activité donné, tel qu'il est mentionné dans une Norme IFRS d'information sur la durabilité ou une norme du SASB ».

^b Dans le présent rapport, on utilise les catégories ESG pour regrouper les sujets relatifs à la durabilité. Il existe d'autres types de catégorisation dans différents cadres et sources de directives concernant la publication d'informations sur la durabilité.

^c Pour en savoir plus, voir la partie A de la section IV consacrée au modèle opérationnel et à la chaîne de valeur du FIDA. Selon la norme IFRS S1, la chaîne de valeur englobe les interactions, les ressources et les relations auxquelles l'entité a recours et sur lesquelles elle s'appuie tout au long du cycle de création de ses produits et services (conception, livraison, consommation et fin de vie), y compris celles qui se rattachent au fonctionnement de l'entité. Les risques et possibilités liés à la durabilité peuvent apparaître tout au long de la chaîne de valeur, et avoir des retombées financières potentielles ou réelles sur l'organisation.

^d L'ensemble de la chaîne de valeur comprend les activités en amont, les activités internes et les opérations en aval.

III. Gouvernance

A. Vue d'ensemble de la structure de gouvernance du FIDA

15. Le FIDA dispose de solides modalités de gouvernance, une grande importance étant accordée à la reddition de comptes, à la transparence et à la participation des parties prenantes. Il a mis en place des cadres et des politiques lui permettant de continuer à rendre des comptes à ses parties prenantes et de poursuivre ses opérations en toute transparence. La structure de gouvernance du FIDA est résumée au tableau 3.

⁹ Voir l'appendice I (*Detailed table with some of the material sustainability-related topics, risks and opportunities identified*) pour en savoir plus sur les possibilités et les risques.

Tableau 3
Gouvernance du FIDA

Organes de gouvernance	Présidence	Objet	Fréquence des réunions
Conseil des gouverneurs	Un membre du Bureau du Conseil des gouverneurs, lequel est composé d'un président ou d'une présidente et de deux vice-présidents représentant respectivement les trois listes des États membres, pour un mandat de deux ans	Le Conseil des gouverneurs est l'organe de décision suprême du FIDA. Tous les États membres y sont représentés, et tous les pouvoirs du Fonds lui sont dévolus. Il peut déléguer ses pouvoirs au Conseil d'administration dans la limite des dispositions établies par l'Accord portant création du FIDA.	Annuelle
Conseil d'administration	Le Président du FIDA	<p>Le Conseil d'administration est responsable de la conduite des opérations générales du Fonds et exerce à cette fin les pouvoirs qui lui sont dévolus par l'Accord portant création du FIDA ou qui lui sont délégués par le Conseil des gouverneurs.</p> <p>Le Conseil d'administration a tout pouvoir pour décider du programme de travail; approuver les projets, les programmes et les dons; et adresser des recommandations au Conseil des gouverneurs sur des questions relatives au budget administratif annuel, aux demandes d'admission en qualité de membre non originaire du Fonds et aux effectifs du FIDA. Le Conseil d'administration assure la supervision des risques et approuve les politiques relatives aux risques ainsi que les exposés de l'appétence pour le risque, conformément à la Politique de gestion globale des risques au FIDA. Pour en savoir plus, voir la section V consacrée à la gestion des risques. Conformément à la Politique révisée de l'évaluation au FIDA, la responsabilité de l'évaluation est partagée entre le Conseil d'administration (appuyé par le Comité de l'évaluation), la direction et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE). Le Conseil d'administration demande à la direction de lui rendre compte de la performance et des résultats de l'ensemble des activités du FIDA, notamment par l'intermédiaire des constatations des évaluations. Il approuve la Politique de l'évaluation et les modifications qui y sont apportées, et est responsable de la mise en application de cette politique. Le Conseil d'administration veille à préserver l'indépendance d'IOE. La sélection, la nomination, la révocation et l'évaluation de la performance du Directeur ou de la Directrice d'IOE lui incombent.</p>	Trois fois par an
Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA	Un président ou une présidente externe, nommé(e) par le Conseil des gouverneurs	La Consultation sur la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA14), lancée par le Conseil des gouverneurs en 2026, vise à examiner l'adéquation des ressources du Fonds et à faire rapport au Conseil des gouverneurs.	Tous les trois ans
Comité des émoluments	Un président ou une présidente, élu(e) lors de la première réunion	Le Comité des émoluments a été rétabli en 2026 et relève du Conseil des gouverneurs. Il examine l'ensemble des émoluments et des autres conditions d'emploi du Président du FIDA.	Deux à trois fois par an

<p>Comité d'audit</p>	<p>Un membre du Comité d'audit, choisi parmi les représentants issus de la Liste A</p>	<p>Organe subsidiaire du Conseil d'administration, le Comité d'audit assiste le Conseil d'administration dans sa fonction de supervision de l'administration financière et du contrôle interne du Fonds, y compris dans les relations avec l'auditeur externe. Le Comité d'audit examine les états financiers et les rapports du Bureau de l'audit et de la surveillance et du Bureau de la déontologie, analyse l'examen annuel des risques auxquels le FIDA est exposé et les pratiques et procédures de gestion des risques en vigueur, et transmet au Conseil d'administration son opinion et ses observations à ce sujet. Il supervise en outre le processus de contrôle impartial relatif aux allégations de non-respect des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) du FIDA.</p>	<p>Quatre fois par an</p>
<p>Comité de l'évaluation</p>	<p>Un membre du Comité de l'évaluation, choisi parmi les représentants issus de la Liste B ou de la Liste C</p>	<p>Le Comité de l'évaluation aide le Conseil d'administration à appliquer et à faire observer la Politique révisée de l'évaluation au FIDA, et l'assiste dans la sélection, la nomination, l'évaluation de la performance et la cessation de fonctions du Directeur ou de la Directrice d'IOE. Il examine les produits issus des évaluations indépendantes et des autoévaluations, ainsi que les projets de politiques et de stratégies qui en découlent, et il en rend compte.</p>	<p>Au moins quatre fois par an</p>

16. Sous le contrôle et la direction du Conseil des gouverneurs et du Conseil d'administration, le Président du FIDA est responsable de la conduite des activités du Fonds, y compris de la planification stratégique et du suivi des travaux et de la communication des résultats convenus.
17. Suivant les orientations du Conseil des gouverneurs et du Conseil d'administration, le Bureau de la Présidence et de la Vice-Présidence pilote les affaires courantes du FIDA avec une délégation de pouvoirs clairement établie. Les opérations du FIDA se répartissent entre les bureaux et départements suivants: i) Département des relations extérieures; ii) Département des opérations financières; iii) Département des opérations de pays; iv) Bureau de l'exécution technique; v) Bureau de l'efficacité du développement; vi) Département des services institutionnels; vii) Bureau des services juridiques et de la gouvernance; viii) Groupe d'appui aux services institutionnels¹⁰. Ces départements se subdivisent ensuite en divisions et en bureaux. IOE ne fait pas partie de cette structure et rend compte directement au Conseil d'administration.
18. Conformément à la Politique de gestion globale des risques au FIDA, le Président du Fonds veille aussi à la mise en œuvre de solides pratiques de gestion des risques, qui soient à la hauteur des priorités stratégiques et des objectifs de développement du Fonds, et il s'assure de l'intégration de ces pratiques dans la planification stratégique. Il veille à ce que l'exposition aux risques reste dans les limites approuvées de l'appétence pour le risque et de tolérance au risque, et communique des informations sur l'appétence du FIDA pour le risque.
19. Les services d'audit interne et d'audit externe du FIDA mesurent l'efficacité des contrôles internes de l'information financière. Ils déterminent si ces contrôles sont correctement conçus et mis en œuvre et s'ils fonctionnent efficacement, tout en formulant des recommandations sur la façon de les améliorer.

¹⁰ Le Groupe d'appui aux services institutionnels comprend le Bureau de la déontologie, le Bureau de l'audit et de la surveillance, la Division de la planification, du développement organisationnel et du budget et le Bureau de la gestion globale des risques.

20. La direction du FIDA, conjointement avec l'équipe de gestion des opérations financières, est chargée de concevoir et de mettre en œuvre les processus de contrôle interne et de gestion des risques. Le FIDA dispose d'un cadre de responsabilité et d'un cadre de délégation des pouvoirs bien définis. Ces cadres interdépendants favorisent une culture de confiance et de transparence fondée sur la prise en compte des risques, en donnant au personnel du FIDA les moyens de fonder ses décisions sur l'analyse des risques et de rendre des comptes à tous les niveaux de l'organisation. Les arbitrages liés aux risques et aux possibilités font l'objet d'une réflexion dans le cadre des processus décisionnels.

B. Gouvernance des risques et possibilités liés au climat

21. La présente section met en lumière certains aspects essentiels de la gouvernance des risques et possibilités liés au climat.
22. Comme souligné précédemment, la structure de gouvernance du FIDA est conçue pour permettre une supervision et une gestion efficaces, notamment s'agissant des risques et des possibilités liés au climat. La gouvernance de ces risques et possibilités revêt un caractère global et s'inscrit dans le cadre des structures en place. Les consultations sur la reconstitution des ressources¹¹, auxquelles participent les États membres et la direction, servent à définir les principaux indicateurs ESG¹², les mesures contrôlables et les cibles pour les futures périodes de reconstitution des ressources.
23. Le Conseil d'administration approuve la stratégie globale du FIDA et les stratégies pour le climat, l'environnement et la biodiversité, et examine les rapports annuels correspondants.
24. Le Comité d'audit supervise le processus de contrôle impartial relatif aux allégations de non-respect des PESEC. Il examine également le rapport annuel sur la procédure améliorée de règlement des plaintes relatives aux PESEC et informe le Conseil d'administration de toute question jugée pertinente.
25. Le Rapport annuel 2024 du FIDA, publié en 2025, met en lumière certaines des interventions et des investissements du FIDA dans les domaines du climat, de l'environnement et de la biodiversité, et décrit les efforts déployés par le Fonds pour associer les populations rurales à la définition des priorités en matière de transformation rurale, y compris les priorités climatiques.
26. Les responsabilités des différentes divisions à l'égard des risques et des possibilités liés au climat sont clairement définies dans les PESEC et d'autres politiques et procédures applicables, dans les procédures de conception des projets et dans les cahiers des charges des divisions. Ces responsabilités sont ensuite déclinées au niveau des descriptions de poste individuelles et des plans de gestion de la performance des équipes chargées de l'exécution des projets.
27. Les PESEC décrivent la façon dont le FIDA gère les risques et impacts environnementaux, climatiques et sociaux et permettent d'intégrer les priorités du FIDA dans les investissements à des fins d'efficacité du développement. En outre, les PESEC comprennent une liste d'exclusion fondée sur des critères environnementaux et sociaux, qui permet d'examiner les potentiels projets sous l'angle des risques environnementaux ou sociaux et d'aligner les activités sur les objectifs de développement durable.

¹¹ Ces consultations qui réunissent les États membres ont lieu tous les trois ans.

¹² Voir le Cadre de gestion des résultats de FIDA13 à l'annexe II du [Rapport de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA](#).

Tableau 4

Responsabilités des départements et divisions du FIDA à l'égard des risques et des possibilités liés au climat

<i>Départements et divisions</i>	<i>Responsabilité</i>
Bureau de l'exécution technique	La Division environnement, climat, genre et inclusion sociale a pour mission de répertorier les risques et les possibilités liés au climat.
Bureau de l'efficacité du développement	Le Bureau de l'efficacité du développement est chargé de publier, dans le RIDE, des informations institutionnelles sur les engagements pris en matière d'exécution. Il publie aussi des rapports sur les évaluations de l'impact. L'Unité d'assurance qualité et des PESEC, qui est rattachée à ce bureau, garantit le respect des PESEC et publie un rapport annuel à ce sujet. Elle a aussi pour mission de gérer les mécanismes de règlement des plaintes relatives aux PESEC.
Bureau de l'audit et de la surveillance	Le Bureau de l'audit et de la surveillance examine chaque année les rapports relatifs au non-respect des PESEC dans le cadre de programmes de pays présélectionnés. Il est chargé de superviser les enquêtes sur les plaintes relatives aux PESEC, dernière étape de la procédure améliorée de règlement des plaintes dans ce domaine.
Bureau de la gestion globale des risques	Le Bureau de la gestion globale des risques a pour mission d'examiner les risques financiers et non financiers (opérationnels et liés à l'exécution des programmes) associés aux risques et possibilités liés au climat.

28. Comme décrit plus avant dans la section du présent rapport consacré à la gestion des risques, le Comité de la gestion globale des risques est l'organe de supervision compétent en la matière au FIDA. Le Bureau de la gestion globale des risques est chargé d'examiner les risques financiers et non financiers (opérationnels et liés à l'exécution des programmes) associés aux possibilités et risques liés au climat, par l'intermédiaire de deux organes principaux:
- i) **Le Comité de gestion des risques non financiers.** Il examine et assure l'application effective des cadres et politiques du FIDA concernant la gestion des risques opérationnels et des risques liés à l'exécution des programmes. Le risque climatique est considéré comme un sous-domaine du risque lié à l'exécution des programmes, conformément à l'exposé de l'appétence pour le risque.
 - ii) **Le Comité de gestion des risques financiers.** Il a été établi pour superviser l'application effective et l'examen des cadres et politiques du FIDA concernant la gestion des risques financiers. Il dispose d'un pouvoir de supervision sur la gestion, le suivi, l'atténuation et la communication des risques et des contrôles liés aux risques financiers, et veille au suivi de l'appétence pour le risque dans ce domaine. Son cahier des charges a été mis à jour en 2025 afin qu'il tienne compte du risque climatique lorsqu'il évalue la situation financière du FIDA.
29. Les risques et possibilités liés au climat sont recensés et assortis de mesures d'atténuation au niveau des unités de gestion des projets¹³. Les équipes d'exécution des projets suivent les progrès grâce à des missions de supervision périodiques et doivent noter la performance en matière d'adaptation climatique lors de chaque mission. Le FIDA a mis en place des mécanismes internes d'assurance qualité couvrant l'ensemble du cycle de vie des projets, de la conception à l'achèvement.

¹³ Il appartient aux unités de gestion des projets dans les pays de mettre en œuvre les investissements du FIDA.

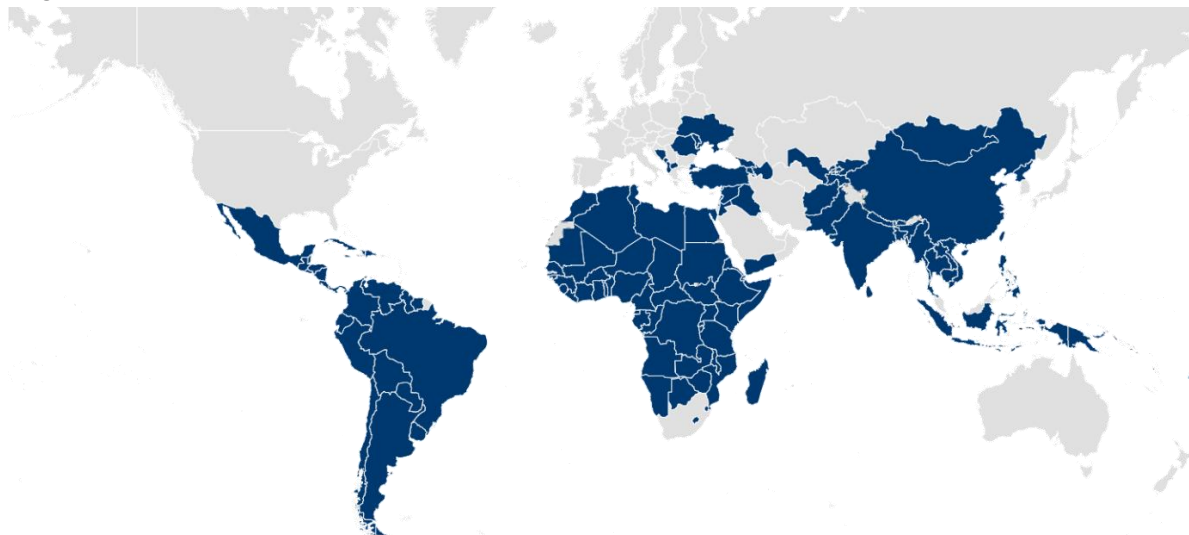
IV. Stratégie

A. Modèle opérationnel et chaîne de valeur du FIDA

30. Le FIDA a été fondé en 1977 en réponse aux crises alimentaires survenues au début des années 1970, dans le but de lutter contre l'insécurité alimentaire et les famines résultant à la fois de défaillances dans la production alimentaire et de problèmes structurels plus généraux liés à la pauvreté rurale¹⁴. La majorité des personnes touchées par l'extrême pauvreté dans le monde (plus de 80% d'entre elles) vivent dans les zones rurales des pays en développement, où réside la moitié de la population mondiale et où la faim et la pauvreté sont très répandues¹⁵.
31. Le FIDA a pour ambition de contribuer à l'avènement de communautés rurales dynamiques, inclusives et durables, où les populations vivent à l'abri de la pauvreté et de la faim. Depuis sa création, il axe ses opérations sur la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire en milieu rural grâce à l'agriculture et au développement rural, en ciblant les populations les plus pauvres du monde.
32. Le FIDA intervient dans cinq régions: Afrique de l'Ouest et du Centre; Afrique orientale et australe; Amérique latine et Caraïbes; Asie et Pacifique; Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe.

Figure 4

Régions d'intervention du FIDA



Source: <https://www.ifad.org/fr/sur-le-terrain>.

33. À l'approche de 2030, le monde est encore loin d'atteindre l'objectif de développement durable n° 2 consistant à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir une agriculture durable. La faim et la pauvreté restent à des niveaux inacceptablement élevés, tandis que les risques climatiques s'aggravent et causent de plus en plus de perturbations. Les migrations forcées, l'instabilité et les conflits s'intensifient, en particulier dans les régions déjà vulnérables.

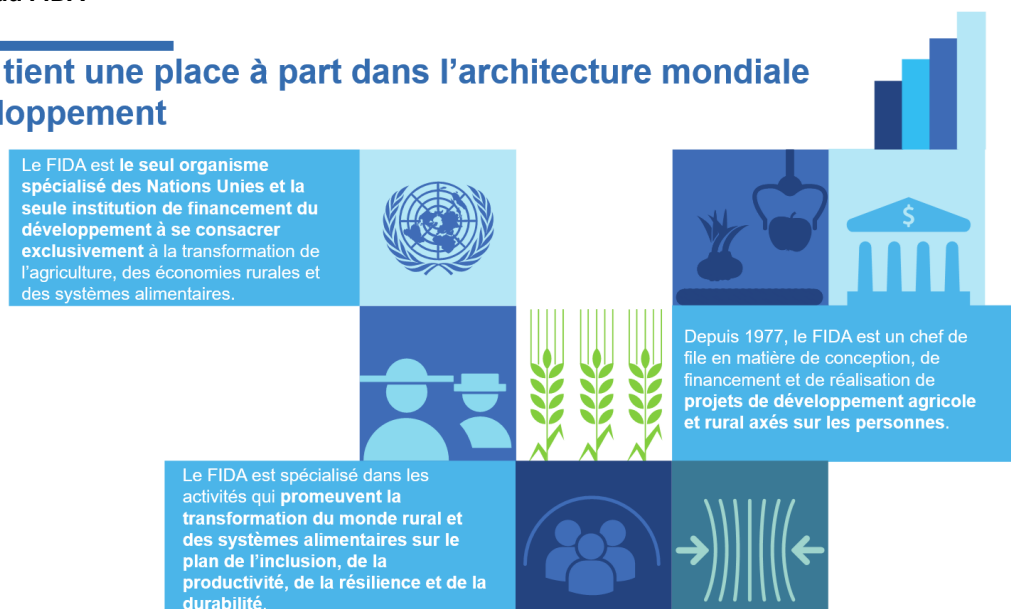
¹⁴ Voir le [rapport 2023 du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales](#) (MOPAN), p. 8 (en anglais uniquement). Le MOPAN est un réseau indépendant de 22 États membres qui partagent la même vision et entendent promouvoir un système multilatéral efficace apportant des solutions en réponse à l'évolution des objectifs mondiaux et des défis locaux.

¹⁵ Rapport sur l'action climatique du FIDA, 2024 (en anglais uniquement).

34. Les populations rurales pauvres et les petits producteurs des pays en développement sont parmi les plus sévèrement touchés par ces crises qui se cumulent. Dans le même temps, ils ont un rôle essentiel à jouer dans la construction d'un avenir plus résilient et plus durable. Pour atteindre les objectifs de développement durable et transformer les zones rurales et les systèmes alimentaires, il faudra accroître considérablement les investissements en faveur des populations rurales.

Figure 5
Le mandat du FIDA

Le FIDA tient une place à part dans l'architecture mondiale du développement



Source: <https://www.ifad.org/documents/d/new-ifad.org/investor-relations-presentation> (en anglais uniquement).

35. Conformément à l'Accord portant création du FIDA, le Fonds échange périodiquement avec ses États membres afin d'examiner ses résultats, de convenir des orientations futures et d'évaluer l'adéquation des ressources dont il dispose pour donner suite à ces priorités. Ce processus, appelé « reconstitution des ressources », se déroule tous les trois ans et constitue une occasion privilégiée de clarifier et de forger un consensus autour des priorités, cibles et engagements stratégiques clés qui guideront l'action du FIDA au cours d'un cycle de reconstitution donné.
36. Le dernier rapport sur la reconstitution des ressources et la résolution correspondante ont été adoptés par le Conseil des gouverneurs en février 2024, à sa quarante-septième session, et renvoient à la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13)¹⁶.
37. Pour la période couverte par FIDA13 (2025-2027), le FIDA a adopté une théorie du changement pour maintenir le cap sur son ambition de contribuer de manière décisive à la réalisation des objectifs de développement durable. Son action en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 s'articule autour de trois priorités: intervenir dans les contextes de fragilité, investir dans la résilience climatique et la biodiversité, et renforcer la participation du secteur privé. Au cours de la période couverte par FIDA13, le Fonds s'est par ailleurs engagé à ce qu'au moins 45% de ses investissements soient consacrés au financement de l'action climatique, conformément à la méthode utilisée par les BMD pour mesurer ce type de financement. À cette fin, le FIDA a mis en place une nouvelle modalité de contribution – les contributions additionnelles de base pour le climat – pour permettre à ses États membres d'effectuer des contributions comptabilisées à

¹⁶ [Rapport sur FIDA13](#).

100% comme financement climatique. Ces ressources viendront compléter les investissements en faveur de la résilience climatique et de la protection de la biodiversité. Ainsi, l'accent mis sur le climat et l'environnement et les investissements dans l'action climatique sont les conditions sine qua non du succès de FIDA13.

Figure 6
Cadre de FIDA13



Source: [Rapport sur FIDA13](#).

38. Le cadre de financement du FIDA harmonise l'architecture financière, les instruments et les partenariats du Fonds afin d'accroître les ressources disponibles et de renforcer l'impact en matière de développement, tout en garantissant la viabilité à long terme et l'efficacité des investissements en milieu rural. En outre, l'évolution de ce cadre vise à tirer le meilleur parti de ressources limitées, grâce au renforcement de l'effet de levier, à l'accélération des décaissements et à l'amélioration de la reddition de comptes.
39. Depuis la période couverte par FIDA11, le Fonds a accompli des progrès notables dans le renforcement de son architecture financière et révisé ses politiques afin d'améliorer sa viabilité financière.
40. Le FIDA est l'une des rares institutions spécialisées des Nations Unies à disposer d'une note de crédit officielle attribuée par de grandes agences de notation. En 2025, Fitch a confirmé la note de crédit AA+ du FIDA¹⁷, tandis que Standard & Poor's Global Ratings a révisé la perspective associée à cette note, la

¹⁷ <https://www.fitchratings.com/research/supranationals-subnationals-agencies/fitch-affirms-ifad-at-aa-outlook-stable-08-09-2025>.

faisant passer de stable à positive, tout en confirmant les notes AA+ à long terme et A-1+ à court terme pour l'émission de crédits¹⁸. C'est à la fois un signal fort de confiance dans la capacité du FIDA à produire un impact à grande échelle et une marque de reconnaissance des progrès accomplis.

41. Le FIDA s'attache à soutenir les exploitants et les populations les plus défavorisés et les plus marginalisés en orientant ses ressources vers ceux qui en ont le plus besoin. Cette action s'exerce à trois niveaux :
- Au niveau mondial, le FIDA fournit un appui adapté aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, notamment les pays en situation de fragilité, les petits États insulaires en développement et les pays menacés par le surendettement.
 - Au niveau des pays, le FIDA achemine les ressources vers les régions défavorisées et les groupes socioéconomiques les plus vulnérables au moyen d'un programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), qui constitue le cadre d'orientation des choix stratégiques relatifs aux opérations du Fonds dans un pays donné.
 - Au niveau des projets, le FIDA cible les personnes les plus défavorisées et les plus exclues dans les différentes zones d'intervention. Conformément à la Politique du FIDA relative au ciblage de la pauvreté (2023) et aux directives relatives aux COSOP, chaque COSOP tient compte des multiples facettes de la pauvreté rurale, identifie des groupes cibles en fonction de leur emplacement géographique, de leurs moyens d'existence économiques et des possibilités qui s'offrent à eux, détermine le degré et la nature de la pauvreté et de la vulnérabilité, et recense les facteurs de pauvreté. Chaque COSOP vise à favoriser l'égalité femmes-hommes, l'autonomisation des femmes et la création d'emplois pour les jeunes ruraux. Dans certains pays, l'appui du FIDA peut cibler plus précisément les peuples autochtones, les personnes handicapées et les personnes vivant dans des contextes de fragilité, entre autres, car ces populations sont parfois particulièrement marginalisées. Le FIDA suit une approche axée sur les communautés qui englobe des millions de petits exploitants familiaux, lesquels contribuent à la conception des projets et s'investissent pleinement dans leur mise en œuvre. Le FIDA s'est également engagé à inclure dans 100% des COSOP une analyse des actions climatiques prioritaires définies dans les contributions déterminées au niveau national et dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité.
42. Le FIDA s'appuie sur une définition multidimensionnelle de la pauvreté rurale et sur une approche contextualisée pour soutenir les agriculteurs les plus défavorisés et les plus marginalisés, ce qui lui permet d'atteindre des groupes cibles difficiles d'accès. Il cherche à transformer les économies rurales et les systèmes alimentaires en les rendant plus inclusifs, plus productifs, plus résilients et plus durables.
43. Dans son Plan d'action en faveur des jeunes ruraux 2026-2031 récemment lancé, le FIDA relève son niveau d'ambition en matière de durabilité et de climat en faisant des jeunes femmes et des jeunes hommes des zones rurales des partenaires de transformation rurale inclusive et durable. Dans le droit fil des priorités pour FIDA13, ce plan d'action met en évidence la nécessité de doter les jeunes ruraux des compétences et des ressources dont ils ont besoin pour tirer parti de l'économie verte, laquelle générera non seulement des revenus et des moyens d'existence décents, mais contribuera également à la préservation de la biodiversité et à la résilience climatique des écosystèmes ruraux.

¹⁸ <https://www.spglobal.com/ratings/en/regulatory/article/-/view/type/HTML/id/3486508>.

44. Pour donner suite aux engagements de FIDA13, aux recommandations issues de l'évaluation de la nutrition menée par IOE et aux nouvelles priorités en matière de nutrition aux niveaux mondial, régional et national, l'équipe chargée de la nutrition a mis à jour le Plan d'action pour la nutrition (2026-2031) au terme d'un vaste processus participatif conduit en 2025. Ce processus a mobilisé des équipes interdivisions du FIDA et les principales parties prenantes externes, notamment deux comités directeurs (le Forum des peuples autochtones et le Forum paysan), des organisations internationales de jeunes, les autres organismes ayant leur siège à Rome et le Réseau des Nations Unies pour la nutrition. Le plan d'action s'articule autour de quatre domaines d'action: i) concevoir des programmes d'options stratégiques pour les pays et des programmes d'investissement qui tiennent compte des enjeux nutritionnels; ii) renforcer les capacités d'appui à la conception et à l'exécution de projets; iii) renforcer les connaissances, la communication et les bases factuelles, et favoriser la contribution à l'élaboration des politiques et les activités de sensibilisation aux niveaux national, régional et mondial; iv) nouer des partenariats et mobiliser des ressources à l'appui des projets financés par le FIDA. Le plan d'action suit une logique insistant sur la production et les revenus, adopte une approche axée sur les systèmes alimentaires et aborde toutes les formes de malnutrition.
45. En 2025, le Conseil d'administration du FIDA a également approuvé le Plan d'action du FIDA pour l'égalité des genres 2026-2031, qui fournit une feuille de route claire destinée à orienter les futures initiatives en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et à promouvoir un développement rural inclusif et durable. Le plan d'action s'articule autour de quatre domaines d'actions synergiques, conçus pour renforcer: i) l'exécution des programmes de pays; ii) le développement des capacités et l'apprentissage axé sur les résultats; iii) les ressources institutionnelles, humaines et financières et les mécanismes de coordination; iv) la participation à l'élaboration des politiques, les partenariats et la mobilisation de ressources.
46. Pleinement alignée sur les principaux cadres internationaux promouvant les droits des personnes handicapées, la Stratégie du FIDA pour l'inclusion du handicap 2022-2027 vise à garantir que l'organisation dispose des moyens nécessaires pour promouvoir l'inclusion du handicap, tant dans ses opérations que sur le lieu de travail. Dans le droit fil de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, elle s'articule autour de quatre grands domaines d'action: i) direction, planification stratégique et gestion; ii) inclusivité; iii) programmation; iv) culture institutionnelle.
47. Pour évaluer les principaux impacts, risques et possibilités, le FIDA a examiné l'ensemble de sa chaîne de valeur¹⁹. Celle-ci recouvre les activités en amont, les activités internes et les opérations en aval. Il ressort du processus d'évaluation du caractère significatif que la plupart des impacts, risques et possibilités sont liés aux opérations en aval²⁰.

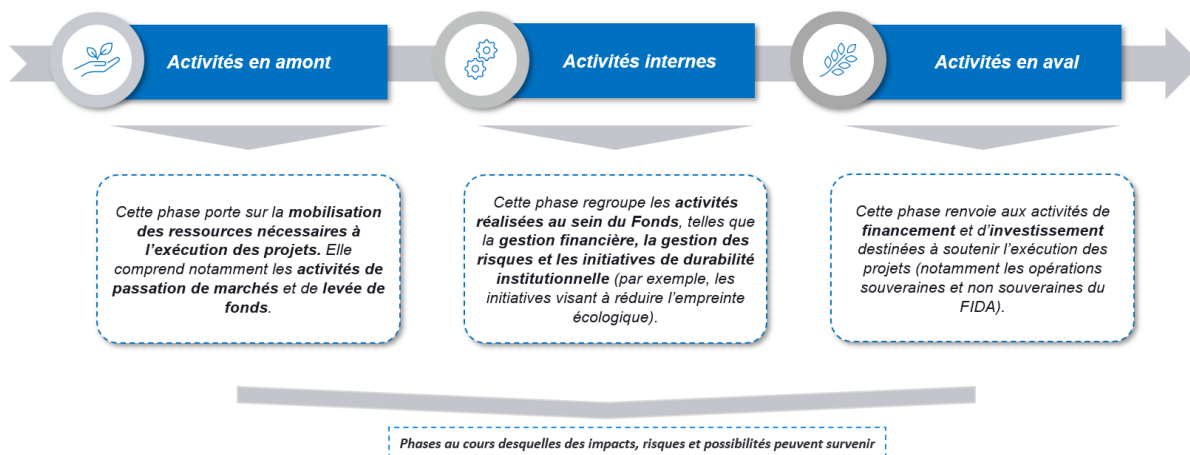
¹⁹ La chaîne de valeur englobe les interactions, les ressources et les relations auxquelles l'entité a recours et sur lesquelles elle s'appuie tout au long du cycle de création de ses produits et services (conception, livraison, consommation et fin de vie), y compris celles qui se rattachent au fonctionnement de l'entité. Les risques et possibilités liés à la durabilité peuvent survenir tout au long de la chaîne de valeur, engendrant des retombées financières potentielles ou réelles pour l'organisation.

²⁰ L'appendice I présente plus en détail certains des risques et des possibilités en question, ainsi que les composantes de la chaîne de valeur qui y sont associées.

48. Le diagramme ci-après illustre la chaîne de valeur du FIDA. Fondé sur la démarche de publication d'informations sur la durabilité, il met en évidence sur les interactions entre les différentes composantes de la chaîne de valeur²¹.

Figure 7

Chaîne de valeur du FIDA



B. Aperçu des stratégies de gestion des risques et possibilités liés à la durabilité, y compris les questions climatiques

49. La section ci-après met en évidence certaines stratégies spécifiques relatives à plusieurs sujets significatifs et aux risques et possibilités liés à la durabilité s'y rattachant, recensés durant l'évaluation du caractère significatif²². D'autres stratégies relatives aux activités internes sont détaillées dans la section K consacrée à l'approche stratégique en matière de durabilité institutionnelle.

Nouvelle stratégie intégrée pour le climat, l'environnement et la biodiversité

50. La Stratégie du FIDA pour le climat, l'environnement et la biodiversité (2025-2031) a été présentée et approuvée à la cent quarante-sixième session du Conseil d'administration en décembre 2025. Cette version révisée remplace la Stratégie et le plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025 et la Stratégie 2022-2025 du FIDA sur la biodiversité. Elle propose une approche unifiée pour surmonter les obstacles à la résilience climatique, à la durabilité environnementale et à l'exploitation durable et à la conservation de la biodiversité dans les projets du FIDA, réaffirmant ainsi l'engagement du Fonds en faveur d'une transformation rurale durable et inclusive.
51. La mise en œuvre de la stratégie repose essentiellement sur la poursuite de l'application des PESEC du FIDA, qui constituent à la fois un outil de gestion des risques et un mécanisme de reddition de comptes sur les investissements. Par cette approche intégrée, le FIDA entend tirer parti des avantages connexes associés aux trois domaines thématiques interconnectés de la stratégie afin de renforcer la résilience et les moyens d'existence durables des groupes cibles, de

²¹ Au FIDA, les activités en amont renvoient aux activités de collecte de fonds, notamment au moyen d'obligations durables, de fonds supplémentaires et de reconstitutions des ressources, en plus des activités de passations de marché. Les activités internes du FIDA désignent les différentes activités destinées à soutenir les opérations en aval. Cela englobe les capacités dans différents domaines, notamment les initiatives en faveur de la durabilité institutionnelle menées par la Division des services de gestion, le contrôle financier, l'appui au financement des projets, la gestion des risques, la gestion des ressources humaines, la trésorerie, la déontologie, l'audit interne et la surveillance, ainsi que les spécialistes techniques qui appuient les opérations de pays dans les équipes du Département des opérations de pays, du Bureau de l'efficacité du développement et du Bureau de l'exécution technique. Les opérations en aval renvoient aux investissements réalisés par le FIDA dans plus de 98 pays, où il intervient à l'aide de différents instruments tels que les prêts souverains, les prêts non souverains, l'assistance technique, les instruments de don et la participation à l'élaboration des politiques.

²² Voir le tableau détaillé à l'appendice I pour un aperçu de certains risques et possibilités.

réduire les émissions de gaz à effet de serre issues des systèmes agroalimentaires et de limiter la dégradation de l'environnement tout en conservant la biodiversité.

Cap sur la fragilité

52. Durant la période couverte par FIDA13, le FIDA entend intervenir davantage dans les contextes de fragilité et s'est engagé à allouer au moins 30% de ses ressources de base aux pays en situation de fragilité (d'après la liste des pays en situation de fragilité ou de conflit établie par la Banque mondiale)²³.
53. Pour concrétiser cet engagement, le FIDA a élaboré une approche opérationnelle actualisée²⁴ dans laquelle il renforce et perfectionne les outils et approches existants. Il y précise ses modalités d'intervention dans les contextes de fragilité et renforce son attention portée aux populations rurales et à la promotion de la résilience. Il y mentionne également certains éléments de son approche actuelle, notamment ses principes d'action dans les contextes de fragilité. Il y répertorie en outre des caractéristiques opérationnelles clés dans quatre domaines: l'amélioration des diagnostics, la programmation tenant compte de la fragilité, le renforcement de l'appui et des capacités, et le développement de partenariats stratégiques. L'Unité en charge de la fragilité, rattachée au Département des opérations de pays, est responsable de la coordination et de l'appui à la mise en œuvre de cette approche actualisée au FIDA.
54. Pour améliorer les diagnostics de la fragilité, le FIDA a mis à jour les processus d'évaluation de la fragilité mobilisés lors de la conception des stratégies de pays et des projets pour éclairer les approches fondées sur les risques. Il a également exploité des technologies fondées sur l'intelligence artificielle pour analyser rétrospectivement son portefeuille actif et extraire des enseignements de 162 rapports de conception de projets. L'ensemble des connaissances ainsi acquises est présenté sous la forme d'un tableau de bord interactif conçu pour favoriser un apprentissage approfondi et éclairer la prise de décisions.
55. Dans les domaines de la programmation tenant compte de la fragilité et du renforcement de l'appui, une action concertée a été menée pour veiller à ce que la question de la fragilité soit prise en compte dans l'élaboration des stratégies, politiques et orientations en la matière. Les opérations de pays ont également bénéficié d'un appui renforcé grâce à des activités de conseil technique et à des outils de perfectionnement ciblés, notamment un cours de formation sur la fragilité proposé dans le cadre de l'Académie des opérations du FIDA.
56. Le FIDA a réussi à se démarquer dans les communautés de pratique compétentes à l'échelle mondiale, notamment grâce à la récente adoption de la Recommandation du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques concernant l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, qui a renforcé l'engagement du Fonds en faveur d'une action cohérente et adaptée au contexte dans les situations de fragilité²⁵.

C. Effectifs du FIDA

Rétribution et performance

57. Le FIDA accompagne et forme son personnel, valorise la diversité de ses effectifs et prône un ensemble de valeurs fondamentales, à savoir le professionnalisme, l'intégrité, le respect et la culture du résultat. Il recherche des professionnels qui possèdent une vision stratégique et qui sont fermement déterminés à remplir son mandat visant à investir dans les populations rurales.

²³ [Rapport sur FIDA13](#).

²⁴ FIDA. 2024. [Approche actualisée de l'intervention du FIDA dans les situations de fragilité](#).

²⁵ Organisation de coopération et de développement économiques. 2019. [Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix](#).

58. Le FIDA dispose d'un système structuré d'évaluation de la performance, essentiel à la planification, au perfectionnement et à l'appréciation des performances de son personnel, y compris des effectifs travaillant sur les questions climatiques et d'autres enjeux liés à la durabilité. Au FIDA, la rémunération n'est pas subordonnée à des objectifs précis en matière de durabilité.

Culture institutionnelle et rétention du personnel

59. Le FIDA encourage les initiatives et les actions volontaires qui, collectivement, renforcent sa capacité à instaurer une culture institutionnelle plus soudée, plus inclusive et davantage axée sur la performance. Ces initiatives dérivent de plans d'action élaborés à partir des retours d'information du personnel recueillis à l'issue de sondages mondiaux portant sur différents aspects de la culture institutionnelle. Elles contribuent à assurer la cohérence entre les ressources, la communication, l'exemplarité des dirigeants et la reddition de comptes, et visent à promouvoir l'amélioration continue et à accompagner, à l'échelle du FIDA, une profonde transformation à même de renforcer la motivation du personnel, la confiance dans la direction, le dialogue et la collaboration entre équipes. À terme, ces efforts devraient contribuer à garantir l'agilité opérationnelle, à retenir les talents et à instaurer un lieu de travail où chaque personne se sent valorisée, soutenue et apte à contribuer efficacement à la mission du FIDA.
60. Parmi les initiatives menées figurent: des programmes de perfectionnement du personnel et des cadres et des formations sur la gestion de la performance, destinés à favoriser une relation de travail constructive et axée sur les résultats entre les responsables hiérarchiques et les membres de leur équipe; des initiatives en faveur du bien-être du personnel, axées sur la santé et la sécurité, des formations sur la résilience et des programmes de promotion de la santé; des événements, blogs et vidéos sur la diversité, l'équité et l'inclusion à l'intention de tous les employés (quel que soit leur fuseau horaire), visant à encourager chacun à remettre en question les préjugés inconscients et à préserver un environnement de travail empreint de respect; des initiatives destinées à améliorer la gestion de la charge de travail et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, telles que l'aménagement des modalités de travail et la réduction du taux de vacance des postes; des dispositifs de reconnaissance du personnel, des récompenses pour l'innovation et des gratifications non financières fondées sur les résultats; des initiatives visant à renforcer le dialogue avec les dirigeants et à faire progresser le programme de transformation culturelle, notamment par la création d'une équipe chargée de la transformation culturelle et des relations avec les employés au sein du FIDA, et par le renforcement de la capacité institutionnelle à s'orienter en fonction des remontées de données et à faire de la culture organisationnelle l'une des priorités du Fonds.

Bien-être du personnel

61. Le FIDA adhère à la Stratégie pour la santé mentale et le bien-être dans le système des Nations Unies en 2024 et au-delà, qui vise à promouvoir la santé mentale et physique du personnel des Nations Unies. La stratégie du FIDA pour la santé mentale en 2026 et au-delà a été mise au point en décembre 2025, en collaboration avec la Division du personnel et de la culture interne et l'Unité des services de santé et de prévention. Elle vise à recenser les axes d'amélioration et les lacunes, à cerner les enjeux liés à la santé mentale et physique et à la qualité de l'environnement de travail, et à déterminer les domaines à surveiller de près. Sa mise en œuvre s'appuiera sur la collaboration des hauts dirigeants, des stratégies de communication et un plan d'action pour 2026 et les années suivantes, ce qui impliquera la collaboration et l'intervention de l'Unité des services de santé et de prévention, des conseillers du personnel, de l'Unité de gestion des talents et de la Division du personnel et de la culture interne. L'objectif est de permettre à l'ensemble du personnel, autant que possible, de se sentir valorisé, de donner le meilleur de lui-même et de contribuer à la réalisation du mandat du FIDA.

62. Les progrès seront suivis au moyen du tableau de bord des Nations Unies relatif à la santé mentale, spécialement conçu pour surveiller divers aspects de la stratégie pour la santé mentale, ainsi que de l'enquête de veille sanitaire à l'échelle du système des Nations Unies et des sondages mondiaux du personnel, entre autres.

Sécurité du personnel, des biens et des locaux

63. L'Unité de la sécurité du FIDA s'assure que les activités du Fonds sont menées en toute sécurité et efficacement à l'échelle mondiale, en veillant à ce que les niveaux de risques de sécurité restent dans les limites acceptables. Elle s'appuie pour cela sur une gestion rigoureuse des risques de sécurité, des dispositifs complexes d'intervention en cas de crise et une planification viable de la continuité des opérations en vue de protéger le personnel, les locaux et les biens du FIDA.
64. L'Unité de la sécurité veille au respect intégral des politiques et procédures du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Elle est chargée de suivre, de rendre compte et de faire respecter les mesures de gestion des risques de sécurité dans l'ensemble des bureaux et pays d'intervention du FIDA, renforçant ainsi la résilience organisationnelle.
65. En outre, l'Unité de la sécurité accorde la priorité au renforcement des capacités du personnel à l'échelle mondiale. Grâce à des formations ciblées en matière de sécurité et à des exercices de gestion de crise, elle renforce la sensibilisation aux enjeux de sécurité, promeut une culture de la sécurité axée sur la prévention et transmet au personnel les compétences et les connaissances dont il a besoin pour gérer efficacement les risques de sécurité et de sûreté. Ces activités permettent aux effectifs du FIDA de travailler en toute confiance et en toute sécurité, y compris en cas d'incident ou de perturbation des opérations.

Formation et perfectionnement

66. Le FIDA mobilise son système de gestion de la performance pour développer les compétences et aptitudes nécessaires à la supervision des stratégies relatives aux risques et possibilités liés à la durabilité. Ce système prévoit la définition de deux types d'objectifs individuels en matière de performance: les objectifs opérationnels et les objectifs de compétences. Les compétences associées à chaque poste sont évaluées dans ce cadre. Un outil d'évaluation des compétences, renseigné par le personnel et validé par les responsables hiérarchiques, est en cours de mise au point et sera déployé en 2026. Ces dispositifs permettront au FIDA de suivre et d'analyser l'évolution des talents, des compétences et des aptitudes de son personnel. En 2025, des formations internes sur l'information en matière de durabilité ont été organisées à l'intention du personnel, afin que celui-ci puisse développer les compétences nécessaires pour contribuer efficacement aux informations présentées dans le présent rapport. La formation comprenait les modules suivants: contexte de la publication d'informations en matière de durabilité, normes IFRS relatives à la durabilité, évaluation du caractère significatif, gestion des données et cadres de contrôle, assurance relative à la durabilité, et maturité et gouvernance en matière de durabilité.

D. Aperçu du plan d'action du FIDA pour la durabilité des projets

67. En réponse aux engagements pris au titre de FIDA²⁶, le Fonds a conçu un plan d'action pour la durabilité des résultats obtenus au niveau des projets. Ce plan aborde l'environnement et le climat comme des dimensions essentielles de la durabilité.
68. Le plan visait à améliorer la performance du FIDA en matière de durabilité des résultats au niveau des projets grâce à une approche appuyant le portefeuille du FIDA. En raison de la diversité des projets du FIDA et des nombreux facteurs pouvant influencer la durabilité d'un projet, l'objectif n'est pas d'aborder chaque

²⁶ Mesure contrôlable 31 relative à l'engagement 2.2 – [Rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA](#).

facteur séparément, mais plutôt de fournir les éléments nécessaires pour favoriser une large diffusion des savoirs, comportements et capacités susceptibles d'améliorer la durabilité des projets. Le plan d'action pour la durabilité décrit un ensemble de mesures contrôlables assorties de délais, destinées à améliorer la durabilité des résultats obtenus dans le cadre des opérations du FIDA. Il s'appuie sur les enseignements tirés d'évaluations indépendantes et d'autoévaluations et a été enrichi par de longues consultations auprès des parties prenantes internes.

69. L'approche suivie par le FIDA pour évaluer la durabilité des projets couvre cinq dimensions: la dimension financière, la dimension sociale, la dimension environnementale et climatique, la dimension institutionnelle et la dimension technique. Pour permettre une analyse plus détaillée des activités propices à la durabilité des résultats, chaque projet doit prévoir un plan d'action pour le retrait et la pérennisation qui couvre l'ensemble des résultats obtenus. Les directives relatives aux rapports d'achèvement mentionnent la nécessité d'examiner la résilience future des résultats du projet face aux risques, en tenant compte des cinq dimensions de la durabilité.
70. Les notes d'examen des PESEC au niveau des projets déterminent les niveaux de risque climatique et les mesures d'atténuation applicables dans les zones d'intervention. Elles comprennent une analyse des données historiques et des projections climatiques destinées à faciliter la conception d'activités éclairées par des données climatiques. Les PESEC aident le FIDA à repérer des leviers pour renforcer la résilience climatique des communautés rurales et prendre en compte les thématiques transversales, y compris les risques liés au climat.
71. Pour réduire les risques et renforcer la durabilité des projets dans ses cinq dimensions, les PESEC intègrent le principe opérationnel du consentement préalable, libre et éclairé. En permettant aux peuples autochtones de participer pleinement et efficacement aux décisions qui touchent leurs droits, leurs terres, leurs territoires, leurs ressources et leurs moyens d'existence, ce principe réduit au minimum les risques opérationnels et fiduciaires tout en améliorant l'efficacité du développement.
72. L'approche du FIDA en matière de gestion financière durable implique de privilégier le recours aux systèmes nationaux de gestion des finances publiques, plutôt que la création de structures parallèles, dans le droit fil des accords internationaux tels que la Déclaration de Paris. Cette approche contribue à renforcer les institutions nationales au-delà du cycle de vie de chaque projet. Elle s'appuie sur des contrôles fondés sur les risques, qui permettent de combler les lacunes sans compromettre l'appropriation au niveau local. Des initiatives de renforcement des capacités sont par ailleurs prévues, notamment des ateliers sur la gestion financière et un appui technique visant à aider les organismes d'exécution à se conformer aux normes fiduciaires.
73. Dans le cadre de l'initiative de renforcement des capacités BUILDPROC, le FIDA et le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail ont créé un module sur les pratiques d'achat durables, consolidant ainsi les efforts visant à intégrer les questions environnementales, sociales et climatiques dans l'exécution des projets. Programme phare du FIDA en matière de certification, BUILDPROC fait de la passation des marchés un levier stratégique pour accroître l'impact en matière de développement. Grâce à ce nouveau module, le personnel chargé de la passation des marchés au niveau des pays peut acquérir des compétences en matière de planification stratégique des passations de marché, d'analyse du marché, de mobilisation des communautés, de développement des filières et d'achats inclusifs. Les participants apprennent notamment à employer la méthode du coût complet sur le cycle de vie, à calculer le coût total de possession, à appliquer des critères pondérés et des méthodes de calcul des émissions de CO₂, et à concevoir des procédures de passation de marchés qui favorisent la durabilité,

l'innovation et le développement des marchés locaux. Le module renforce également la capacité à développer des partenariats public-privé-producteurs, à intervenir dans des contextes de fragilité et à gérer les risques liés à la passation de marchés. À ce jour, la formation a été suivie par 174 membres du personnel chargé de la passation de marchés au titre des projets en poste dans toutes les régions, témoignant de l'engagement du FIDA en faveur de pratiques d'achats plus durables et plus résilientes.

E. Approche suivie pour la planification de la transition et l'alignement sur l'Accord de Paris

74. Le FIDA a présenté sa Feuille de route pour l'alignement sur l'Accord de Paris²⁷ à la cent quarante-quatrième session du Conseil d'administration, où elle n'a suscité aucune objection. Le Fonds y précise la manière dont il alignera ses investissements sur les objectifs de l'Accord de Paris en faveur d'un développement sobre en carbone et résilient au climat. L'approche adoptée est en adéquation avec le cadre des BMD pour l'alignement sur l'Accord de Paris²⁸.

F. Résilience climatique

75. Le FIDA met en évidence l'importance accordée au renforcement de la résilience climatique dans les plans et les politiques précités. Il prend par ailleurs des mesures pour mieux comprendre la façon dont les risques liés au climat peuvent se répercuter sur le risque souverain. Ce phénomène résulte de l'effet des risques climatiques sur les variables macroéconomiques et la stabilité sociale, qui influencent à leur tour la note de crédit et la solvabilité des États. Le FIDA a commencé à réaliser des tests de résistance aux risques climatiques qui s'articulent autour de trois piliers thématiques: les risques liés aux aléas physiques, le climat et l'environnement, et les risques de transition²⁹. Afin de publier des informations sur les répercussions des risques liés au climat sur la performance financière du FIDA, le Bureau de la gestion globale des risques assure le suivi de l'exposition du Fonds aux risques physiques. Celle-ci est mesurée à l'aide d'un indice de risque physique interne, qui sert à évaluer la contribution de chaque pays à l'exposition globale du FIDA à ce type de risque. Du fait de son mandat en faveur du développement, le FIDA détient un portefeuille de prêts essentiellement concentré dans des pays particulièrement exposés à ces risques. En décembre 2025, l'encours de ses prêts était majoritairement considéré comme exposé à un niveau de risque physique moyen, voire plus élevé.

G. Engagement en faveur de la finance durable

76. Les contributions des États membres demeurent le pilier central des ressources financières du FIDA. Cela dit, le FIDA a élargi ses sources de capitaux et a commencé à émettre des obligations sous forme de placements privés. Celles-ci sont toutes des obligations durables émises conformément au Cadre de financement du développement durable. Les fonds ainsi obtenus sont utilisés pour financer ou refinancer des projets qui apportent des avantages environnementaux et sociaux et qui contribuent à 16 des 17 objectifs de développement durable.
77. Le Cadre de financement du développement durable témoigne de l'engagement du FIDA à rendre compte de l'impact des projets financés par les obligations émises sur les marchés financiers internationaux.
78. Le Cadre de financement du développement durable est conforme aux lignes directrices applicables aux obligations durables publiées par l'International Capital Market Association (ICMA). Il reprend les quatre composantes fondamentales des

²⁷ [EB 2025/144/R.20](#).

²⁸ Pour concrétiser les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, les BMD ont adopté une approche et des principes communs visant à aligner leurs activités sur les objectifs de l'Accord de Paris.

²⁹ Pour en savoir plus, voir la partie sur la gestion des risques financiers et non financiers liés à la durabilité qui figure dans la section sur la gestion des risques.

Principes applicables aux obligations vertes (2018), des Principes applicables aux obligations sociales (2020) et des Lignes directrices applicables aux obligations durables (2018) établis par l'ICMA, à savoir: i) l'utilisation des fonds; ii) le processus d'évaluation et de sélection des projets; iii) la gestion des fonds; iv) la production de rapports.

79. Le FIDA fait de son programme d'émission d'obligations durables une composante essentielle de sa stratégie de financement³⁰. Au 31 décembre 2025, il avait émis des obligations d'un montant de 985,2 millions d'USD (contre 646,6 millions d'USD en 2024) sous forme de placements privés axés sur la durabilité, qui ont servi à financer des projets de développement conformément au Cadre de financement du développement durable. Pour rendre compte des effets de ses obligations durables, le FIDA publie un rapport d'impact annuel en s'appuyant sur les lignes directrices de l'ICMA applicables aux obligations durables et sur le cadre harmonisé relatif aux rapports d'impact. L'impact est mesuré au moyen de son cadre relatif aux indicateurs de base. Le rapport d'impact annuel démontre comment le produit des émissions de placements privés du FIDA est investi conformément à la mission du Fonds, qui consiste à favoriser une transformation rurale durable et à cibler les populations rurales pauvres dans cinq régions. Il présente également les montants engagés et décaissés au niveau du portefeuille et met en évidence la contribution du portefeuille de projets financés par ces placements privés à la réalisation des objectifs de développement durable. Par exemple, le FIDA a émis en juillet 2024 une obligation axée sur la nutrition d'un montant de 50 millions d'USD à l'intention de Zenkyoren (organisation d'assurance coopérative établie au Japon), conformément au Cadre de financement du développement durable.
80. La mise à jour du Cadre d'emprunt intégré a été approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2025. Ce cadre définit les procédures de diligence raisonnable que le FIDA applique aux investisseurs institutionnels privés, notamment l'analyse de leur profil ESG et l'évaluation des risques de réputation. La performance des potentiels investisseurs institutionnels privés à impact à l'aune des critères ESG est examinée à l'aide d'indicateurs tirés d'évaluations des risques dans ce domaine et d'autres sources d'information. En outre, chaque investisseur institutionnel privé à impact est évalué pour détecter tout lien (direct ou indirect) actuel ou préexistant avec le FIDA et prévenir tout conflit d'intérêts potentiel.

H. Gestion des placements au FIDA

81. La gestion des liquidités du FIDA est régie par l'Exposé de la politique de placement (ExPP), qui exige que les actifs du portefeuille d'investissement soient gérés conformément aux principes de préservation du capital investi, de liquidité suffisante et de recherche du rendement maximum dans le cadre d'une démarche non spéculative.
82. L'ExPP consacre en outre le principe d'adhésion à une démarche d'investissement responsable. En tant qu'investisseur responsable, le FIDA s'efforce d'investir dans des titres émis par des entités qui observent les principes fondamentaux relatifs aux droits humains, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. À ce titre, le Fonds adhère aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et il examine le respect de ces principes par les émetteurs de titres avant de se prononcer sur le caractère admissible des placements.
83. Conformément à la version révisée de l'ExPP, les critères d'exclusion sont utilisés en application des principes du Pacte mondial des Nations Unies, afin d'exclure les titres émis par des entités proposant des produits ou des services contraires à l'éthique, comme l'extraction de charbon, la production d'électricité à partir du charbon, les armes qui font débat, le tabac, l'alcool et les jeux d'argent.

³⁰ <https://www.ifad.org/fr/investisseurs>.

84. Sous réserve de la disponibilité des émissions sur le marché et des niveaux de tolérance au risque définis dans l'ExPP, le FIDA s'engage à inclure dans son portefeuille d'investissement des obligations vertes et d'autres titres axés sur les questions ESG. Il peut s'agir d'obligations émises par des organisations supranationales, des États ou des organismes publics, d'obligations d'entreprises ou de titres adossés à des actifs sur le marché des obligations à impact. En 2025, tous les nouveaux titres acquis dans le cadre du portefeuille de placements du FIDA étaient pleinement conformes aux principes ESG précités.
85. Au 31 décembre 2025, le montant total du portefeuille d'investissement du FIDA s'élevait à 2,1 milliards d'USD (contre 1,8 milliard d'USD en 2024)³¹.

I. Synthèse des risques et des possibilités liés à la durabilité

86. Le présent rapport décrit les risques et possibilités associés aux sujets en matière de durabilité qui sont ressortis de l'évaluation du caractère significatif³².
87. Comme indiqué dans la section sur la gouvernance, les PESEC décrivent la façon dont le FIDA intègre la gestion des risques climatiques dans le cycle de ses projets, permettant ainsi la détection et la gestion efficaces des risques liés au climat.
88. Les risques physiques désignent les risques qui découlent des changements climatiques et peuvent être liés à des phénomènes (risques aigus) ou à des évolutions à plus long terme des régimes climatiques (risques chroniques). Les risques physiques aigus résultent de phénomènes liés aux conditions météorologiques, tels que les tempêtes, les inondations, les sécheresses ou les vagues de chaleur, qui s'aggravent et deviennent de plus en plus fréquents. Les risques physiques chroniques renvoient aux changements dans le régime des pluies et les températures, qui sont susceptibles d'entraîner une élévation du niveau de la mer, une réduction de la disponibilité de l'eau, une perte de biodiversité et des modifications dans la productivité des sols. Ces risques peuvent avoir des effets sur la chaîne de valeur du FIDA et mettre les opérations du Fonds à l'arrêt.
89. Les risques de transition découlent des efforts du FIDA visant à évoluer vers un modèle sobre en carbone. Il s'agit notamment de risques liés aux politiques, de risques juridiques, de risques technologiques, de risques de marché et de risques de réputation. Ces risques pourraient avoir des incidences financières pour le FIDA, notamment sous la forme d'une hausse des coûts de fonctionnement ou d'une hausse des pertes de crédit attendues associées aux opérations souveraines et non souveraines. Voir le tableau 6 pour en savoir plus.
90. Le FIDA a renforcé la gestion des risques dans ses projets grâce à la matrice intégrée des risques de projet du Système de gestion des résultats opérationnels. Cette matrice décrit les types de risques et leur degré de probabilité, leurs répercussions potentielles et les mesures d'atténuation correspondantes. Cette approche globale couvre notamment les risques politiques, macroéconomiques, financiers, sociaux, climatiques et environnementaux.
91. Selon les directives sur la gestion des risques dans le cadre des projets³³, les risques des projets sont considérés comme « élevés », « substantiels », « modérés » ou « faibles » en fonction de la probabilité qu'ils se concrétisent et de leur impact attendu sur la réalisation des objectifs du projet.
92. Cette catégorisation aide le FIDA à repérer les risques et les impacts sociaux, environnementaux et climatiques, et à déterminer les mesures d'atténuation requises pour y faire face. La direction examine la matrice intégrée des risques de projet dans le cadre du processus d'approbation des conceptions de projet, avant

³¹ États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2025.

³² Voir le tableau 1 et l'appendice I pour plus d'informations.

³³ Voir le document intitulé « *Enhancing Risk Management in IFAD Investment Projects – Guidance for Staff* ».

que les projets ne soient soumis au Conseil d'administration pour approbation. Si nécessaire, cette matrice est examinée et actualisée lors des missions de supervision.

93. Lors de chaque mission de supervision et à l'achèvement des projets, les progrès réalisés sont évalués selon plusieurs dimensions, notamment celles directement liées à la détection et à l'atténuation des risques. Cette évaluation couvre notamment: i) l'adaptation climatique (appréciation de la pertinence et de l'efficacité des interventions en matière d'adaptation); ii) la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (changements positifs ou négatifs dans le stock de ressources naturelles pouvant être attribués aux interventions du projet); iii) la stratégie de retrait et de durabilité. Les résultats du FIDA au regard de ces indicateurs à l'achèvement des projets sont publiés chaque année dans le RIDE.

J. Définition des horizons temporels

94. Le FIDA évalue les risques et possibilités liés au climat sur plusieurs horizons temporels (court, moyen et long terme). Étant donné qu'un risque ou une possibilité peut avoir un impact à plus ou moins brève échéance, cet aspect est réévalué à chaque nouvelle publication de rapport.

Tableau 5
Horizons temporels

Court terme	1 an	Horizon similaire à celui des états financiers.
Moyen terme	3 ans	Horizon lié aux cycles de reconstitutions des ressources, lesquelles ont lieu tous les trois ans.
Long terme	> 3 ans	Le FIDA est une organisation axée sur l'impact, et les changements prennent du temps. Les principaux éléments à prendre en considération sur le long terme sont la planification stratégique du FIDA et de différentes thématiques (comme la stratégie pour le climat, l'environnement et la biodiversité), les objectifs de développement durable (horizon 2030), ainsi que les prêts et dons au titre des opérations souveraines et non souveraines.

95. Les horizons temporels présentés ci-dessus correspondent aux horizons de planification considérés par la direction du FIDA dans le cadre de la prise de décisions stratégiques. L'appendice I présente les différents horizons temporels applicables à certains risques et possibilités liés à la durabilité.

K. Approche stratégique de la durabilité institutionnelle³⁴ Systèmes de gestion environnementale et efforts de réduction

96. La norme internationale ISO 14001:2015 relative aux systèmes de gestion environnementale sert de référence pour l'approche et les critères communs applicables aux systèmes de gestion environnementale dans le système des Nations Unies. Afin d'améliorer continuellement leur action en faveur de la durabilité environnementale, les organisations sont tenues de mettre en place leur propre système de gestion environnementale.
97. En 2010, le siège du FIDA a reçu une certification « Or » au titre du classement « Leadership in Energy and Environmental Design » (LEED) dans la catégorie « Bâtiments existants: fonctionnement et maintenance ». Il a ensuite accédé au niveau « Platine » de cette certification en 2015, 2021 et 2026. La certification la plus récente, obtenue dans le cadre de la version 4.1 du classement LEED, a été confirmée et assortie d'une note de 81 sur 100. Au fil des ans, les normes LEED sont devenues de plus en plus exigeantes. Parallèlement, les bâtiments du siège du FIDA ont continué de vieillir tandis que les technologies et les valeurs de référence sur la performance ont évolué, ce qui a rendu progressivement plus difficile le renouvellement de la certification. Le FIDA est la première entité des Nations Unies

³⁴ Relève des activités internes.

à avoir obtenu une certification « Platine » pour des bâtiments existants (soit le niveau de certification le plus élevé au monde pour des bâtiments écologiques), et ce trois fois de suite.

98. L'obtention de cette certification LEED est le fruit d'un engagement de long terme, qui a commencé par l'analyse complète des lacunes visant à déterminer les actions prioritaires et les potentiels gains d'efficacité. Le FIDA a notamment investi dans des panneaux photovoltaïques, des réservoirs de collecte des eaux de pluie, des systèmes de sous-comptage modernes, une gestion plus efficace des déchets et un suivi renforcé de la consommation d'énergie et d'eau. Ces mesures ont été complétées par le renforcement des pratiques d'achats durables, l'adoption de protocoles de nettoyage écologiques, l'organisation d'initiatives de sensibilisation des occupants et un suivi continu des résultats, permettant de veiller à l'intégration des principes de durabilité dans les opérations quotidiennes et la gestion des installations.
99. Pour sensibiliser son personnel, le FIDA a installé au siège un écran affichant la consommation mensuelle d'eau, de gaz et d'électricité par rapport au mois précédent et par rapport au même mois de l'année précédente, mettant ainsi en évidence les progrès réalisés. En outre, un défi mensuel a été lancé à l'intention du personnel afin de recueillir des idées et des suggestions sur les moyens d'encourager des pratiques plus durables et de promouvoir des initiatives écologiques tant sur le lieu de travail qu'en dehors.
100. En 2018, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, le FIDA a interdit la vente de boissons en bouteilles en plastique à la cafétéria et dans les distributeurs automatiques du siège. Cette même année, les gobelets en plastique des machines à café ont été remplacés par des gobelets en carton certifiés par le Forest Stewardship Council et revêtus d'un film biodégradable à base d'amidon de maïs, tandis que les bâtonnets en plastique ont été remplacés par des bâtonnets en bois. Gobelets et bâtonnets sont entièrement compostables.

Gestion de l'eau et des eaux usées

101. L'utilisation efficace des ressources en eau est l'un des principaux critères du classement LEED. En 2021, le FIDA a obtenu 11 points sur 14 dans ce domaine.
102. Le FIDA a commencé à surveiller la consommation d'eau à son siège en 2008. Depuis lors, cette consommation a considérablement été réduite, notamment grâce à l'installation de robinets économes en eau dans les sanitaires, remplacés en 2021 par des équipements encore plus performants. D'autres mesures ont été mises en place, telles que la réduction du volume des chasses d'eau, la mise en place d'alertes en cas de surconsommation et l'installation de systèmes de récupération des eaux de pluie pour arroser les espaces verts. La modernisation du système d'irrigation a également consisté à éviter le remplissage des cuves à partir du réseau municipal; à remplacer les arroseurs escamotables par un système d'arrosage enterré; et à privilégier des mesures peu coûteuses pour optimiser l'utilisation de l'eau de pluie récupérée. Des capteurs d'humidité du sol et d'autres capteurs environnementaux ont été installés pour surveiller les conditions du sol et activer l'arrosage uniquement lorsque c'est nécessaire, optimisant ainsi l'utilisation des ressources en eau. L'eau de pluie est stockée dans cinq cuves d'une capacité totale de 20 000 litres. Il y a plus de dix ans, la consommation d'eau chaude et d'eau froide à la cafétéria a été limitée à cinq mètres cubes par jour, un volume déterminé sur la base d'études relatives à la consommation d'eau dans les cafétérias et les cuisines industrielles dans des bâtiments de taille comparable.

Autres mesures environnementales

103. Le FIDA a pris d'autres mesures visant à réduire son empreinte environnementale tout en maintenant des normes de qualité exigeantes au siège:
- Amélioration de la qualité de l'environnement intérieur grâce à une stratégie de nettoyage écologique, au suivi du confort thermique et de la qualité de l'air, et à un système de gestion de l'éclairage naturel particulièrement efficace.
 - Installation, en juin 2024, de bornes de recharge pour encourager le personnel à se rendre au travail en véhicule électrique.
 - Mise en place d'un programme complet de maintenance visant à maximiser la durabilité des équipements et des systèmes. Les centrales de traitement d'air et les systèmes de refroidissement et de chauffage, en service au siège depuis 2006, sont toujours aussi efficaces et performants.
104. Le FIDA est attaché aux pratiques d'achat durables. Dans le cadre du réseau des responsables de la passation des marchés mis en place par des BMD il y a plus de 20 ans, le Fonds partage l'engagement pris d'harmoniser les politiques et les pratiques opérationnelles pour renforcer l'économie, l'efficacité et l'équité dans toutes les opérations financées par les BMD. Les pratiques durables de passation des marchés publics fournissent un cadre stratégique permettant d'intégrer les aspects économiques, sociaux, environnementaux et relatifs à la gouvernance institutionnelle dans l'ensemble du cycle de passation de marchés. En tenant compte de ces facteurs dans le processus de passation des marchés au titre des projets du FIDA, et en appuyant des réformes nationales en faveur de la durabilité, les pratiques d'achat durables peuvent améliorer considérablement la performance environnementale, entre autres retombées positives.
- ### **Voyages**
105. Le FIDA reste déterminé à promouvoir des voyages plus respectueux de l'environnement en son sein. Les directives relatives aux voyages intègrent pleinement les questions de durabilité dans la planification et la conduite des missions. Les membres du personnel sont invités à évaluer en premier lieu si un voyage est indispensable ou si un échange en ligne pourrait répondre aux besoins opérationnels. Lorsque les voyages sont nécessaires, ils sont encouragés à privilégier des modes de transport à plus faibles émissions – tels que le train ou le bateau lorsque cela est possible – et à choisir la classe aérienne la plus appropriée et la moins émettrice. L'agence de voyages du FIDA fournit désormais des données sur les émissions associées à chaque option de vol, facilitant ainsi la prise de décisions plus éclairées en matière de déplacements durables. Les missions sont également planifiées de manière plus stratégique, le regroupement des voyages étant encouragé afin de réduire les émissions globales. Les équipes sont également invitées à limiter autant que possible le nombre de participants aux missions.
106. Dans le cadre de sa participation aux négociations conjointes des entités des Nations Unies avec les compagnies aériennes, le FIDA encourage également des pratiques de transport aérien plus durables en incitant les compagnies à investir dans une aviation plus verte. Par l'achat de carburant d'aviation durable auprès de plusieurs compagnies aériennes, le FIDA renforce son engagement en faveur de la réduction des émissions liées aux déplacements. Ces mesures contribuent à une planification plus efficiente des voyages, tout en consolidant les efforts déployés par le FIDA pour réduire son empreinte écologique sans compromettre l'efficacité de ses opérations.

Compensation

107. Le système des Nations Unies s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Concernant les émissions résiduelles, les entités achètent des certificats de réduction approuvés par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
108. Le processus de compensation s'applique à l'ensemble des émissions du FIDA, y compris celles liées aux déplacements aériens. Tous les bureaux de pays du FIDA sont alignés sur cet engagement des Nations Unies. Le FIDA a adopté le principe de neutralité climatique en 2013 et il a depuis compensé l'intégralité de ses émissions de gaz à effet de serre.
109. Une fois les émissions annuelles liées aux activités internes quantifiées, le FIDA prend contact avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour acquérir des unités de réduction certifiée des émissions directement auprès du Fonds pour l'adaptation du Protocole de Kyoto³⁵.
110. Depuis 2023, tous les certificats relatifs aux crédits achetés comportent la mention « Le FIDA a compensé ses émissions résiduelles », gage de la transparence du processus³⁶.

Gestion des déchets

111. Des audits des déchets sont réalisés chaque année, conformément aux exigences du protocole LEED. Toutes les poubelles du siège du FIDA sont régulièrement collectées afin d'évaluer la qualité du tri des déchets. Le FIDA a mis en place de nouvelles stratégies pour pallier les insuffisances détectées dans certains domaines.
112. À la suite des négociations menées en 2013 avec les autorités locales chargées de la gestion des déchets, le siège du FIDA dispose aujourd'hui de son propre espace dédié au tri des déchets. La mise en place de ces installations a marqué une étape importante dans les efforts déployés pour réduire et recycler les déchets.
113. Pour encourager le recyclage, les poubelles individuelles ont été retirées des bureaux du siège, ce qui a réduit de 78% le volume de déchets non recyclables. Des bornes de tri améliorées ont en outre été installées dans tous les espaces communs du siège.

V. Gestion des risques

A. Aperçu de la gestion des risques au FIDA

114. Les politiques du FIDA en matière de gestion des risques l'aident à prendre des décisions en connaissance de cause et à doser judicieusement les risques à prendre pour atteindre ses priorités stratégiques et ses objectifs de développement. Le FIDA ne cesse d'adapter ces politiques à l'évolution du paysage du développement et aux meilleures pratiques du secteur, en particulier celles des IFI et des BMD.
115. La structure de gouvernance qui régit la gestion des risques au FIDA repose sur la Politique de gestion globale des risques, laquelle sert de cadre général pour tous les mécanismes, procédures et directives opérationnelles en la matière.
116. La Politique de gestion globale des risques joue un rôle essentiel dans l'élaboration de stratégies, l'établissement du budget et l'allocation des ressources, ainsi que dans l'instauration d'une solide culture du risque au FIDA. Elle définit les principaux rôles et responsabilités des parties prenantes de la gestion globale des risques en

³⁵ Le Fonds pour l'adaptation du Protocole de Kyoto finance des projets d'adaptation dans des pays en développement vulnérables sur le plan climatique.

³⁶ Voir le tableau 13 pour en savoir plus.

faisant fond sur une taxonomie exhaustive des risques institutionnels et sur une structure de comités.

117. Le dispositif opérationnel de gestion globale des risques au FIDA s'appuie sur un modèle comportant trois lignes de défense, dans le cadre duquel sont définis les activités de surveillance ainsi que les rôles et les responsabilités aux fins de la bonne gestion des risques à l'échelle du Fonds. La première ligne de défense (responsables des risques) comprend les départements, divisions et unités opérationnels dits de première ligne et les unités d'appui, qui prennent les risques et sont censés les gérer et les atténuer. La deuxième ligne de défense (contrôle indépendant des risques) correspond aux fonctions de gestion des risques qui sont exercées par l'équipe du Bureau de la gestion globale des risques, qui est dirigée par le ou la Responsable en chef de la gestion des risques, en coordination avec les autres fonctions de gestion des risques financiers ou non. La troisième ligne de défense comprend des fonctions indépendantes, notamment le Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) et IOE.
118. La taxonomie des risques utilisée par le FIDA classe les risques en quatre grands domaines, qui regroupent les principaux types de risques auxquels l'organisation est exposée:
- Risques stratégiques** – risques qui ont une incidence sur l'aptitude du Fonds à accomplir sa mission, à mettre en œuvre ses stratégies et à atteindre ses objectifs;
- Risques financiers** – risques de pertes financières qui se posent si le Fonds n'est pas en mesure de gérer ses ressources financières de façon efficace et économique et d'honorer ses engagements financiers;
- Risques opérationnels** – risques qui résultent de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes, à des personnes ou à des systèmes, ou bien d'événements extérieurs qui peuvent entraîner des pertes financières ou entacher la réputation du Fonds;
- Risques liés à l'exécution des programmes** – risques qui influent sur la capacité d'atteindre les résultats escomptés dans le cadre des stratégies, des projets ou des programmes appuyés par le Fonds, et risques de conséquences fortuites.
119. Le risque juridique et le risque de réputation sont des risques transversaux intégrés aux quatre domaines de risque.
120. Les risques climatiques, gérés dans le cadre de la Politique de gestion globale des risques, entrent explicitement dans le champ des risques liés à l'exécution des programmes, et sont progressivement introduits dans les rapports internes sur tous les domaines de risque.
121. Au FIDA, des comités chargés de la gestion des risques s'emploient à assurer un suivi des quatre domaines de risque susmentionnés et à coordonner leur gestion. Parmi ceux-ci, le Comité de la gestion globale des risques figure au plus haut niveau d'encadrement supérieur. Il examine les risques stratégiques du FIDA, y compris ceux qui sont liés au climat, et est chargé de faire appliquer les politiques de l'organisation en matière de risques. Il lui incombe également de favoriser l'instauration d'une solide culture du risque dans toute l'organisation. Le Comité est secondé par des comités techniques qui peuvent lui soumettre les risques importants dès qu'ils se posent.
122. L'Exposé de l'appétence pour le risque au FIDA vient compléter la Politique de gestion globale des risques et dicte la ligne de conduite en la matière. Il vise à aider la direction à prendre des décisions éclairées et efficaces tout en veillant à ce que l'exposition aux risques ne dépasse pas les limites acceptables établies. Le FIDA suit continuellement son profil de risque et diffuse périodiquement des rapports à cet égard sur la base d'indicateurs de risque clés correspondant aux

sous-domaines de risque et aux principaux facteurs de risque. Les cadres et le personnel du FIDA utilisent diverses sources pour rendre compte de ces indicateurs auprès de la direction des départements et de l'organisation, et pour faire remonter les informations lorsque les niveaux d'appétence ou les seuils ont été dépassés et que des mesures correctives doivent être prises. Les responsables de la gestion des risques sont chargés de tenir à jour les niveaux d'exposition aux risques et d'en informer régulièrement la direction. Les niveaux globaux d'exposition aux risques et leur évolution font l'objet d'un suivi afin que la direction puisse prendre des décisions éclairées dans les domaines de la planification stratégique, de la budgétisation et de l'allocation des ressources. Les comités techniques reçoivent des rapports sur les indicateurs de risque clés et assurent un suivi de ces indicateurs à chaque réunion.

123. Le FIDA a mis en place un tableau de bord des risques institutionnels à l'échelle de l'organisation où figurent des données relatives aux risques financiers et non financiers collectées par la direction, des observations sur les principales thématiques, l'exposition aux risques et leur évolution; et un aperçu des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques du Fonds. Les indicateurs présentés dans le tableau de bord renvoient aux principaux risques auxquels le FIDA est exposé, qui doivent être notifiés aux comités techniques concernés à intervalles réguliers ou à la demande du Bureau de la gestion globale des risques. Le tableau de bord permet au Conseil d'administration de suivre l'évolution des niveaux d'exposition aux risques ainsi que la mesure avec laquelle le FIDA arrive à gérer les risques sans dépasser les niveaux d'appétence. Les résultats globaux figurant dans le tableau de bord sont mis à jour tous les trimestres, sont examinés par le Comité de la gestion globale des risques, et sont présentés au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

B. Gestion des risques financiers et non financiers liés à la durabilité

124. La Politique de gestion globale des risques, qui s'appuie sur une taxonomie complète des risques et des comités de gestion des risques structurés, est essentielle pour assurer une gestion efficace des risques. Par l'intermédiaire du Comité de gestion des risques financiers et du Comité de gestion des risques non financiers, le Bureau de la gestion globale des risques informe les autres départements au sujet des processus relatifs à la gestion des risques et des actualisations en la matière. Étant donné que les risques climatiques augmentent et qu'ils peuvent avoir une influence sur les risques de crédit, les risques de marché, les risques opérationnels et les risques de liquidité, les processus permettant d'identifier, de classer et de surveiller les principales catégories de risque les plus impactées par les risques climatiques ont été actualisés.
125. **Le risque de crédit** est le principal risque auquel font face les institutions multilatérales de financement. Le FIDA prend connaissance des notations de crédit internes, établit des limites de concentration et assure un suivi constant des événements de crédit susceptibles d'avoir une incidence sur son portefeuille de prêts. Les facteurs ESG sont pris en compte dans le suivi du risque de crédit, car ceux-ci peuvent se répercuter sur la qualité de crédit du portefeuille de prêts du FIDA. En outre, des tests de résistance liés aux risques climatiques ont été intégrés au suivi du risque de crédit (voir le paragraphe sur l'évaluation des risques financiers liés aux changements climatiques ci-après).
126. **Liquidité et financement**³⁷. Conformément à sa Politique de liquidité, le FIDA doit respecter une exigence de liquidité minimale prudente afin d'être en mesure de respecter ses obligations financières dans l'immédiat, même en période de tension. Au FIDA, la gestion des liquidités comprend la planification des liquidités,

³⁷ D'autres éléments relatifs à la gestion des investissements et à la finance durable sont abordés dans la section du présent rapport relative à la stratégie.

qui est intégrée au processus de planification stratégique durant chaque cycle de reconstitution des ressources afin de ménager une situation adéquate à long terme en matière de liquidité et de collecte de ressources, de recenser les sources potentielles de financement, et d'assurer la faisabilité du plan de financement envisagé.

127. **Capitalisation.** Pour assurer l'adéquation des fonds propres, le FIDA procède à une planification prudente de ces fonds, fixe des limites d'exposition au risque et des ratios de fonds propres prudentiels, conserve un volume de fonds propres suffisant et procède à des tests de résistance afin d'évaluer la stabilité financière selon différents scénarios économiques. La Politique d'adéquation des fonds propres du FIDA a été actualisée en 2025 pour tenir compte des facteurs ESG dans son cadre de tests de résistance.
128. **Risque opérationnel.** Les risques liés au climat renvoient à des événements susceptibles de porter atteinte à l'intégrité physique et psychologique du personnel, d'endommager les actifs du FIDA, et d'accroître les coûts opérationnels, par exemple pour la remise en état des bureaux. Dans le cadre de la Politique de gestion globale des risques, le FIDA a mis en place des procédures relatives au risque opérationnel établissant la ligne de conduite pour gérer efficacement ce risque et appliquer systématiquement des procédures de détection, d'évaluation, de suivi et d'atténuation des risques opérationnels à l'échelle de l'organisation. L'évaluation du caractère significatif dans le cadre des efforts déployés par le FIDA pour améliorer sa gestion des risques climatiques contribuera à renforcer le suivi des risques opérationnels en faisant ressortir les liens existant entre ces deux types de risque.
129. **Évaluation des risques financiers liés aux changements climatiques.** Depuis le troisième trimestre 2025, le FIDA réalise des tests de résistance sur les risques liés aux changements climatiques afin d'évaluer les impacts financiers potentiels de ces risques sur son portefeuille de prêts. La quantification des expositions du FIDA aux risques climatiques s'articule autour des trois catégories suivantes: les risques physiques, les risques climatiques et environnementaux et les risques de transition. Cette approche reflète la structure des méthodologies relatives aux modèles d'évaluation intégrée portant sur le climat ainsi que les modèles de notation du risque de crédit ajustée en fonction du risque climatique.

Tableau 6
Facteurs de risque climatique

Type de risque	Facteur
Risques physiques	Catastrophes naturelles
	Qualité des infrastructures
	Exposition de l'agriculture
	Petits États
Climat et environnement	Stress hydrique
	Changements climatiques
	Pollution atmosphérique
Risques liés à la transition vers un modèle sobre en carbone	Énergies renouvelables
	Facteurs d'atténuation
	Énergies renouvelables
	Dépendance aux hydrocarbures

130. Pour les projections relatives aux critères climatiques, comme les sécheresses, le FIDA utilise les données des Nations Unies et de la Banque mondiale. S'agissant des données relatives à des indicateurs macroéconomiques en situation de

tensions, le FIDA utilise des scénarios climatiques du Réseau pour le verdissement du système financier, un fournisseur reconnu de données climatiques pour le secteur financier. Cet ensemble de données associe des projections issues des trois modèles d'évaluation intégrée. Bien que ces évaluations aient été menées pour tous les scénarios du Réseau pour le verdissement du système financier, le FIDA s'est concentré sur la trajectoire des projections macroéconomiques relatives aux « politiques actuelles » pour réaliser son évaluation des risques financiers liés aux changements climatiques. Il s'agissait du scénario qui correspondait le mieux à l'ensemble des sources de données utilisées dans l'évaluation, et qui représentait la trajectoire attendue en matière de développement économique en l'absence de mesures supplémentaires en matière de politique climatique.

131. L'impact estimé des risques climatiques sur le risque de crédit du portefeuille de prêts du FIDA est limité. Il est défini comme la variation des pertes de crédit attendues (*expected credit losses*, ECL), exprimée en pourcentage du montant total de l'exposition en cas de défaut (*exposure at default*, EAD). Le ratio obtenu est de 0,2% pour le scénario de référence³⁸, et ce sont les pays d'Afrique vulnérables face aux changements climatiques qui contribuent le plus à ce résultat. Sur la base des données actuellement disponibles en matière de projections climatiques, compte tenu de la trajectoire actuelle des politiques et cibles climatiques mondiales, le portefeuille de prêts du FIDA est exposé à un certain degré de risque financier lié aux changements climatiques.
132. Pour plus de détails sur les risques et possibilités relatifs aux différents domaines thématiques, voir l'appendice I.

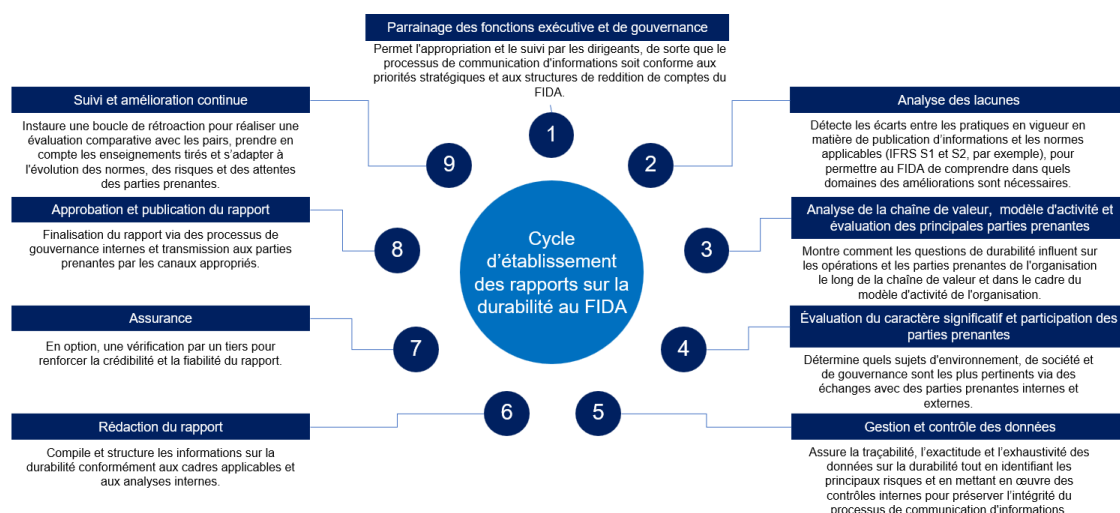
Aperçu des contrôles relatifs à la publication d'informations sur la durabilité

133. La norme IFRS S1³⁹ souligne que les informations financières liées à la durabilité doivent être pertinentes et représenter fidèlement la réalité des risques et des possibilités d'une entité. Ces caractéristiques essentielles, renforcées par la comparabilité, la vérifiabilité, la rapidité et la compréhensibilité, garantissent la crédibilité des informations publiées. Par conséquent, les contrôles internes relatifs à la publication d'informations sur la durabilité sont essentiels pour garantir la précision et l'intégrité des informations sur la durabilité présentées, et prévenir ainsi les inexactitudes.
134. En 2025, le FIDA a créé un processus de contrôle interne de l'information sur la durabilité pour les données sur la durabilité, s'appuyant sur son processus existant de contrôle interne de l'information financière et sur le cadre établi par le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway. Parce que le FIDA dispose d'un environnement de contrôle interne fonctionnel pour l'information financière, les contrôles liés à la durabilité suivent la même approche, documentant les contrôles clés en place sur les sujets liés à la durabilité. En outre, le FIDA dispose d'une politique de gouvernance des données qui fournit un cadre pour l'utilisation, le traitement et la diffusion de ses données.
135. De plus, le FIDA a produit: i) des directives de haut niveau pour l'établissement de rapports sur la durabilité qui offrent un aperçu des processus de publication d'informations sur la durabilité; ii) un plan pluriannuel sur la publication d'informations sur la durabilité, qui précise la trajectoire que le FIDA prévoit de suivre en la matière durant les prochaines années, conformément aux normes IFRS S1 et S2. La figure 8 illustre les étapes du cycle d'établissement de rapports sur la durabilité tel qu'il est présenté dans les directives pour l'établissement de rapports sur la durabilité.

³⁸ Période couverte: troisième trimestre 2025.

³⁹ IFRS S1, paragraphe 10.

Figure 8
Cycle d'établissement des rapports sur la durabilité au FIDA



VI. Indicateurs et cibles

136. Cette section contient des indicateurs et des cibles relatifs aux risques et possibilités liés à la durabilité. Le FIDA assure déjà le suivi de bon nombre de ces indicateurs dans d'autres rapports; toutefois, le présent rapport met en avant certains de ces indicateurs et leur cible potentielle (le cas échéant) pour une sélection de sujets significatifs présentés à la section II. Ces indicateurs ont été sélectionnés pour répondre aux exigences des normes IFRS en matière d'information, sur la base des indicateurs déjà suivis au FIDA et qui fournissent des informations utiles aux principaux utilisateurs des rapports financiers à usage général. Les chiffres indiqués reposent sur les données les plus récentes, ce qui implique que pour certains indicateurs, un écart avec des données publiées est possible. Toutes les modifications éventuellement apportées aux indicateurs, aux cibles ou aux méthodologies sont mentionnées dans le présent rapport. Un aperçu de certains indicateurs, de leurs définitions et de leurs sources figure à l'appendice II.

A. Indicateurs et cibles liés aux questions environnementales

Tableau 7

Indicateurs et cibles liés aux questions environnementales

Sujet	Indicateur	Chaîne de valeur	Quantitatif/descriptif
Atténuation des changements climatiques	Émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1, 2 et 3	Activités internes	Quantitatif
Atténuation climatique	Total des émissions de gaz à effet de serre (GES) produites au cours des cinq dernières années, par source d'émission	Activités internes	Quantitatif
Atténuation climatique	Émissions de gaz à effet de serre produites au cours des cinq dernières années, par personne	Activités internes	Quantitatif
Atténuation climatique	Champ d'application 3: Émissions de gaz à effet de serre (éq. CO ₂) évitées ou séquestrées	Opérations en aval	Quantitatif
Atténuation climatique	Méthodologie des émissions financées (catégorie 15: investissements)	Opérations en aval	Descriptif
Atténuation climatique	Énergie totale (kWh)	Activités internes	Quantitatif

Atténuation climatique	Énergie totale (kWh/m3)	Activités internes	Quantitatif
Atténuation climatique	Montant du financement pour l'Atténuation climatique investi dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables	Opérations en aval	Quantitatif
Atténuation climatique et adaptation	Part de financements de l'action climatique (pourcentage du programme de prêts et dons)	Opérations en aval	Quantitatif
Atténuation climatique et adaptation	Montant du financement de l'action climatique (USD)	Opérations en aval	Quantitatif
Adaptation climatique	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux à l'achèvement ayant trait à l'adaptation climatique	Opérations en aval	Quantitatif
Biodiversité et pollution	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux à l'achèvement ayant trait à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles	Opérations en aval	Quantitatif
Déchets	Quantité totale de déchets générés	Activités internes	Quantitatif
Déchets	Déchets éliminés, ventilés entre les catégories « déchets dangereux » et « déchets non dangereux », et type de traitement	Activités internes	Quantitatif
Déchets	Déchets non recyclés	Activités internes	Quantitatif
Déchets	Pourcentage de déchets non recyclés	Activités internes	Quantitatif
Déchets	Quantité totale de déchets dangereux	Activités internes	Quantitatif

A.1 Opérations du FIDA en aval

137. Le FIDA accorde une grande importance à la gestion axée sur les résultats. Les résultats ciblés et les résultats effectivement obtenus pour tous les projets appuyés par le Fonds sont présentés chaque année aux États membres, le Cadre de gestion des résultats du FIDA⁴⁰ étant appliqué à l'ensemble du portefeuille de projets.
138. Le cadre d'indicateurs de base du FIDA⁴¹ est le pilier du système d'information visant à fournir aux équipes de projet une méthode rigoureuse pour recueillir des données sur les indicateurs de base relatifs aux produits et aux effets directs et mesurer les variations au moyen d'enquêtes. Chaque indicateur de base est associé à un objectif de développement durable et à une cible. Grâce à cet état des lieux détaillé, le FIDA a démontré sa contribution permanente à la réalisation de 16 des 17 objectifs de développement durable⁴².
139. L'inclusion d'indicateurs de base dans le cadre logique d'un projet est déterminée par la théorie du changement du projet. L'évolution des indicateurs est suivie tout au long du cycle de vie du projet par l'intermédiaire du Système de gestion des résultats opérationnels. Le FIDA présente tous les résultats de l'action climatique (adaptation et atténuation) dans le RIDE, y compris la réduction ou le stockage des gaz à effet de serre⁴³.

⁴⁰ <https://www.ifad.org/fr/cadre-de-gestion-des-resultats>.

⁴¹ Le cadre comprend: 23 indicateurs de produit, dont 3 indicateurs de portée; et 22 indicateurs d'effet direct.

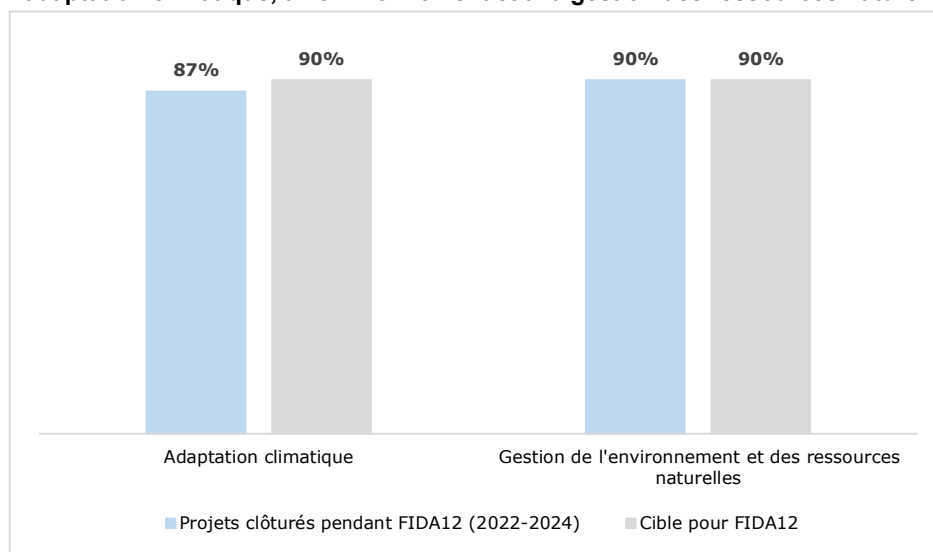
⁴² Conformément à l'accent mis par le FIDA sur les zones rurales, le seul objectif auquel le FIDA ne contribue pas est l'objectif de développement durable n° 11: Villes et communautés durables.

⁴³ Voir l'appendice II pour des exemples d'indicateurs suivis.

140. Au cours de chaque mission de supervision et à l'achèvement des projets, les progrès réalisés sont évalués selon plusieurs dimensions, y compris celles directement liées à la détection et à l'atténuation de ces risques. Il s'agit notamment de: i) l'adaptation climatique (appréciation de la pertinence et de l'efficacité des interventions en matière d'adaptation); ii) la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (changements positifs ou négatifs dans le stock de ressources naturelles pouvant être attribués aux interventions du projet); iii) la stratégie de retrait et de durabilité. Les résultats obtenus par le FIDA au regard de ces indicateurs à l'achèvement sont communiqués chaque année dans le RIDE

Figure 9

Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux à l'achèvement ayant trait à l'adaptation climatique, à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles



141. Le FIDA réalise des évaluations de l'impact afin de mesurer l'impact et l'efficacité en matière de développement de ses investissements sur les moyens d'existence des groupes cibles. Ces évaluations contribuent aussi à orienter la conception des futurs projets, en fournissant des leçons pratiques fondées sur des données fiables.
142. La mission et le modèle opérationnel du FIDA exigent de porter une grande attention au climat, ce qui influe sur la résilience, la productivité et la durabilité des communautés rurales auprès desquelles le FIDA intervient. En outre, certaines ressources du FIDA sont expressément affectées aux efforts déployés pour financer l'adaptation climatique et l'atténuation de leurs effets, par exemple la récente introduction d'un nouvel instrument financier, la « contribution additionnelle de base pour le climat » dans le cadre de FIDA13. Les objectifs de reconstitution des ressources sont fixés à l'issue d'une planification financière à moyen terme. Des projections financières sont établies pour assurer la viabilité financière du FIDA et plus précisément pour évaluer sa capacité de financement et d'engagement sous l'angle de la liquidité et des fonds propres.
143. La Stratégie pour le climat, l'environnement et la biodiversité et la Feuille de route pour l'alignement sur l'Accord de Paris, qui s'y rapporte, visent à favoriser les efforts d'adaptation climatique et d'atténuation de leurs effets, notamment par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le renforcement de la résilience, tout en assurant une conservation et une gestion durables de la biodiversité. Au niveau des projets, les indicateurs climatiques de base et les indicateurs des projets sont intégrés au cadre logique.

144. Le FIDA a établi une cible de financement de l'action climatique pour l'ensemble de son programme de prêts et dons pour le cycle triennal (45% pour FIDA13). Les progrès réalisés à cet effet sont mesurés au moyen des méthodes employées par les BMD pour assurer le suivi de ce type de financement.

Tableau 8

Financement de l'action climatique (en pourcentage du programme de prêts et dons)

	Unité de mesure	2023 (chiffres effectifs)	2024 (chiffres effectifs)	2025 (chiffres effectifs)	Cible
Financement de l'action climatique: programme de prêts et dons axé sur les changements climatiques ^a					
FIDA12 ^b	%	37	49	s.o.	40
FIDA13 ^c	%	s.o.	s.o.	60	45
Financement de l'action climatique (USD) ^a					
FIDA12 ^b	Millions d'USD	502,8	1 645,5	s.o.	s.o.
FIDA13 ^c	Millions d'USD	s.o.	s.o.	616,2	s.o.

^a Les chiffres et pourcentages sont cumulés pour chaque cycle de reconstitution des ressources.

^b FIDA12 fait référence à la période 2022-2024.

^c FIDA13 fait référence à la période 2025-2027.

145. Comme le montre le tableau 8, le FIDA a renforcé ses ambitions en matière d'action climatique en consacrant des financements à des activités axées sur le climat⁴⁴. Cette évolution est mesurée conformément aux méthodes employées par les BMD pour assurer le suivi de ce type de financement. Au titre de FIDA12, un montant de 1,645 milliard d'USD, soit 49% du programme de prêts et dons, a été affecté au financement de l'action climatique. Depuis FIDA13, des contributions additionnelles de base pour le climat permettent de mobiliser des financements climatiques mieux ciblés et plus prévisibles. Cela permettra au FIDA d'aider les communautés rurales les plus vulnérables à s'adapter aux effets des changements climatiques.
146. L'affectation des ressources de base aux pays en situation de fragilité ou de conflit a évolué. Au titre de FIDA11 et de FIDA12, le Fonds avait pour objectif d'allouer au moins 25% de ses ressources de base à ces situations. Cette cible a été dépassée dans le cadre de FIDA11, et l'examen à mi-parcours de FIDA12 a montré qu'il était prévu d'allouer 34,5% des ressources de base à des situations de fragilité ou de conflit. Au titre de FIDA13, 30% des ressources de base ont été allouées à des pays en situation de fragilité ou de conflit. Pour compléter ces ressources, le FIDA a eu recours à des fonds supplémentaires et à des dons et a mobilisé des financements pour le climat⁴⁵.
147. FIDA13 vise à mobiliser 2 milliards d'USD en nouveaux financements en faveur d'un programme de travail d'au moins 10 milliards d'USD, et à améliorer les conditions de vie de plus de 100 millions de personnes. Le FIDA aide également les pays à mettre les financements internationaux et privés au service du renforcement de la résilience aux changements climatiques des petits exploitants agricoles et des communautés rurales. Ainsi, le FIDA met à leur disposition ses instruments financiers et ses placements privés durables pour leur assurer les financements dont ils ont besoin. En tant qu'entité accréditée par le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'adaptation et le Fonds pour l'environnement

⁴⁴ [Rapport sur FIDA13](#).

⁴⁵ FIDA, Rapport sur l'action climatique, 2024.

mondial, le FIDA a créé le Programme pour la résilience du monde rural pour renforcer le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).

Tableau 9

Financements pour l'atténuation climatique investis dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables

	Unité de mesure	Consommation d'énergie			Cible
		2023	2024	2025	
Financements pour l'atténuation climatique investis dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables^a	USD	2 586 495	-	2 403 000	s.o.

^a Le tableau montre les montants en USD investis exclusivement dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Les autres montants de la catégorie transversale (voir tableau 8 à titre d'exemple), qui incluent aussi les investissements en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, ne sont pas inclus.

A.2 Émissions financées

148. Le FIDA a réalisé une étude pour estimer le potentiel d'atténuation climatique offert par les pratiques agricoles qui bénéficient de ses investissements. L'étude porte sur l'incidence d'un large éventail de pratiques agricoles promues par le FIDA (et d'autres organismes de développement) sur les stocks de carbone organique des sols, les émissions d'oxyde nitreux des sols et les émissions de méthane des rizières. Le FIDA a ainsi pu recenser les pratiques qui présentent le plus grand potentiel d'atténuation et celles qui sont susceptibles d'augmenter les émissions. Ces informations seront prises en compte dans la conception des investissements à venir. Les retombées bénéfiques sur l'adaptation et l'atténuation climatiques sont notées, mais ne sont pas rendues publiques.
149. Il ressort par ailleurs de cette étude qu'au cours de la période 2007-2016, environ 23% des émissions anthropiques totales de gaz à effet de serre provenaient du secteur de l'agriculture, de la foresterie et des autres utilisations des terres⁴⁶. Étant donné que le FIDA investit massivement dans ce secteur, cette constatation est particulièrement significative. L'étude indique qu'il existe un potentiel d'atténuation net au niveau de l'ensemble du portefeuille évalué, sur la base des méthodes de calcul utilisées, à savoir l'outil EX-ACT (outil de comptabilisation des externalités environnementales) et le Modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial⁴⁷.

Tableau 10

Champ d'application 3: émissions de gaz à effet de serre (équivalent CO₂) évitées ou séquestrées

	Unité de mesure	2023	2024	2025	Cible
Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (équivalent CO ₂) évitées ou séquestrées sur une durée de 20 ans	Millions de tonnes d'équivalent CO ₂	27,3	133,7	47,2	s.o. ^a

^a Le FIDA n'établit plus de cibles pour ce qui concerne la portée des interventions et l'obtention des produits et des effets directs depuis l'adoption du [Cadre de gestion des résultats de FIDA13](#), para.29.

150. Aux termes de la norme IFRS S2, les organisations sont tenues de fournir des informations sur leurs émissions de gaz à effet de serre en s'appuyant sur la norme applicable à la chaîne de valeur de l'entreprise (« *Corporate Value Chain Standard* »), conformément au Protocole des gaz à effet de serre⁴⁸. Le Protocole des gaz à effet de serre est une norme de comptabilisation et de déclaration destinée aux entreprises qui classe les émissions de gaz à effet de serre des entreprises dans l'un des trois champs d'application. Les émissions de gaz à effet

⁴⁶ FIDA. 2022. [Paris Alignment: Greenhouse Gas Accounting Analysis for IFAD's investment portfolio in the AFOLU sector](#).

⁴⁷ [Rapport sur FIDA13](#).

⁴⁸ IFRS S2, 29(a)(ii).

de serre du champ d'application 1 sont des émissions directes qui émanent de sources que l'entité possède ou contrôle, par exemple des véhicules. Les émissions de gaz à effet de serre du champ d'application 2 sont des émissions indirectes attribuables à la production d'électricité, de chaleur ou de climatisation achetée par l'entreprise. Les émissions de gaz à effet de serre du champ d'application 3 sont les émissions indirectes (autres que les émissions du champ d'application 2) produites dans la chaîne de valeur de l'entreprise, tant en amont qu'en aval. Elles incluent les biens et services achetés, les voyages officiels, les déplacements domicile-travail du personnel et les investissements financés. La norme IFRS S2 ne prescrit pas de méthode spécifique pour le calcul des émissions financées de l'entité⁴⁹.

151. Pour l'estimation *ex ante* des émissions de gaz à effet de serre évitées dans le cadre de ses projets, le FIDA utilise EX-ACT⁵⁰, un outil élaboré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et le Modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial. EX-ACT permet d'estimer et de suivre systématiquement les effets des interventions effectuées dans le secteur agricole sur les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit du seul outil de comptabilisation des gaz à effet de serre qui couvre l'ensemble du secteur agricole, notamment les zones humides intérieures et côtières, la pêche et l'aquaculture, ainsi que les intrants et les infrastructures agricoles. Le Modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial est fondé sur un cadre d'évaluation du cycle de vie qui simule les émissions de gaz à effet de serre dans les systèmes d'élevage et les attribue aux différents produits. Ces outils sont conformes à la norme *Corporate Value Chain Standard* du Protocole des gaz à effet de serre et à la méthode employée par d'autres BMD. Comme le FIDA, la plupart des IFI calculent déjà *ex ante* les émissions financées de gaz à effet de serre à l'étape de la conception des projets. D'autres BMD ont recours au cadre du *Partnership for Carbon Accounting Financials*, qui permet aux institutions financières de mesurer les émissions financées.
152. La Feuille de route du FIDA pour l'alignement sur l'Accord de Paris aidera celui-ci à réduire ses émissions, dans le cadre de ses opérations, en renforçant sa capacité à mettre en œuvre des pratiques à faible intensité de carbone ou présentant un bilan net négatif, et à en rendre compte. Le soutien apporté aux pays sera ainsi renforcé, en veillant à ce que toutes les opérations correspondent aux priorités nationales en matière de climat telles que les contributions déterminées au niveau national, ce qui leur permettra de mobiliser à leur tour des financements pour le secteur de l'agriculture, de la foresterie et des autres utilisations des terres.

A.3 Activités internes

Méthode de collecte et de calcul des données relatives aux activités internes

153. Les émissions internes du FIDA sont calculées conformément au Protocole des gaz à effet de serre et publiées dans le rapport « Du bleu au vert » des Nations Unies. Le FIDA assure un suivi des indicateurs nécessaires à l'établissement des rapports et recueille les données auprès des coordonnateurs dans ses bureaux de pays. La collecte de données a été renforcée grâce à la mise en place d'une plateforme de données développée aux fins de la préparation de l'édition 2025 du rapport « Du bleu au vert » (portant sur l'exercice 2024) et à des formations destinées aux coordonnateurs du FIDA. La plateforme de données permet au personnel de l'ensemble du système des Nations Unies de saisir des données de performance environnementale provenant des installations et opérations de différents lieux d'affectation.

⁴⁹ Discussions tenues le 19 septembre 2024 par le Groupe de mise en œuvre de la transition de l'ISSB.

⁵⁰ <https://www.fao.org/in-action/epic/ex-act-tool/suite-of-tools/ex-act/en/>.

154. **Coefficients d'émission utilisés pour calculer les équivalents CO₂.** Suivant la définition établie par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'organisme responsable du traitement des données du FIDA et de la compensation de ses émissions, le coefficient d'émission⁵¹ décrit la quantité d'un gaz à effet de serre donné qui est libérée par une activité, par exemple la masse de CO₂ créée par l'utilisation d'un véhicule sur un kilomètre ou la combustion d'un kilogramme de combustible dans une chaudière. Ces coefficients sont obtenus auprès des autorités responsables des secteurs concernés. Par exemple, les coefficients d'émission du secteur de l'électricité sont obtenus auprès de l'Agence internationale de l'énergie. Les coefficients d'émission sont exprimés de telle sorte que l'unité de l'activité en question est convertie en poids de gaz libéré. Une conversion unitaire est nécessaire lorsque l'unité de mesure du coefficient d'émission diffère de l'unité de mesure des données sur les activités. Par exemple, le coefficient d'émission utilisé pour déterminer la quantité de dioxyde de carbone rejetée par le gazole est exprimé en kilogrammes d'équivalent CO₂/litre de carburant. Le PNUE ne fournit pas de liste de conversions d'unités, mais les conversions entre unités de mesure sont universelles et peuvent être consultées dans les guides de référence scientifiques. Un Plan de gestion et d'administration du matériel à l'échelle des Nations Unies fournit des détails sur les méthodologies d'inventaire couramment utilisées par les organismes des Nations Unies pour mesurer leur empreinte écologique, conformément à la Stratégie de gestion de la durabilité dans le système des Nations Unies (2020-2030).
155. Chaque catégorie d'émission est calculée à l'aide de coefficients d'émission spécifiques basés sur le type d'activité, l'emplacement géographique et l'unité de mesure. Le siège du FIDA a conclu un contrat à long terme garantissant un approvisionnement en électricité produite exclusivement à partir de sources d'énergie renouvelable, ce qui se traduit par un coefficient d'émission nul. Plus de détails sur les coefficients d'émission sont disponibles dans le tableau 11.

⁵¹ Le calculateur d'émissions de carbone de l'Organisation de l'aviation civile internationale est l'outil officiel utilisé par les entités des Nations Unies pour quantifier l'empreinte carbone des déplacements en avion de leur personnel en vue de respecter leurs engagements environnementaux. L'utilisation d'une méthode commune, transparente, impartiale et internationalement reconnue par le système des Nations Unies facilite l'agrégation des données des différentes organisations sur les émissions liées aux déplacements en avion et garantit l'intégrité et la cohérence des inventaires de données. L'outil ne calcule que les émissions directes dans l'atmosphère produites par les moteurs des aéronefs pendant un vol. Cependant, des incertitudes perdurent concernant la quantification de certains éléments non climatiques du secteur de l'aviation et leurs processus physiques sous-jacents. Il s'ensuit qu'aucun consensus scientifique international n'a pu être dégagé sur la question de savoir si ces non-émissions doivent être quantifiées et la méthode à employer à cet égard.

Tableau 11

Coefficients d'émission relatifs aux émissions internes issus du Plan de gestion et d'administration du matériel à l'échelle des Nations Unies

<i>Champ d'application des émissions</i>	<i>Type d'activité émettrice de gaz à effet de serre</i>	<i>Source des données relatives aux coefficients d'émission</i>
Champ d'application 1	Sources mobiles	Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni
Champ d'application 1	Déplacements non aériens	Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni
Champ d'application 1	Réfrigérants	s.o. ^a
Champ d'application 1	Sources de combustion fixes	Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni
Champ d'application 2	Consommation d'électricité	Coefficients d'émission propres à chaque pays (Agence internationale de l'énergie) ^b
Champ d'application 3	Transport aérien (catégorie 6)	Coefficient d'émission utilisé par le calculateur d'émissions de carbone de l'Organisation de l'aviation civile internationale (version des Nations Unies)

^a Non applicable, car de nombreux réfrigérants sont des gaz à effet de serre; le calcul ne nécessite donc pas l'application de coefficients d'émission. La quantité de réfrigérant ayant fui est multipliée par son potentiel de réchauffement de la planète pour calculer son impact en équivalent CO₂.

^b Les énergies renouvelables ont un coefficient d'émission nul.

156. Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées en tonnes d'équivalent CO₂ au moyen des coefficients d'émission appropriés.

Évolution des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités internes

157. En 2024, le total des émissions calculées pour le FIDA (siège et bureaux de pays) s'est élevé à 3 912 tonnes d'équivalent CO₂ (contre 3 875 tonnes d'équivalent CO₂ en 2023). Il ressort d'une analyse des données disponibles pour les cinq dernières années que la pandémie de COVID-19 a eu une grande incidence sur les émissions de gaz à effet de serre. En 2020 et 2021, les émissions ont fortement diminué en raison de la généralisation du télétravail, ce qui a entraîné une baisse notable dans toutes les catégories. Cette baisse a été particulièrement importante en ce qui concerne les déplacements en avion, dont la contribution aux émissions de gaz à effet de serre du FIDA est la plus grande. On a assisté à une reprise partielle en 2022, mais la croissance des émissions était toujours freinée par les politiques relatives aux déplacements et au télétravail. En 2023, les émissions ont connu un rebond dans la plupart des catégories; mais elles sont néanmoins restées inférieures aux niveaux d'avant la pandémie.

Tableau 12

Total des émissions de gaz à effet de serre par catégorie d'émissions relatives aux activités internes, produites au cours des cinq dernières années

<i>Catégorie^c</i>	<i>Total des émissions de gaz à effet de serre (en tonnes d'équivalent CO₂)</i>				
	2020	2021	2022	2023	2024
Champ d'application 1	505	422	469	517	663
Champ d'application 2	232	343	375	439	612
Champ d'application 3^b	647	451	2 132	2 919	2 637
Total	1 384	1 216	2 976	3 875	3 912

^a La répartition dans les différents champs d'application a été mise à jour conformément au Plan de gestion et d'administration du matériel à l'échelle des Nations Unies.

^b Le champ d'application 3 inclut uniquement le transport aérien (catégorie 6).

158. S'agissant des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités internes, aucune cible n'avait été fixée par le FIDA au 31 décembre 2025. Toutefois, comme indiqué dans la section du présent rapport sur l'approche stratégique de la durabilité institutionnelle, le FIDA achète des certificats de réduction approuvés par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, pour compenser les émissions internes.

Tableau 13

Nombre total de certificats de réduction achetés au cours des cinq dernières années

	2020	2021	2022	2023	2024
Certificats de réduction	1 356	1 216	2 904	3 875	3 785

^a Une différence éventuelle entre les certificats de réduction achetés et le total des émissions de gaz à effet de serre relatives aux activités internes s'explique par le fait que les émissions résiduelles sont considérées comme déjà compensées sur la base des calculs réalisés par le PNUC concernant les émissions relatives aux déplacements en avion effectués par des membres du personnel du FIDA pendant l'année examinée.

Figure 10

Total des émissions de gaz à effet de serre (GES) produites au cours des cinq dernières années, par source d'émission

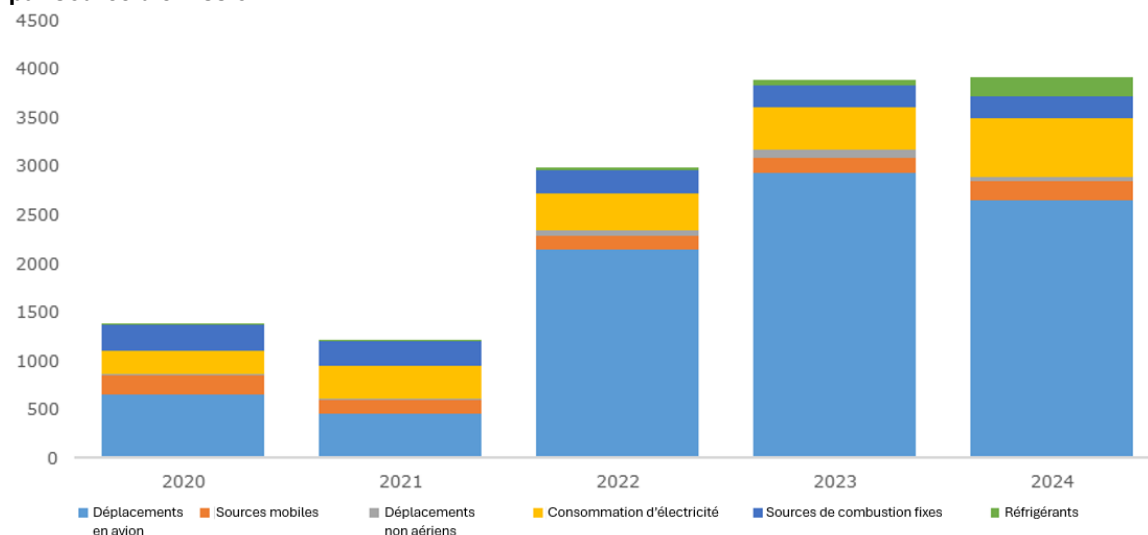
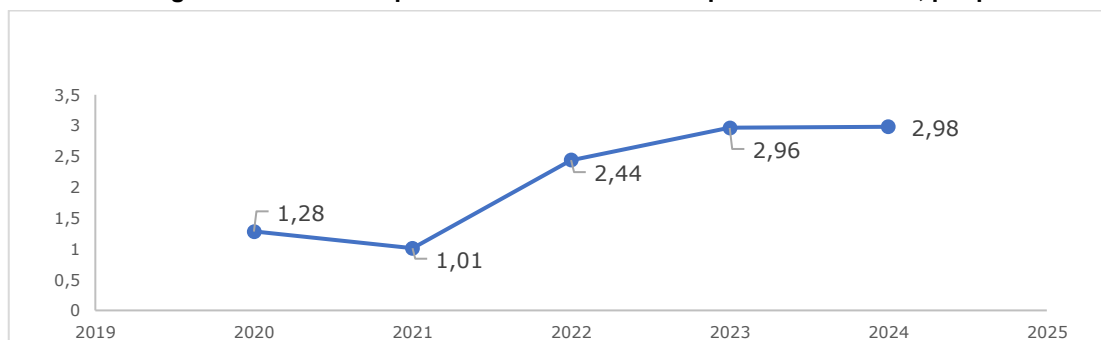


Figure 11

Émissions de gaz à effet de serre produites au cours des cinq dernières années, par personne



159. La pandémie a eu une incidence spectaculaire sur les déplacements en avion, la plupart des voyages non essentiels ayant été suspendus, notamment grâce à la tenue de réunions hybrides. Une reprise progressive s'est amorcée en 2021, mais les niveaux de 2024 restent inférieurs aux chiffres enregistrés avant la pandémie, principalement en raison du développement des événements en ligne et de la mise en œuvre de politiques durables en matière de déplacements officiels.

160. Les émissions de sources mobiles et les émissions liées aux déplacements non aériens sont essentiellement produites par les déplacements du personnel des bureaux régionaux et les déplacements locaux devant être effectués dans le cadre des programmes.
161. **Consommation d'électricité.** Malgré la pandémie, la consommation d'électricité a fortement diminué (d'environ 30%) grâce à des choix plus durables en matière d'infrastructures et de technologies, en particulier au siège. Mentionnons l'éclairage à diode électroluminescente intégral faisant appel à des capteurs avancés et les systèmes optimisés de chauffage, de ventilation et de climatisation.
162. **Sources de combustion fixes.** Les émissions produites par le siège du FIDA ont constamment diminué grâce à des améliorations technologiques, à la mise à l'arrêt des chaudières en été et à l'optimisation des procédés de climatisation et de chauffage.
163. **Réfrigérants.** Les émissions attribuables aux réfrigérants ont évolué sensiblement de la même façon que les émissions liées à la consommation d'électricité suite à l'amélioration du rendement énergétique.

Autres indicateurs liés aux activités internes

164. **Évolution de la consommation d'eau⁵².** Après avoir fortement baissé en 2020, la consommation d'eau a légèrement augmenté, mais a progressivement diminué et s'est stabilisée depuis, principalement grâce à des mesures axées sur l'efficacité telles que l'utilisation d'aérateurs de robinet à faible débit et l'amélioration des systèmes d'irrigation, et en partie grâce à l'amélioration de la technologie du système et à l'utilisation de l'eau de pluie, qui a permis de réduire la consommation d'eau municipale. Le tableau ci-après fait état de l'évolution de la consommation d'eau au cours des cinq dernières années.

Tableau 14

Évolution de la consommation d'eau au cours des cinq dernières années

Eau						Cible
	2020	2021	2022	2023	2024	
Eau (en m³)	9 287	13 778	13 781	13 025	13 327	s.o.
Eau recyclée/réutilisée (m³)	1 151	1 493	1 342	1 350	1 543	s.o.

165. **Déchets⁵³.** La production de déchets a suivi une évolution similaire: les chiffres se sont améliorés après la pandémie en raison de l'adoption d'une politique plus stricte en matière de tri des déchets. Le tableau ci-après montre la répartition des déchets produits, par catégorie, en 2024.

⁵² Un complément d'information se trouve dans la section « Gestion de l'eau et des eaux usées » du présent rapport.

⁵³ Un complément d'information se trouve dans la section « Gestion des déchets » du présent rapport.

Tableau 15

Évolution de la quantité de déchets produits, par catégorie^a

	<i>Déchets (en kg)</i>	<i>Cible</i>
Catégorie de déchets	2024	
Papier	15 511	s.o.
Plastique	6 024	s.o.
Matières biodégradables ^b	27 071	s.o.
Verre	1 878	s.o.
Métaux	2 474	s.o.
Bois	9 747	s.o.
Déchets mélangés (non triés)	15 865	s.o.
Quantité totale de déchets non dangereux	82 108	s.o.

^a La méthodologie relative à la composition des déchets a évolué pour aider plus efficacement les bureaux à améliorer leur action en faveur d'une gestion durable des déchets grâce à une collecte et une analyse des données améliorée. Du fait de l'actualisation de la méthodologie, aucune comparaison n'est fournie.

^b Dont 21 281 kilogrammes ont été compostés.

Tableau 16

Évolution de la quantité de déchets, par méthode d'élimination^a

	<i>Déchets (kg/an)</i>	<i>Cible</i>
Catégorie de déchets	2024	
Déchets non dangereux	82 108	s.o.
Ramassage contrôlé des déchets	40 226	s.o.
Réutilisation, recyclage et compostage	29 332	s.o.
Autres catégories	12 550	s.o.
Déchets dangereux	356	s.o.
Quantité totale de déchets	82 464	s.o.

^a La méthodologie relative à la composition des déchets a évolué pour aider plus efficacement les bureaux à améliorer leur action en faveur d'une gestion durable des déchets grâce à une collecte et une analyse des données améliorée. Du fait de l'actualisation de la méthodologie, aucune comparaison n'est fournie.

Tableau 17

Déchets non recyclés (kg) en 2024^a

	<i>Déchets (kg/an)</i>	<i>Cible</i>
Catégorie de déchets	2024	
Déchets non recyclés	52 776	s.o.
Parmi lesquels, ceux faisant l'objet d'un ramassage contrôlé	40 226	s.o.
Déchets non recyclés	36%	s.o.

^a La méthodologie relative à la composition des déchets a évolué pour aider plus efficacement les bureaux à améliorer leur action en faveur d'une gestion durable des déchets grâce à une collecte et une analyse des données améliorée. Du fait de l'actualisation de la méthodologie, aucune comparaison n'est fournie.

Tableau 18

Évolution de la consommation d'énergie au cours des deux dernières années

	<i>Unité de mesure</i>	<i>Consommation d'énergie</i>		<i>Cible</i>
		2023	2024	
Énergie totale	kWh	3 100 042	3 239 995	s.o.
Énergie totale/m³	kWh/m³	78 118	53 235	s.o.

B. Indicateurs et cibles liés aux questions sociales

Tableau 19
Indicateurs liés aux questions sociales

Sujet	Indicateur	Chaîne de valeur	Quantitatif/descriptif
Diversité, équité ou égalité et inclusion	La représentation des femmes aux échelons supérieurs (pourcentage de femmes occupant des postes d'administrateurs faisant l'objet d'un recrutement sur le plan international – de niveau P-5 et supérieur) fait l'objet d'un suivi sur la base de la définition figurant dans le RIDE	Activités internes	Quantitatif
Diversité, équité ou égalité et inclusion	Représentation accrue des pays des Listes B et C (personnel) selon la définition du RIDE	Activités internes	Quantitatif
Diversité, équité ou égalité et inclusion	Pourcentage de projets du FIDA recevant une note qualitative de 4 ou plus en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes sur une échelle de 1 à 6 à leur achèvement	Opérations en aval	Quantitatif
Diversité, équité ou égalité et inclusion	Pourcentage de projets du FIDA conçus dans le but d'obtenir des effets directs porteurs de transformation à l'appui de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes	Opérations en aval	Quantitatif
Inclusion financière et accès aux marchés	Nombre de personnes en milieu rural qui ont accès à des services financiers (ventilé par type de services financiers: crédit, épargne, envoi de fonds et assurance)	Opérations en aval	Quantitatif
Conditions de travail – au sein du personnel du FIDA	Formations obligatoires sur le code de conduite et la prévention du harcèlement, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles	Activités internes	Quantitatif et descriptif
Conditions de travail – au sein du personnel du FIDA	Pourcentage de membres du personnel ayant suivi au moins une formation au cours d'une année donnée, par sexe	Activités internes	Quantitatif
Conditions de travail – dans la chaîne de valeur	Descriptif sur la norme des PESEC relative au travail et aux conditions de travail	Opérations en aval	Descriptif

B.1 Indicateurs et cibles liés à la diversité, à l'équité ou à l'égalité, et à l'inclusion

Tableau 20
Indicateurs et cibles liés à la diversité, l'équité ou à l'égalité, et à l'inclusion

Indicateurs	Unité de mesure	2023	2024	2025	Cible
La représentation des femmes aux échelons supérieurs (pourcentage de femmes occupant des postes d'administrateurs faisant l'objet d'un recrutement sur le plan international – de niveau P-5 et supérieur) fait l'objet d'un suivi sur la base de la définition figurant dans le RIDE	%	45	48	50	40% en 2025 et 50% en 2030
Représentation accrue des pays des Listes B et C (personnel) selon la définition du RIDE	%	50	50	57	52% en 2025 et 60% en 2030
Pourcentage de projets du FIDA recevant une note qualitative de 4 ou plus en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes sur une échelle de 1 à 6 à leur achèvement	%	85	81	81	90% des projets dont la clôture financière est intervenue durant le cycle triennal de reconstitution des ressources sont jugés plutôt satisfaisants (note de 4) ou mieux en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes.
Pourcentage de projets du FIDA conçus dans le but d'obtenir des effets directs porteurs de transformation à l'appui de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes	%	53	51	25	35% des projets approuvés sont jugés porteurs de transformation en matière de genre à la fin d'un cycle triennal de reconstitution des ressources

166. Le FIDA a introduit la Stratégie pour la diversité, l'équité et l'inclusion en 2021, ce qui témoigne de son engagement à promouvoir l'intégrité et le professionnalisme. La stratégie met l'accent sur l'obtention de la parité femmes-hommes absolue en 2030 et sur la lutte contre les préjugés systémiques par le biais d'initiatives en faveur d'un changement de culture, de formations et de la responsabilisation des dirigeants. Les rapports annuels adressés au Conseil d'administration comportent des informations actualisées sur la parité femmes-hommes, sur la représentation géographique avec une représentation accrue des pays des Listes B et C, sur l'affectation des ressources et sur le respect des politiques. Il ressort de l'évaluation thématique sur l'égalité femmes-hommes menée par IOE que des progrès ont été réalisés sur la voie d'une représentation plus équilibrée des genres et d'une plus grande diversité du personnel. En décembre 2024, les femmes occupaient 48% des postes P-5 et de classe supérieure, et ce chiffre était passé à 50% en décembre 2025. Au niveau de l'ensemble de l'organisation, 58% des membres du personnel à temps plein sont des femmes. Les pays des listes B et C représentaient 57% des emplois à durée déterminée à fin décembre 2025. Le FIDA intègre aussi des politiques visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles dans ses directives en matière de passation des marchés et dans ses directives opérationnelles, afin de prévenir les cas de harcèlement et d'abus. Les mesures requises sont notamment la formation obligatoire du personnel, la désignation de coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et des clauses contractuelles relatives à la conformité et aux obligations en matière de communication de l'information. Ces initiatives sont alignées sur les normes mondiales et font partie intégrante de la mission du FIDA de promouvoir le développement durable et la transformation inclusive du monde rural.

B.2 Indicateurs relatifs aux conditions de travail – inclusion financière et accès aux marchés

Tableau 21

Nombre de personnes en milieu rural qui ont accès à des services financiers, ventilé par type de services financiers: crédit, épargne, envois de fonds et assurance^a

Indicateurs	Unité de mesure	2024	2025	Cible
Nombre de personnes en milieu rural qui ont accès à des services financiers (épargne, crédit, envois de fonds et assurance)	Millions de personnes	10,8	19,5	s.o.
Crédit	Millions de personnes	4,4	5,7	s.o.
Épargne	Millions de personnes	6,2	11,4	s.o.
Envois de fonds	Millions de personnes	0,078	0,085	s.o.
Assurance	Millions de personnes	0,085	2,2	s.o.

^a Ces chiffres portent sur les résultats cumulés du portefeuille en cours pendant l'année examinée.

B.3 Indicateurs et objectifs relatifs aux conditions de travail – au sein du personnel du FIDA

167. La performance du FIDA en matière d'éthique des affaires repose sur son Code de conduite, ses politiques en matière de prévention et de lutte contre le harcèlement, le harcèlement sexuel, les discriminations et les abus de pouvoir, sa Politique en matière de prévention de la fraude et de la corruption, le Règlement du personnel et les normes applicables à l'échelle du système des Nations Unies. Bien que le FIDA ne dispose pas d'un indicateur unique couvrant tous les engagements en matière de droits humains ou d'éthique, certains aspects de ces engagements sont pris en compte dans les formations, la communication des données, la gestion des

dossiers et les enquêtes auprès du personnel, et ils font l'objet d'une communication.

168. En 2024, le FIDA a considérablement élargi l'accès à ses programmes de formation à la déontologie, auxquels 4 057 membres du personnel ont participé. Les formations en ligne obligatoires sur le Code de conduite, la lutte contre le harcèlement ainsi que le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles ont été suivies par 1 448 membres du personnel, avec un taux d'achèvement de 98%. En outre, 1 354 membres du personnel ont reçu une formation en personne à l'occasion de manifestations internes, de réunions de division et de journées de réflexion régionales. Pour renforcer ces efforts, 26 sessions de formation sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles ont été organisées lors d'ateliers de démarrage de projet à l'intention de 1 255 membres du personnel et partenaires d'exécution.

Tableau 22

Pourcentage de membres du personnel ayant participé à au moins une session de formation au cours d'une année donnée

	Unité de mesure	Année		Cible
		2024	2025	
Pourcentage de membres du personnel ayant suivi au moins une formation au cours d'une année donnée	%	95	96	90
Femmes	%	95	97	s.o.
Hommes	%	95	96	s.o.

B.4 Indicateurs relatifs aux conditions de travail – au sein de la chaîne de valeur

169. La norme 5 des PESEC du FIDA (« Travail et conditions de travail ») vise à faire en sorte que les investissements du FIDA promeuvent un emploi rural qui respecte les droits des travailleurs. Les exigences de la norme 5 ont été inspirées par un certain nombre de conventions et d'instruments internationaux, notamment ceux du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation internationale du Travail. Elles visent à :
- promouvoir une action directe pour encourager l'emploi rural décent;
 - promouvoir, respecter et appliquer les principes et les droits fondamentaux :
 - en prévenant la discrimination et en promouvant l'égalité des chances des travailleurs;
 - en appuyant la liberté d'association et le droit de négociation collective;
 - en prévenant le recours au travail des enfants et au travail forcé;
 - protéger et promouvoir la sécurité et la santé des travailleurs;
 - veiller à ce que les projets respectent la législation des pays et les engagements internationaux en matière d'emploi et de travail;
 - ne laisser personne de côté, en protégeant et appuyant les travailleurs en situation défavorisée et vulnérable, notamment les femmes, les jeunes, les travailleurs migrants, les travailleurs du secteur informel et les travailleurs handicapés.

170. Si l'examen critique montre qu'il existe, dans le projet, des risques associés au travail et aux conditions de travail, la norme 5 est applicable. Il faudra procéder à une évaluation du risque des points concernés, soit dans la cadre de l'évaluation environnementale et sociale, soit sous la forme d'une évaluation distincte ne concernant que le travail.

C. Indicateurs liés aux questions de gouvernance

Tableau 23

Indicateurs liés aux questions de gouvernance

Sujet	Indicateur	Chaîne de valeur	Quantitatif/descriptif
Éthique des affaires	Plaintes reçues par AUO	Activités internes, opérations en aval	Quantitatif et descriptif
Éthique des affaires	Affaires classées par AUO	Activités internes, opérations en aval	Quantitatif et descriptif
Éthique des affaires	Existence et accessibilité de procédures de signalement anonymes destinées aux lanceurs d'alerte, y compris un service d'assistance téléphonique; nombre annuel de formations destinées au personnel sur ce sujet	Activités internes	Descriptif
Éthique des affaires	Référence aux Procédures applicables de protection des lanceurs d'alerte dans les politiques du FIDA en matière de déontologie et de ressources humaines	Activités internes	Descriptif

C.1 Indicateurs relatifs à l'éthique des affaires

Tableau 24

Plaintes reçues et affaires classées par AUO

Indicateurs	Unité de mesure	2023	2024	Cible
Plaintes reçues par AUO	nombre	118	141	s.o.
Affaires classées par AUO ^a	nombre	112	145	s.o.

^a Ce nombre inclut les plaintes reçues l'année précédente ou avant.

171. Les activités du Bureau de la déontologie (ETH) auprès des fonctionnaires ont fortement augmenté en 2024, ce qui témoigne d'un renforcement de la sensibilisation et de la confiance accordée aux mécanismes consultatifs internes. Le bureau a géré 383 dossiers – soit une augmentation de 24% par rapport à 2023 –, qui concernaient notamment des demandes de conseils confidentiels sur le Code de conduite, des demandes en lien avec des conflits d'intérêts, des signalements de cas de harcèlement et d'autres problèmes rencontrés sur le lieu de travail. Sur les 35 dossiers relatifs à des problèmes liés à l'environnement de travail, 17 ont initialement fait l'objet d'une plainte officielle, et cinq seulement ont été remontés à AUO afin qu'une enquête formelle soit menée. La plupart de ces affaires ont été résolues de manière informelle, ce qui montre l'efficacité d'une intervention précoce, d'un soutien consultatif et de mécanismes constructifs de règlement des conflits.
172. En 2024, AUO a reçu 25 plaintes officielles, dont 17 pour harcèlement ou abus de pouvoir, trois pour inconduite sexuelle, une pour représailles et quatre pour d'autres violations du Code de conduite. Neuf plaintes ont été transmises à AUO pour enquête, dont une reçue en 2023. Les plaintes restantes ont été classées, car les éléments n'étaient pas suffisants pour faire ouvrir une enquête, mais certaines ont fait l'objet de mesures en vue d'un règlement informel ou d'une intervention de la direction. ETH a recommandé des mesures de protection pour les personnes concernées dans cinq affaires.

173. La prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles est restée l'une des grandes priorités du FIDA en 2024. L'organisation a enregistré sept signalements relevant de cette catégorie, contre trois en 2023. Parmi ces affaires, cinq ont été classées: deux ont abouti au renvoi des auteurs des infractions; l'une a été réglée grâce à l'intervention d'ETH; une autre a été jugée insuffisamment étayée; et la dernière a été classée faute de compétence nécessaire pour l'examiner. Deux enquêtes sont en cours. Le FIDA a continué d'appliquer une approche axée sur les rescapés, leur garantissant protection, confidentialité et reddition de comptes dans la gestion des dossiers. Les activités de prévention ont inclus: i) 26 séances de formation sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre d'ateliers de démarrage de projets, auxquelles ont participé 1 255 membres du personnel et partenaires d'exécution; ii) l'accroissement de la sensibilisation aux droits des victimes, aux dispositifs de signalement et aux obligations de protection. Bien que le FIDA ne dispose pas encore d'un indicateur spécifique en matière de risques de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles, les considérations éthiques relatives aux conditions de travail et à la protection font partie intégrante des normes PESEC relatives aux conditions de travail, des vérifications préalables appliquées aux partenaires d'exécution et des dispositifs de signalement des cas de harcèlement sexuel d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Le FIDA participe en outre aux réseaux des Nations Unies sur les questions d'éthique, de diversité, d'équité et d'inclusion, et de protection, pour assurer sa conformité avec les meilleures pratiques internationales.
174. Le FIDA dispose de canaux de signalement sûrs et anonymes, notamment un service d'assistance téléphonique et une plateforme en ligne de communication d'informations accessible à l'ensemble du personnel et des parties externes. Les Procédures révisées de protection des lanceurs d'alerte renforcent les mesures de protection contre les représailles pour les lanceurs d'alerte internes comme externes. Bien que le FIDA n'assure pas de suivi des données relatives aux cas de violation de la protection des lanceurs d'alertes, ces affaires sont enregistrées dans le système de gestion des dossiers d'ETH et mentionnées dans son rapport annuel. En 2024, aucun cas de violation de la protection des lanceurs d'alertes n'a été signalé. Le FIDA a poursuivi ses activités de renforcement des capacités, de sorte que les membres du personnel connaissent leurs droits en matière de signalement et les mesures de protection disponibles.
175. Le Programme de déclaration de situation financière reste un outil de contrôle important pour détecter, gérer et atténuer les conflits d'intérêts, dont ceux liés à la coopération avec le secteur privé. En 2024, ce programme a permis d'atteindre un niveau de conformité de 100%, plus de 800 membres du personnel ayant fourni une déclaration. Tous les conflits d'intérêts potentiels détectés grâce au Programme de déclaration de situation financière ou aux demandes de conseils ont été évalués par ETH et résolus par des mesures d'atténuation, la cessation des activités incompatibles ou des conseils ciblés. Ces activités de surveillance favorisent l'intégrité institutionnelle, protègent le processus décisionnel des pressions abusives et renforcent les vérifications préalables liées au développement des opérations du FIDA avec le secteur privé.
176. Le FIDA a continué d'approfondir sa culture de l'éthique grâce à des initiatives de communication plus importantes et une prise de contact proactive. Plus de 350 membres du personnel ont participé à des sessions régionales sur l'éthique lorsque des représentants d'ETH se sont rendus dans tous les bureaux régionaux du FIDA pour la première fois, inscrivant les échanges sur les questions de déontologie dans des contextes opérationnels décentralisés. La première réunion d'information sur la déontologie, animée par le Président du FIDA, a rassemblé plus de 500 membres du personnel du Fond pour échanger sur les valeurs de l'organisation, les procédures de signalement et les attentes en matière de

- déontologie. Tout comme les formations à la déontologie dont ont bénéficié 4 057 participants en 2024, ces activités ont renforcé une culture partagée de l'intégrité, du respect et de la responsabilité au sein de l'organisation. Le FIDA a également participé à de nombreux réseaux du système des Nations Unies, notamment le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, l'Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination chargée de la question de la lutte contre le harcèlement sexuel, et des groupes de travail sur l'inclusion du handicap, pour assurer l'alignement sur les normes et les meilleures pratiques internationales.
177. ETH transmet à AUO, pour enquête, les signalements relatifs à des fautes professionnelles du personnel. AUO est également chargé d'enquêter sur tous les signalements de pratiques répréhensibles, telles que la fraude et la corruption, impliquant des entités, des sous-traitants ou toute autre personne extérieure au FIDA qui participent à des activités financées par le Fonds. Les activités d'enquête d'AUO sont de nature administrative et sont menées conformément aux Principes et lignes directrices uniformes en matière d'enquête, tels qu'ils ont été approuvés à la dixième Conférence des enquêteurs internationaux en 2009; aux processus d'enquête et de sanction du FIDA; et aux directives d'AUO en matière d'enquête.
178. En 2024, AUO a reçu un nombre record de plaintes. Il a classé 145 affaires, soit environ 30% de plus que l'année précédente. Comme les années précédentes, la plupart des plaintes concernaient des allégations de fraude ou de corruption dans des projets financés par le FIDA. Les plaintes résultant de différends en rapport avec des offres, contrats et recrutements ont augmenté, et AUO les a généralement renvoyées au Département des opérations de pays. Le nombre de plaintes internes portant sur des affaires de harcèlement et d'abus d'autorité a augmenté. AUO considère ces affaires comme hautement prioritaires, tout en veillant à ce que les plaignants recourent à d'autres voies de résolution internes, le cas échéant.
179. Sur un total de 145 affaires classées, 61 affaires ont été classées ou renvoyées à la direction dès réception du dossier (après vérification par AUO que la plainte ne relevait pas de sa compétence); 60 ont été classées après une évaluation préliminaire (une fois le signalement établi comme n'étant pas substantiel, vérifiable ou crédible); et 24 ont été classées après une enquête en bonne et due forme. Parmi ces affaires, 15 ont été classées faute de preuves. Dans sept affaires externes et deux affaires internes, les plaintes ont été jugées fondées ou partiellement fondées. La Commission des sanctions a imposé des sanctions à l'issue de six de ces affaires, l'une d'elles étant toujours en cours dans l'attente d'une décision définitive. En 2024, neuf plaintes ont été jugées fondées par AUO, soit une hausse de 50% par rapport à l'année précédente.
180. AUO a contribué au renforcement de la sensibilisation à la lutte contre la corruption par différents moyens: formations en ligne, actualisation de pages Web, formation des nouvelles recrues lors de leur intégration, formations sur la passation de marchés dans le cadre des projets, ateliers de démarrage, ateliers de gestion financière et manifestations régionales. Plus de 240 membres du personnel (fonctionnaires ou non) ont suivi la formation obligatoire en ligne en 2024. Plus de 1 400 personnes avaient été formées dans des ateliers et des manifestations régionales, soit une hausse de 40% par rapport à l'année précédente. À l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre la corruption tenue en décembre, AUO a organisé deux manifestations en ligne et une séance en présentiel au siège du Fonds avec l'Association du personnel du FIDA.

181. Le FIDA applique une solide Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conforme aux recommandations du Groupe d'action financière et aux normes internationales. Ce cadre permet l'identification, l'évaluation et le suivi des risques en lien avec le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, les sanctions et les risques connexes dans l'ensemble des opérations grâce à un processus complet de vérifications préalables de l'intégrité. Ce processus comprend des contrôles initiaux et un suivi continu tout au long du cycle de vie des projets et des autres engagements.
182. Au cours de la période examinée, le FIDA a renforcé son approche en matière de vérifications préalables de l'intégrité en adaptant les contrôles aux caractéristiques de chaque engagement, et en introduisant des mesures supplémentaires relatives aux bénéficiaires effectifs finaux et aux personnes politiquement exposées dans le secteur privé.
183. En 2025, plus de 150 projets, impliquant 2 365 entités et personnes, ont fait l'objet de vérifications préalables de l'intégrité fondées sur les risques. En outre, le recours à des contrôles automatisés a permis d'ajouter plus de 18 500 nouvelles entrées dans le système de vérifications préalables de l'intégrité du FIDA, portant ainsi à plus de 55 000 le nombre total de dossiers faisant l'objet d'un suivi.

D. Indicateurs liés aux questions de gouvernance et aux questions sociales

Tableau 25

Indicateurs liés aux questions de gouvernance et aux questions sociales

Sujet	Indicateur	Chaîne de valeur	Quantitatif/descriptif
Sécurité des données	s.o.	Activités internes	Descriptif

D.1 Sécurité des données

184. La protection de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des actifs informationnels au FIDA est essentielle pour une gouvernance numérique responsable et la confiance institutionnelle.
185. Au cours de la période considérée, le FIDA a renforcé ses pratiques en matière de sécurité de l'information grâce à une gouvernance renforcée, des examens externes indépendants et une amélioration continue des contrôles techniques et organisationnels. Des évaluations régulières des risques et des initiatives de sensibilisation du personnel ont favorisé l'émergence d'une solide culture de la sécurité et de la reddition de comptes. Ces efforts contribuent à maintenir la résilience de l'environnement numérique du FIDA et à garantir que la sécurité de l'information reste une partie intégrante des opérations du Fonds.
186. Le FIDA a à cœur de protéger les données personnelles dans toutes ses activités. Conformément aux normes internationales et aux attentes des parties prenantes, le FIDA applique un solide cadre de protection des données personnelles. Au cours de la période considérée, il a renforcé ce cadre en perfectionnant les pratiques de protection de la vie privée dès la conception ainsi que les méthodes d'évaluation des risques, et en introduisant une formation obligatoire sur la protection des données personnelles destinée à l'ensemble du personnel.

E. Indicateurs et cibles liés aux questions environnementales et sociales

Tableau 26

Indicateurs liés aux questions environnementales et sociales

Sujet	Indicateur	Chaîne de valeur	Quantitatif /descriptif
Eau	Volume total d'eau (m ³)	Activités internes	Quantitatif
Eau	Eau recyclée/réutilisée (m ³)	Activités internes	Quantitatif
Finance durable	Montant cumulé en USD des obligations durables émises	Chaîne de valeur entière	Quantitatif
Finance durable	Nombre d'émissions durables	Chaîne de valeur entière	Quantitatif
Finance durable	Montant total des contributions supplémentaires mobilisées au cours d'un cycle de reconstitution des ressources	Chaîne de valeur entière	Quantitatif
Finance durable	Taux de réception des annonces de contribution	Chaîne de valeur entière	Quantitatif

187. Pour plus d'informations sur les indicateurs relatifs à l'eau, veuillez vous référer à la section A.3 (indicateurs et cibles relatifs aux activités internes).

Tableau 27

Indicateurs et cibles liés à la finance durable

Indicateurs	Unité de mesure	2024	2025	Cible
Taux de réception des annonces de contribution	%	75,3	83,8	100% (de 1,875 milliard d'USD)
Nombre d'émissions durables	Nombre par an	4	4	s.o.
Montant cumulé en USD des obligations durables émises^a	Milliards d'USD	646,6	985,2	s.o.

^a Montant cumulé depuis 2022.

Tableau 28

Montant total des contributions supplémentaires mobilisées au cours d'un cycle de reconstitution des ressources

Indicateurs	Unité de mesure	2024	2025	Cible
Montant total des contributions supplémentaires mobilisées au cours d'un cycle de reconstitution des ressources				
FIDA12^a	Milliards d'USD	1,14	s.o.	1,1
FIDA13^b	Milliards d'USD	s.o.	0,62	1,1

^a FIDA12 fait référence à la période 2022-2024.

^b FIDA13 fait référence à la période 2025-2027.

188. Pour obtenir des informations sur les indicateurs et cibles relatifs à la finance durable, veuillez vous référer à la section sur l'engagement en faveur de la finance durable dans le chapitre sur la stratégie.

VII. Considérations et limites clés en lien avec le présent rapport

189. La direction du FIDA a pris en compte plusieurs considérations et limites clés dans le cadre de la préparation du présent rapport.
190. **Participation des parties prenantes à l'évaluation du caractère significatif.** Pour l'évaluation du caractère significatif, le FIDA s'est entretenu avec les parties prenantes internes (diverses divisions et équipes, spécialistes et direction)⁵⁴, ainsi qu'avec des membres du Comité d'audit. Un éventail plus large de parties prenantes seront consultées dans le cadre des examens périodiques du caractère significatif.
191. **Émissions financées.** Les émissions financées sont actuellement évaluées sur une base *ex ante* dans le cadre des projets tenant compte des enjeux climatiques. Cette pratique est conforme à celles d'autres BMD et à la norme *Corporate Value Chain Standard* du Protocole des gaz à effet de serre.
192. **Évaluation de l'incidence financière prévue.** Dans le cadre de l'évaluation du caractère significatif, le FIDA a réalisé une évaluation qualitative pour déterminer l'incidence financière prévue des impacts recensés sur la base des risques et des possibilités qui en découlent.
193. **Liens avec les états financiers existants.** Le FIDA a adopté une approche fondée sur la durée et la proportionnalité et il continuera d'améliorer la correspondance entre les informations relatives à la durabilité et les informations figurant dans ses états financiers consolidés. La direction du FIDA tiendra compte de l'évolution des directives de l'ISSB en ce qui concerne cette correspondance et des pratiques des autres BMD et IFI.
194. **Obligation d'information concernant les risques de transition et les risques physiques.** Le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont vulnérables aux risques de transition et aux risques physiques n'ont pas été publiés, car cette disposition n'est pas applicable.
195. **Application d'un prix du carbone dans le processus décisionnel.** Le FIDA n'indique pas s'il applique un prix du carbone dans son processus décisionnel, car cette disposition n'est pas applicable.
196. **Approche de l'évaluation du caractère significatif.** Le FIDA a réalisé une évaluation du double caractère significatif pour déterminer les impacts, risques et possibilités concernés, conformément aux directives relatives à l'évaluation du caractère significatif établies par le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe. L'approche suivie par le FIDA pour l'évaluation du caractère significatif s'articule autour des axes clés suivants:
- **Sources d'indications.** Pour élaborer cette approche, le FIDA a utilisé des sources internes et externes. Plusieurs grands cadres et directives pour la publication d'informations sur la durabilité ont été consultés lors de la préparation du présent rapport, notamment: les Normes IFRS d'information sur la durabilité, les normes européennes d'information en matière de durabilité et les directives d'application publiées par le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe.
 - **Alignement des risques et des possibilités sur la taxonomie des risques du FIDA et sur d'autres politiques.** Pour chaque impact (positif ou négatif) recensé, les risques et les possibilités sont classés et décrits conformément à cette taxonomie interne.

⁵⁴ Il s'agit du groupe de travail interdivisions qui appuie la publication d'informations sur la durabilité, ainsi que des spécialistes et des représentants de diverses unités du FIDA.

- **Évaluation de l'ampleur des incidences financières.** Pour évaluer l'ampleur des incidences financières des risques et des possibilités recensés, il convient d'analyser la stabilité financière, la performance économique et les politiques budgétaires des États souverains. Il convient également d'analyser leur capacité à générer des revenus et à honorer leurs engagements financiers. En se concentrant sur ces facteurs, le FIDA peut estimer l'incidence financière potentielle sur sa propre situation financière.
- **Évaluation de la probabilité de matérialisation.** La probabilité de matérialisation des risques et des possibilités recensés est évaluée sur la base des données antérieures, des tendances actuelles et d'autres indicateurs. Le FIDA utilise les données antérieures pour comprendre la fréquence et la gravité des événements passés, tout en tenant compte des tendances actuelles et des nouvelles questions susceptibles d'avoir une incidence sur l'évolution des risques et des possibilités. Le FIDA peut ainsi porter des jugements éclairés sur la probabilité de divers scénarios, qui viennent étayer les évaluations du caractère significatif au plan financier.
- **Note et seuil d'importance financière relative.** Pour calculer la note d'importance financière relative, on multiplie l'ampleur de l'incidence financière par la probabilité de matérialisation. Cette note facilite l'évaluation de l'incidence financière globale de chaque risque ou possibilité. En outre, le FIDA a établi un seuil d'importance relative pour déterminer les risques et les possibilités qui sont suffisamment importants pour être communiqués. Ce seuil est quantitatif et fondé sur une note moyenne d'importance relative. Ainsi, seuls les risques et les possibilités importants, susceptibles d'influer sensiblement sur le portefeuille financier du FIDA, sont communiqués.
- **Indicateurs et cibles liés aux sujets significatifs relatifs à la durabilité.** Le FIDA a présenté des indicateurs et des cibles liés à la plupart des sujets significatifs relatifs à la durabilité. Aucun indicateur ou cible n'a été inclus s'agissant des sujets qui ne sont significatifs qu'en matière d'impact. À la suite de consultations internes, il a été décidé de ne pas diffuser d'indicateurs ou de cibles pour des sujets qui ne font pas déjà l'objet de la publication externe d'un indicateur (bien que ces indicateurs puissent être suivis en interne).
- **Importance relative dans le contexte de la publication d'informations sur la durabilité et importance relative à des fins d'information financière.** Le FIDA ne considère pas comme identiques les notions d'importance relative dans le cadre de la publication d'informations sur la durabilité et d'importance relative dans le contexte de la publication d'informations financières.

VIII. Prochaine étape

197. Le présent rapport, qui précédemment ne traitait que des questions climatiques, couvre désormais l'ensemble des risques et possibilités liés à la durabilité, avec une documentation plus étoffée sur les contrôles relatifs aux données liées à la durabilité. S'appuyant sur ces progrès, le FIDA entend maintenant renforcer la cohérence au sein du rapport sur la durabilité prévu par les normes IFRS et analyser les mesures à prendre pour l'obtention d'une assurance limitée à l'égard de certaines informations. Le FIDA continuera d'échanger avec d'autres BMD et IFI sur les progrès réalisés en matière de rapports de durabilité et poursuivra l'analyse comparative des avancées réalisées par rapport aux autres organisations.

IX. Mise en garde

198. Les informations figurant dans le présent rapport sont à jour en date du 31 décembre 2025. Le rapport a été préparé à titre purement informatif. Il n'est pas exhaustif et ne constitue pas un conseil ou une recommandation en matière d'investissement ou d'ordre financier, économique, comptable, juridique ou fiscal. Il n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'une assurance externe, et n'évalue pas le bien-fondé d'une opération sur les titres émis par le FIDA ou les prêts qu'il a octroyés. Il ne saurait donc servir de justification à une telle opération ou à toute autre décision d'investissement. Il ne se veut pas un guide général d'investissement ni une source de recommandations d'investissement spécifiques. Tous les investissements comportent des risques, et les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
199. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente de titres émis par le FIDA dans tout territoire, ni une sollicitation de procurations ou de votes, et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement ou une incitation à l'investissement. Toute émission de titres du FIDA se fera uniquement sur la base de la documentation pertinente, y compris, mais sans s'y limiter, le prospectus d'émission, la lettre d'intention et les conditions finales, selon le cas, élaborée par le FIDA ou pour son compte. Le FIDA vous encourage à consulter vos conseillers pour savoir si l'investissement ESG est adapté à votre stratégie d'investissement globale avant d'investir.
200. Ni le FIDA ni aucun de ses affiliés, mandataires, dirigeants, employés, fonctionnaires ou conseillers ne fournissent aucune garantie, expresse ou implicite, et aucune certitude ne doit être accordée eu égard à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la justesse des informations ou de toute opinion contenues dans le présent rapport. Les informations contenues dans le présent rapport doivent être considérées en regard des circonstances prévalant au 31 décembre 2025, et ne seront pas mises à jour pour tenir compte des évolutions importantes postérieures au 31 décembre 2025. Ni le FIDA ni aucun de ses affiliés, mandataires, dirigeants, employés, fonctionnaires ou conseillers ne peuvent être tenus responsables de quelque manière que ce soit, y compris en ce qui concerne les pertes ou dommages directs ou indirects (par négligence ou autrement) découlant de l'utilisation du présent rapport ou de son contenu, ou de toute autre question connexe. Le présent rapport comprend des indicateurs non financiers qui sont sujets à des incertitudes de mesure résultant de limitations inhérentes à la nature de ces données et aux méthodes utilisées pour les établir. L'utilisation de techniques de mesure différentes mais acceptables peut donner lieu à des écarts entre les mesures. La précision des différentes techniques de mesure peut également varier. Le FIDA se réserve le droit d'actualiser ses techniques et méthodes de mesure. Les raisons pour lesquelles un projet, une activité ou un investissement peut être considéré comme « durable », « vert », « ESG » ou comme un investissement répondant à des désignations similaires varient. Le présent rapport ne fournit aucune garantie quant à l'exactitude de ces descriptions et est subordonné à toute communication spécifique en relation avec un projet, une activité ou un investissement donné.
201. L'inclusion d'informations dans le présent rapport ne doit pas être interprétée comme une caractérisation du caractère significatif ou de l'incidence financière de ces informations. Certaines déclarations contenues dans le présent rapport sont des « déclarations prospectives », notamment les déclarations relatives aux stratégies, aux plans, aux évolutions, aux cibles et aux objectifs du FIDA en matière d'action climatique et d'autres questions liées à la durabilité. Les déclarations prospectives ne sont pas des faits historiques ou des déclarations sur la situation actuelle, mais représentent uniquement les convictions du FIDA concernant des événements futurs, dont beaucoup sont intrinsèquement incertains et échappent à son contrôle. Les stratégies, plans, évolutions, cibles et objectifs

prospectifs décrits dans le présent rapport ne constituent pas des garanties des résultats ou de performances futurs et comportent certains risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses qui sont difficiles à prévoir et échappent souvent au contrôle du FIDA. Les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles ont été faites, et le FIDA n'est pas tenu de les mettre à jour et ne s'engage pas à le faire.

202. Aucun rapport, document ou site Web cité ou mentionné dans le présent rapport n'est réputé faire partie intégrante de ce dernier. Les informations fournies dans le présent rapport sont fondées en partie sur des informations émanant de tiers que le FIDA considère comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante par le FIDA. Le FIDA ne fournit aucune garantie quant à la qualité, à l'exhaustivité, à l'exactitude, à l'adéquation à un usage particulier ou à l'absence de contrefaçon des informations obtenues de sources extérieures. Les sources d'informations tierces mentionnées dans le présent document conservent tous les droits relatifs à ces informations, et l'utilisation de ces informations par le FIDA dans le présent rapport n'est pas considérée comme l'octroi d'une licence à un tiers. Le présent rapport contient des liens ou fait référence à des liens vers des sites Web exploités par des tiers (sites Web de tiers). Ces liens ne sont fournis qu'à titre informatif. Les sites Web de tiers ne relèvent pas du FIDA. Le FIDA n'est pas responsable du contenu des sites Web de tiers, ni des liens qu'ils contiennent, et l'inclusion de ces liens ne signifie pas que le FIDA approuve ou recommande ces sites Web de tiers, ou accepte la responsabilité de leur contenu. En cliquant sur un hyperlien contenu dans le présent rapport qui vous dirige vers un site tiers externe qui n'appartient pas au FIDA et qui n'est pas exploité par ce dernier, vous reconnaissez et acceptez que le FIDA n'est pas responsable des produits, services ou contenus fournis sur ce site. Vous devez vous référer aux conditions et aux politiques de confidentialité et de sécurité de ce site externe pour obtenir des précisions.
203. Le contenu (y compris, mais sans s'y limiter, les photos, les graphiques, les icônes et l'aspect général du rapport et de son contenu) est la propriété du FIDA, sauf indication contraire. Le FIDA ne renonce à aucun de ses droits de propriété à cet égard, y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, les marques déposées et les autres droits de propriété intellectuelle. Les photos, les graphiques et le contenu sont protégés par les droits d'auteur du FIDA, sauf indication contraire.

X. Correspondance détaillée entre le présent rapport et les obligations en matière d'informations énoncées dans les normes IFRS S1 et S2

204. Le tableau ci-après fait la synthèse des informations contenues dans le présent rapport et les met en parallèle avec les obligations prévues par les normes.

Tableau 29

Correspondance entre les obligations en matière d'information énoncées dans les normes IFRS S1 et S2 et les informations présentées dans le rapport

<i>IFRS S1 et S2 – sujet ou section</i>	<i>IFRS S1 et S2 – paragraphes décrivant les obligations en matière d'information</i>	<i>Sections et paragraphes correspondants dans le présent rapport</i>
Gouvernance	S1: paragraphes 26 à 27 S2: paragraphes 5 à 7	Vue d'ensemble de la structure de gouvernance du FIDA: paragraphes 15 à 20 Direction du FIDA: paragraphes 17 et 20 Gouvernance des risques et possibilités liés au climat: paragraphes 21 à 29
Stratégie	S1: paragraphes 28 à 42 S2: paragraphes 8 à 23	Modèle opérationnel et chaîne de valeur du FIDA; aperçu des stratégies de gestion des risques et possibilités liés à la durabilité; effectifs du FIDA; aperçu du plan d'action du FIDA pour la durabilité des projets; approche suivie pour la planification de la transition et l'alignement sur l'Accord de Paris; résilience climatique; engagement en faveur de la finance durable; gestion des placements au FIDA; synthèse des risques et possibilités liés à la durabilité; définition des horizons temporels; approche stratégique de la durabilité institutionnelle: paragraphes 30 à 113 et Appendice I
Gestion des risques	S1: paragraphes 43 à 44 S2: paragraphes 24 à 26	Aperçu de la gestion des risques au FIDA: paragraphes 114 à 123 Gestion des risques financiers et non financiers liés à la durabilité: paragraphes 124 à 135
Indicateurs et cibles	S1: paragraphes 45 à 53 S2: paragraphes 27 à 37	Indicateurs et cibles liés aux questions environnementales: paragraphes 136 à 165 Indicateurs et cibles liés aux questions sociales: paragraphes 166 à 170 Indicateurs liés aux questions de gouvernance: paragraphes 171 à 183 Indicateurs liés aux questions de gouvernance et aux questions sociales: paragraphes 184 à 188 Indicateurs et cibles liés aux questions environnementales et sociales: paragraphes 187 à 188 Appendice II

Detailed table with some of the material sustainability-related topics, risks and opportunities identified

The following table highlights some of the material sustainability-related topics and related risks and opportunities identified, the related value chain components considered, the anticipated financial effects⁵⁵ and the related time horizon.

Topic	Relevant Risk Domain / Opportunity	Examples of Risks & Opportunities identified during materiality assessment	Value chain component	Anticipated Financial Effects	Time Horizon
Climate adaptation	Programme Delivery Risk	Risk - climate variability/extreme climatic events may have significant adverse impacts on food and nutrition security, agricultural productivity, access to markets, value chains, infrastructure, the incidence of pests and diseases, resulting in increased vulnerability or deterioration of target populations' livelihoods and ecosystems.	Downstream operations	Qualitative – potential indirect impact on access to funding, income statement and financial position	Long term
	Opportunity	Opportunity - related to the adoption of drought-tolerant and pest-resistant crop varieties, implementation of water management practices like rainwater harvesting and drip irrigation, and introduction of land restoration projects to combat soil degradation, supporting producers in diversifying their income sources, promoting integrated pest management systems and supporting the adoption of climate-smart agricultural practices.			
Climate mitigation	Programme Delivery Risk / Operational risk	Risk - projects increase greenhouse gas emissions contributing to anthropogenic climate change, as well as the risk of potential unsatisfactory conduct and misconduct by an IFAD staff member, particularly reputational risks related to IFAD financed activities not being Paris Aligned.	Internal activities, downstream operations	Qualitative – potential indirect impact on access to funding, income statement and financial position	Short, Medium and Long term
	Opportunity	Opportunity - related to the adoption of a climate transition plan, Paris Alignment of IFAD investments, diversion of capital to carbon-efficient projects, consumption reduction targets for non-renewable sources, investment in efficient energy systems and energy management system (ISO 50001), carbon off-setting through UNFCCC-certified programs, promotion of afforestation, reforestation, sustainable agroforestry, land degradation prevention and fire risk mitigation, and partnerships with local micro-finance institutions to reduce deforestation and increase community resilience.			
Biodiversity	Programme Delivery Risk	Risk - project may cause significant threats to or loss of biodiversity, diversified nutritious food, protected ecosystems and ecosystem services, or involve	Downstream operations	Qualitative – potential indirect impact on	Long term

⁵⁵ Anticipated financial effect was considered on financial position, financial performance and cash flows.

Topic	Relevant Risk Domain / Opportunity	Examples of Risks & Opportunities identified during materiality assessment	Value chain component	Anticipated Financial Effects	Time Horizon
	Opportunity	<p>genetically modified organisms, as well as increase the exposure or vulnerability of livelihoods, ecosystems, assets or infrastructure to climate variability and hazards.</p> <p>Opportunity - related to improving the quality of safeguards implementation through biodiversity indicators , and aligning with IFAD's commitments under the IFAD 13 ecological impact indicator, biodiversity tracking and increased use of geospatial data, rising interest in agroecology, private sector commitment to regenerative agriculture and landscape restoration, and growing disclosure of nature-related impacts across value chains, strengthening accountability, donor trust, and investment in regenerative practices.</p>		access to funding, income statement and financial position	
Water	Programme Delivery Risk	Risk - existing or possible future environmental or climate conditions, or related extreme events, may significantly undermine project implementation and the achievement of project objectives. A reputational risk exists of being seen as prioritizing operations over local communities' needs.	Internal activities, downstream operations	Qualitative – potential indirect impact on access to funding, income statement and financial position	Medium / Long term
Waste	Opportunity	Opportunity - for projects to integrate into environmental and social management plans activities that encourage the use of organic waste to make organic fertilisers, implement better waste management practices to minimize nitrate leaching, and promote investment in cold storage, efficient supply chains, and capacity-building to reduce food loss and support sustainable value chains.	Downstream operations	Qualitative – potential indirect impact on access to funding, and financial position	Short / Medium term
Pollution	Opportunity	Opportunity - to ensure all IFAD investments promote sustainable agricultural practices - specifically, prioritize awareness and capacities of small-scale producers and other actors on integrated fertilizer management through Social, Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP), and reward sustainable approaches through certifications and eco-labelling. Financing projects that promote sustainable agricultural practices, that can improve the health of ecosystems (e.g., green technologies), animals and communities. Promote and prioritize use of renewable energy and low-carbon machinery and equipment in operations through SECAP.	Downstream operations	Qualitative – potential indirect impact on access to funding, income statement and financial position	Short, Medium and Long term
Sustainable funding	Financial risk / Strategic risk	Risk - that Member Parties discontinue to support replenishments or fail to fulfil existing commitments, resulting in a deterioration of IFAD's member support and equity position. Risk that IFAD does not deliver / is not able to demonstrate impact against policy commitments and targets set under the replenishment and in other policies and strategies, resulting in loss of credibility, reputation with likely knock-on effects on Member States contributions to the Fund.	Entire value chain	Qualitative and Quantitative –potential direct and indirect impact on access to funding, income	Short, Medium and Long term

Topic	Relevant Risk Domain / Opportunity	Examples of Risks & Opportunities identified during materiality assessment	Value chain component	Anticipated Financial Effects	Time Horizon
	Opportunity	Opportunity - related to issuing sustainability bonds and increasing core and supplementary resources to strengthen IFAD's equity position, scale up financing under IFAD13 and Agenda 2030, expand the number of projects aligned with IFAD and Government priorities, use replenishments to set institutional, operational and financial objectives, and leverage faster-growing supplementary resources to foster innovation, scale impact, and advance IFAD's mainstreaming themes of climate, environment, gender, youth, nutrition and Indigenous Peoples.		statement and financial position	
Financial inclusion and market access	Opportunity	Opportunity - related to continued investments in value chain development and market access to increase incomes, food security and economic resilience for small producers and rural youth, adoption of inclusive financial solutions to reduce rural financing gaps, boost agricultural productivity, create rural jobs and promote social inclusion (e.g. women, youth and Indigenous Peoples), and improved access to finance to support ecosystem-restoring investments.	Downstream operations	Qualitative – potential indirect impact on access to funding, income statement and financial position	Short, Medium and Long term
Resettlement	Programme Delivery Risk	Risk - project may cause physical or economic displacement or need for resettlement. The displacement may be full or partial, permanent or temporary.	Downstream operations	Qualitative – potential indirect impact on access to funding, income statement and financial position	Short, Medium and Long term
Diversity, equality/ equity and inclusion	Opportunity	Opportunity - ensuring the needs and aspirations of women, youth, Indigenous Peoples, minorities and marginalized groups are integrated into IFAD programmes, updating gender and workforce inclusion policies, continuing investments to address negative social and cultural norms, promote diversified and affordable food access, advance gender-transformative and economic empowerment approaches in agricultural value chains and market linkages, strengthen minority rights through policy application, and leverage IFAD's decentralized approach and growing DEI accountability frameworks to foster workforce diversity and inclusive workplace culture.	Internal activities, downstream operations	Qualitative – potential indirect impact on access to funding, income statement and financial position	Short, Medium and Long term
Working conditions – own workforce	Operational risk Opportunity	Risk - that IFAD does not have the right capabilities (skills mix) and/or capacity (Full-Time Equivalent (FTEs)) to fulfil the ambitions set out under its strategic framework. Opportunity - related to strengthening employee wellbeing strategies, boosting productivity, performance and staff retention through training, professional development and engagement, ensuring adherence to policies and procedures,	Internal activities	Qualitative and Quantitative –potential direct and indirect impact on access to funding, income statement and financial position	Short, Medium and Long term

Topic	Relevant Risk Domain / Opportunity	Examples of Risks & Opportunities identified during materiality assessment	Value chain component	Anticipated Financial Effects	Time Horizon
		strengthening internal controls and risk management, and promoting policies and programs to prevent violence and harassment in the workplace.			
Working conditions – workforce in the value chain	Programme Delivery Risk	Risk - project-supported activities may cause direct and indirect impacts on labour and labour conditions, including discrimination, freedom of association, forced labour, child labour, and unsafe or unhealthy working conditions for workers, including third parties and primary suppliers, with associated risks of human rights and ILO standards violations leading to reputational damage for IFAD and potential financial risks due to donors' refusal to continue funding.	Downstream operations	Qualitative – potential indirect impact on access to funding, income statement, cash flow and financial position	Short, Medium and Long term
	Opportunity	Opportunity - related to strengthening stricter procedures and due diligence to prevent child and forced labour, promoting decent jobs, entrepreneurship and well-being for youth through access to productive assets, services and skills, catalysing decent rural employment and income generation for economically empowered target groups (e.g. women and youth), and reinforcing supervision and safeguards to prevent violence and harassment in downstream operations.			
Communities' economic, social and cultural rights	Opportunity	Opportunity - the implementation of policies and strategies that specifically address Indigenous Peoples' rights, including the application of Free Prior and Informed Consent principle and their engagement in design, evaluation, implementation and evaluation of IFAD's investments.	Downstream operations	Qualitative – potential indirect impact on access to funding, income statement and financial position	Medium / Long term
Incorporation of ESG factors in credit analysis and investments	Opportunity	Opportunity - related to incorporating Climate-related scenario analysis to evaluate the impact on the creditworthiness of IFAD borrowers. Simultaneously, closely monitoring countries that contribute to IFAD's exposure to physical risks.	Internal activities	Qualitative and Quantitative– potential indirect impact on access to funding, income statement and financial position	Short, Medium and Long term
Business ethics	Strategic risk	Risk - rising misconduct allegations, if not resolved swiftly and transparently, could erode stakeholder trust, deter partners, and increase audit/sanctions exposure, especially as private-sector engagement expands. resulting in potential funding gaps and reputational impacts	Entire value chain	Qualitative – potential direct and indirect impact on access to funding, income statement and financial position	Short, Medium and Long term
	Opportunity	Opportunity - relating to continue with further enhancements of corporate culture that promotes transparency and integrity internally by implementing existing policies.			

Topic	Relevant Risk Domain / Opportunity	Examples of Risks & Opportunities identified during materiality assessment	Value chain component	Anticipated Financial Effects	Time Horizon
<p>Data security</p>	<p>Operational risk</p>	<p>Risk - data breach affecting IFAD's systems or processes that may result in the loss or exposure of confidential or personal data, affecting the ability to conduct operations or institutional functions and/or reputational damage.</p>	<p>Entire value chain</p>	<p>Qualitative and Quantitative – potential direct and indirect impact on access to funding, income statement and financial position</p>	<p>Short, Medium and Long term</p>
	<p>Opportunity</p>	<p>Opportunity - to continue to implement existing policies such as data governance policies, the corporate disclosure policy and the protection of personal data privacy guidelines/policy, creating more awareness among staff and beneficiaries about the importance of personal data protection and timely addressing any emerging issue that may arise. To identify data redundancy, streamline data sources and data reliability and availability in order to continuing enhancing transparency and integrity of data in the organization.</p>			

Details on selected indicators

The following table highlights definitions and sources on selected indicators.

Indicator	Definition	Assumptions	Source
Scope 1, 2 and 3 emissions	<p><i>IFRS S2.29: An entity shall disclose information relevant to the cross-industry metric categories of:</i></p> <p><i>(a) greenhouse gases—the entity shall:</i></p> <p><i>(i) disclose its absolute gross greenhouse gas emissions generated during the reporting period, expressed as metric tonnes of CO₂ equivalent (see paragraphs B19–B22), classified as:</i></p> <p><i>(1) Scope 1 greenhouse gas emissions;</i></p> <p><i>(2) Scope 2 greenhouse gas emissions; and</i></p> <p><i>(3) Scope 3 greenhouse gas emissions;</i></p>	<p>The assumptions are based on electricity bills; mobile sources are documented through fuel purchase receipts; air travel is documented through the information received from CWT and, in general, from the data provided by IFAD offices worldwide, which reflect - in some cases - the lease agreements between the host countries and IFAD.</p>	<p>ISSB Standards – IFRS S2</p>
Scope 3: Greenhouse gas emissions (CO₂e) avoided and/or sequestered	<p><i>IFRS S2.29</i></p> <p><i>This indicator captures whether the project has the potential (or has succeeded) to avoid or sequester greenhouse gas emissions as a result of the introduction and uptake of mitigation technologies and practices. As an outcome indicator, it is not measured annually, but rather three times in a project’s lifetime: at design (ex-ante), at midline (partially ex-post) and at endline (ex-post). Results are updated based on the latest projection. Each projection covers the same 20-year time horizon (from project start, described below) and becomes more accurate, on the basis of activities actually completed.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> i) The figure for each year recorded in the RIDE is cumulative for the cycle. However, a separate calculation for each year is kept for the records. ii) The figure only includes PoLG projects and exclude standalone projects from Global Climate Funds. However, if a PoLG project is co-financed by a Global Climate Fund it is then counted. iii) Projects with positive emissions results (meaning emitting GHG) are not counted since the indicator refers to emissions avoided and/or sequestered only and not an overall balance. iv) In case of discrepancies between the Mainstreaming Database and ORMS, a review is done. If the difference persists, Mainstreaming Database overrides. 	<p>This indicator shall be measured with internationally recognized GHG accounting tools such as FAO’s EX-Ante Carbon-balance Tool (EX-ACT). Technical support for measurement will be provided by IFAD’s Environment, Climate, Gender and Social Inclusion (ECG) Division.</p>

Indicator	Definition	Assumptions	Source
		v) Not all projects carry out GHG assessments, it is currently optional.	
Financed emissions methodology (Category 15: Investments)	<p><i>IFRS S2.29: For Scope 3 greenhouse gas emissions disclosed in accordance with paragraph 29(a)(i)(3), and with reference to paragraphs B32–B57, disclose:</i></p> <p><i>(1) the categories included within the entity’s measure of Scope 3 greenhouse gas emissions, in accordance with the Scope 3 categories described in the Greenhouse Gas Protocol Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard (2011); and</i></p> <p><i>(2) additional information about the entity’s Category 15 greenhouse gas emissions or those associated with its investments (financed emissions), if the entity’s activities include asset management, commercial banking or insurance (see paragraphs B58–B63);</i></p>	Methodology is applied correctly.	ISSB Standards – IFRS S2
Total energy [kWh]	<i>The total energy (in terms of electricity and stationary combustion) purchased and consumed in a calendar year.</i>	<p>Headquarter (HQ): data obtained from meter readings, bills and internal reports related to the resource in question.</p> <p>IFAD Country Offices (ICOs): data reported using the same method as HQ (meters, bills and internal reports) and from the lease agreements between the host countries and IFAD.</p>	Utilities invoices – Greening the Blue Report
Total energy [kWh/m3]	<i>Same definition as for previous indicator.</i>	Same assumption as for previous indicator.	Same source as for previous indicator.
Amount of climate mitigation finance invested in energy efficiency and renewable energy	<i>United States dollar value invested in energy efficiency and renewable energy calculated based on the internationally recognized MDB Methodology for Climate Change Mitigation Tracking. Climate mitigation finance is calculated at designed based the final cost tables and project design reports of approved IFAD operations. The amount of climate mitigation finance invested in energy efficiency and renewable energy is accounted for during this process.</i>	<p>i) MDB Methodology for Climate Finance Tracking is applied correctly and</p> <p>ii) Data is recorded and maintained.</p>	Corporate validation based on MDB Methodologies for Climate Finance Tracking

Indicator	Definition	Assumptions	Source
Climate Finance Percentage (% of PoLG)	<p><i>IFRS S2.29: Climate-related opportunities and capital deployment</i></p> <p><i>United States dollar value reported as a percentage share of total IFAD approvals, calculated based on the internationally recognized MDB Methodologies for Climate Change Adaptation and Mitigation Tracking. Climate finance is calculated at design, based on the final cost tables and project design reports of approved IFAD operations. Reporting on ASAP+ climate finance will be distinguished from PoLG climate finance, to ensure accurate attribution to donors of core resources and ASAP+ resources.</i></p>	<p>iii) MDB Methodology for Climate Finance Tracking is applied correctly and</p> <p>iv) Data is recorded and maintained.</p>	Corporate validation based on MDB Methodologies for Climate Finance Tracking
Climate Finance Figure (USD)	Same definition as for previous indicator.	Same assumption as for previous indicator.	Same source as for previous indicator.
Percentage of IFAD projects receiving a qualitative rating of 4 or above on climate adaptation on a scale 1-6 at completion	<p><i>Percentage of projects rated moderately satisfactory (4) or better for climate adaptation, implying that project's climate adaptation interventions were well articulated and implemented, with at least 50-75% of planned interventions having been implemented with some operational shortcomings, including the use of resources and/or reporting. However, reasonable justifications for shortcomings are provided</i></p>	<p>While the division responsible for attributing project ratings at completion is the regional division of IFAD which supervised the project and provided implementation support, the ratings are only registered and counted when a project reaches completion, and a Project completion report is approved. Ratings are the result of a consultative process established during the Project Completion Mission and formalized in a Project.</p>	PCR ratings and RIDE report
Percentage of IFAD projects receiving a qualitative rating of 4 or above on environment and natural resource management on a scale 1-6 at completion	<p><i>Percentage of projects rated moderately satisfactory (4) or better for environment and natural resource management, implying that in the context of the project, there has been at least some moderate improvement in the environment or the natural resource base in the project target area. The pressure on the natural resource base has been slightly reduced but there are no significant changes in current harmful agricultural practices. High-standard environmental norms were followed for most project activities and there was no negative impact on the environment.</i></p>	<p>While the division responsible for attributing project ratings at completion is the regional division of IFAD which supervised the project and provided implementation support, the ratings are only registered and counted when a project reaches completion, and a Project completion report is approved. Ratings are the result of a consultative process established during the Project Completion Mission and formalized in a Project.</p>	PCR ratings and RIDE report

Indicator	Definition	Assumptions	Source
Total Waste generated	<i>Total quantity of waste generated by the agency in a calendar year.</i>	HQ: Ama is the municipal company responsible for waste collection. The data is derived from the reports they send IFAD. ICOs: few ICOs send us data. Most of the ICOs send data through hosting agencies.	Manual Count Audit – Greening the blue Report
Waste directed to disposal, breakdown by hazardous and non-hazardous waste and treatment type	<i>Quantity of waste generated in a calendar year by waste type and disposal method.</i>	HQ: Ama is the municipal company responsible for this dedicated waste collection. The data is derived from the reports they send IFAD. IFAD collect used cooking oil - sneakers, tennis balls, bicycle wheels, used batteries, expired medications, small electrical materials and toner cartridges.	Manual Count Audit – Greening the blue Report
Non-recycled waste	<i>Quantity of non-recycled waste in a calendar year.</i>	HQ: Ama is the municipal company responsible for waste collection. The data is derived from the reports they send IFAD. ICOs: few ICOs send us data. Most of the ICOs send data through hosting agencies.	Manual Count Audit – Greening the blue Report
Percentage of non-recycled waste	<i>Percentage of non-recycled waste in relation to the total quantity of waste generated in a calendar year.</i>	Same assumption as for previous indicator.	UNEP Data platform calculation
Total amount of hazardous waste	<i>Total quantity of waste classified as hazardous or highly polluting (e.g. medical waste, batteries, electronic devices, etc.) generated in a calendar year.</i>	Same assumption as for previous indicator.	Manual Count Audit – Greening the blue Report
Women representation at senior level (percentage of women in international professional staff positions – P-5 and above) is tracked according to the RIDE definition	<i>Number of women in the national and international Professional category holding fixed-term or indefinite appointments from National Professional Officer (NPO) D-level NOD) / P-5 to Vice-President, out of total number of national and international Professional staff holding fixed-term or indefinite appointments in the same grade range. Staff included in the calculation must hold positions under the IFAD administrative budget, IOE budget or Credit Union budget. Exclusions: the President, Director of IOE; short-term staff; locally recruited staff (General Service [GS] staff in headquarters and liaison offices, national GS staff), junior professional officers (JPOs), special programme</i>	HR systems accurately track staff levels, and gender data is complete/up to date. That the definition of RIDE is consistent while capturing data for this indicator.	Corporate databases

Indicator	Definition	Assumptions	Source
	<p><i>officers (SPOs), partnership agreements, staff on loan to IFAD, staff on supplementary-funded positions, staff on coterminous positions, individuals hired under a non-staff contract (consultants, fellows, special service agreements [SSAs], interns, etc.) and staff from hosted entities.</i></p>		
<p>Increased representation of List B & C countries (staff) according to the RIDE definition</p>	<p><i>Increased representation of List B and List C countries in the IP staff category. Staff included in the calculation must hold positions under the IFAD administrative budget, IOE budget or Credit Union budget. Exclusions: the President, Director of IOE; short-term staff; locally recruited staff (General Service [GS] staff in headquarters and liaison offices, national GS staff), junior professional officers (JPOs), special programme officers (SPOs), partnership agreements, staff on loan to IFAD, staff on supplementary-funded positions, staff on coterminous positions, individuals hired under a non-staff contract (consultants, fellows, special service agreements [SSAs], interns, etc.) and staff from hosted entities.</i></p>	<p>Same assumption as for previous indicator.</p>	<p>Corporate databases</p>
<p>Percentage of IFAD projects receiving a qualitative rating of 4 or above on gender equality on a scale 1-6 at completion</p>	<p><i>Percentage of projects rated moderately satisfactory (4) or better for gender equality, implying that they made a partial contribution to addressing gender needs and achieving GEWE, addressing two of the three gender policy objectives: (1) economic empowerment; (2) equal voice and influence in decision making; (3) equitable balance in workloads. The definition for this indicator is the extent to which IFAD interventions have contributed to better gender equality and women's empowerment. For example, in terms of women's access to and ownership of assets, resources and services; participation in decision making; workload balance and impact on women's incomes, nutrition and livelihoods; and in promoting sustainable, inclusive and far-reaching changes in social norms, attitudes, behaviours and beliefs underpinning gender inequality.</i></p>	<p>While the division responsible for attributing project ratings at completion is the regional division of IFAD which supervised the project and provided implementation support, the ratings are only registered and counted when a project reaches completion, and a Project completion report is approved. Ratings are the result of a consultative process established during the Project Completion Mission and formalized in a Project.</p>	<p>PCR ratings</p>
<p>Percentage of IFAD projects designed to achieve transformative outcomes for gender</p>	<p><i>A percentage of IFAD projects that actively seek to transform gender power dynamics by addressing social norms, practices, attitudes, beliefs and value systems that represent structural barriers to women's and girls' inclusion and empowerment. They seek to ensure equal access for women to productive</i></p>	<p>While the IFAD unit responsible for attributing ratings at design is the Quality Assurance Unit of the Office of Development Effectiveness, one main assumption affecting the percentages certifying whether</p>	<p>Corporate validation</p>

Indicator	Definition	Assumptions	Source
equality and women's empowerment	<i>assets and services, employment and market opportunities, as well as supportive national policies and laws. It is obligatory for gender-transformative projects to report on the IFAD empowerment index, which is based on International Food Policy Research Institute's (IFPRI) project level Women's Empowerment in Agriculture Index (pro-WEAI). This indicator is measured at design, based on a range of criteria verified in the project design reports of IFAD operations approved during the cycle.</i>	an IFAD project is Gender Transformative is: Once rated, Projects are registered and counted as Gender Transformative if and only if a design is approved by OSC and enters into force. This is an iterative process that requires negotiation with Country Government, Country Directors, PDTs, OPV and final approval from the Executive Board.	
Persons in rural areas accessing financial services (broken down by type of financial services: credit, savings, remittances and insurance)	<i>Number of individuals who have accessed a financial product or service specifically promoted/supported by the project and its partner financial service provider (FSP), at least once (cumulative value for the ongoing and recently completed portfolio as of the reporting period). Such services include loans and micro-loans, saving funds, micro-insurance/insurance, remittances and membership in a community-based financial organization (e.g. savings and loan group).</i>	<p>The indicator is an aggregation of the number of rural people globally (in all IFAD regions) accessing and using inclusive rural financial services (IRFSs). The assumptions are that</p> <ul style="list-style-type: none"> i) the PDT is qualified to design all relevant demand-side and supply-side IRFS interventions; ii) the PMU/PCU is qualified (staffed with IRFS and M&E experts) to monitor, support and assess all stakeholders of the relevant IRFS interventions; <p>all rural people targeted to benefit from IRFSs are counted without duplications. These assumptions are documented in the projects design reports (PDRs) and their associated project implementation manuals (PMIs).</p>	Core Indicator
Mandatory trainings on Code of conduct, Anti-harassment, Sexual exploitation and abuse	<i>Number of individuals trained on the Code of conduct, and Sexual Misconduct prevention.</i>	Based on the assumption that the mandatory trainings provide the necessary information on the expected conduct and behaviour by staff in the workplace.	Annual Report of the IFAD Ethics Office
Percentage of staff who took at least one	<i>Training completion by employee recorded in the Learning Management System (LMS).</i>	Trainings vary in duration. Some are multiple days, some are a few hours. IFAD tracks the % of staff who took training.	LMS

Indicator	Definition	Assumptions	Source
training in a given year by gender			
Narrative on the SECAP standard on Labour and Working Conditions	<i>This indicator refers to information from the Guidance Note 5 on Labour and Working Conditions standards and requirements.</i>	-	SECAP Guidelines – Volume 2
AUO cases received	<i>Total number of cases received by AUO in a calendar year.</i>	AUO receives cases of alleged prohibited practices in IFAD-related activities (downstream operations) and alleged staff misconduct (internal activities).	Annual Report on IFAD’s Investigation and Anticorruption Activities
AUO cases closed	<i>Total number of cases closed by AUO in a calendar year.</i>	Same assumption as for previous indicator. This number includes cases that were received in the previous year or earlier. The year in which a case is closed does not always reflect the year in which the misconduct/prohibited practice occurred.	Annual Report on IFAD’s Investigation and Anticorruption Activities
Existence and accessibility of anonymous whistleblower reporting procedures, including hotline; annual number of staff training on topic	<i>Internal and external access to misconduct reporting platforms, as well as variety of relevant media.</i>	It is assumed that the presence of dedicated whistleblower procedures, its visibility to staff, and management by the Ethics Office are effective proxies for accessibility, confidentiality, and trust in the mechanism. It is also assumed that staff communications and trainings reflect meaningful awareness-raising efforts. While policy documents (e.g. Code of Conduct, Whistle-blower Protection Procedures) document the existence of reporting channels and protections, the assumptions underlying indicator effectiveness (e.g. awareness equals accessibility) are not currently documented in a standalone format.	IFAD Website and IFAD intranet, AUO and ETH hotlines
Reference to and compliance with applicable whistleblower	<i>Internal and external access to retaliation reporting tools and whistle-blower policy.</i>	-	IFAD Website and IFAD intranet

Indicator	Definition	Assumptions	Source
protection procedures in IFAD's ethics and HR policies			
Total Water (m3)	<i>Total water used in a calendar year.</i>	No assumptions, as this is data derived from reading a meter inside IFAD's water facility.	Utility invoices – Building Metering system, Greening the Blue Report
Water recycled/reused (m3)	<i>Total water recycled or reused in a calendar year.</i>	Same assumption as for previous indicator.	Building Metering system, Greening the Blue Report
Cumulative Amount in USD of Sustainable Bonds issued	<i>Cumulative Amount in USD of Sustainable Bonds issued.</i>	-	Impact Report
Number of Sustainable Issuances	<i>Number of Sustainable Issuances per year.</i>	-	Impact Report
Total of supplementary fund contributions mobilized during a replenishment cycle	<i>Total supplementary funds mobilised over every three year replenishment cycle.</i>	The indicator is quantitative and can be measured based on data available in IFAD systems (OBI) and verified by Financial Controllers Division (FCD) and Global Engagement, Partnership and Mobilizing Resources (GPR).	Overview of supplementary funds received, committed and used, corporate databases
Pledge receipt rate	<i>The ratio of total pledges to target replenishment contributions, expressed as a percentage (by current Replenishment).</i>	-	Corporate Risk Dashboard

Bibliography

IFAD Official website Link <https://www.ifad.org/>

Some of the relevant documents are listed below:

- Annual Report 2024 <https://www.ifad.org/documents/48415603/50942166/ar2024-full-e.pdf/e0b3a992-735e-b0af-5828-481801a4cdad?t=1749042143914> (2025).
- Annual Report on IFAD's Investigation and Anticorruption Activities during 2024 <https://www.ifad.org/en/w/annual-report-on-ifad-investigation-and-anticorruption-activities-2024> (2025).
- Community-based Agricultural Support Project Plus (CASP+) Project Design Report <https://www.ifad.org/documents/38711624/39485424/Tajikistan+2000002204+CASP+Project+Design+Report+November+2021.pdf/683ecc17-711a-1a65-928e869a2e15b8b4?t=1637936849060> IFAD (2021).
- Enterprise Risk Management Policy <https://www.ifad.org/en/w/corporate-documents/policies/ifad-policy-on-enterprise-risk-management> (2021)
- IFAD Data Governance Policy <https://www.ifad.org/en/w/corporate-documents/policies/ifad-data-governance-policy> (2022).
- IFAD's Disability Inclusion Strategy 2022–2027 <https://www.ifad.org/en/w/corporate-documents/policies/ifad-disability-inclusion-strategy-2022-2027> (2022).
- IFAD Gender Action Plan 2026–2031 <https://webapps.ifad.org/members/eb/146/docs/EB-2025-146-R-35.pdf> (2025).
- IFAD Nutrition Action Plan 2026–2031 <https://webapps.ifad.org/members/eb/146/docs/EB-2025-146-R-34.pdf> (2025).
- IFAD Rural Youth Action Plan 2026–2031 <https://webapps.ifad.org/members/eb/146/docs/EB-2025-146-R-36.pdf> (2025).
- IFAD Strategy on Climate, Environment and Biodiversity 2025–2031 <https://webapps.ifad.org/members/eb/146/docs/EB-2025-146-R-17.pdf> (2025)
- IFAD Social, Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP), International Fund for Agricultural Development, Rome.
- IFAD's Sustainable Finance Framework https://www.ifad.org/documents/38711624/39633845/IFAD%27s+Sustainable+Development+Finance+Framework_20210602123614.pdf/d6623922-8fba-13f6-2b89-0a5ed26d9519?t=1622631337388 IFAD (2016).
- IFAD11 Impact Assessment Report <https://webapps.ifad.org/members/repl/13/1/docs/IFAD13-1-R-5.pdf>.
- Comments of the Independent Office of Evaluation of IFAD on the IFAD11 Impact Assessment Report <https://webapps.ifad.org/members/repl/13/1/docs/IFAD13-1-R-5-Add-1.pdf> IFAD11 (2023).
- IFAD12 Impact Assessment Report <https://www.ifad.org/en/w/publications/ifad12-impact-assessment-report> (2025).
- Impact report 2024 <https://www.ifad.org/en/impact-report-2024/> (2025).
- INVESTING IN RURAL PEOPLE - IFAD Investor Presentation 2025 https://www.ifad.org/documents/d/new-ifad.org/2025-investor-relations-presentation_20250429 (2025).

- IFAD's Investment Policy Statement 2026 <https://webapps.ifad.org/members/eb/146/docs/EB-2025-146-R-12.pdf?attach=1> (2025).
- Mainstreaming Gender-transformative Approaches at IFAD – Action Plan 2019-2025 <https://www.ifad.org/en/-/mainstreaming-gender-transformative-approaches-at-ifad-actionplan-2019-2025> IFAD (2021).
- Multilateral Organization Performance Assessment Network (MOPAN) Report <https://www.ifad.org/en/w/news/mopan-assessment-ifad-2023> (2023).
- Report of the Consultation on the Eleventh Replenishment of IFAD's Resource <https://www.ifad.org/en/-/document/report-of-the-consultation-on-the-eleventhreplenishment-of-ifad-s-resources> IFAD (2018).
- Report of the Consultation on the Twelfth Replenishment of IFAD's Resources <https://webapps.ifad.org/members/gc/44/docs/GC-44-L-6-Rev-1.pdf> IFAD (2022).
- Report of the Consultation on the Thirteenth Replenishment of IFAD's Resources: Building Rural Resilience for a Food-Secure Future <https://webapps.ifad.org/members/repl/13/3/docs/IFAD13-3-R-2-Rev-1.pdf> (2023).
- Report on IFAD's Development Effectiveness 2025 (RIDE) <https://www.ifad.org/en/ride-report-2025> (2025).
- Report on IFAD's Mainstreaming Effectiveness (RIME) related to Environment, Climate, Gender, Nutrition, Youth and Social Inclusion 2025 (Document: EB 2024/142/R.21) <https://webapps.ifad.org/members/eb/145/docs/EB-2025-145-R-20.pdf?attach=1> (2025)Road
- Roadmap for alignment with the Paris Agreement <https://webapps.ifad.org/members/eb/144/docs/EB-2025-144-R-20.pdf> (2025).